

Entre exclusion et hospitalité : l'accueil des migrants dans les villes frontalières : le cas de Bayonne au Pays basque

Nelly Puiroux

▶ **To cite this version:**

Nelly Puiroux. Entre exclusion et hospitalité : l'accueil des migrants dans les villes frontalières : le cas de Bayonne au Pays basque. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03256691

HAL Id: dumas-03256691

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03256691

Submitted on 10 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Séminaire Repenser la métropolisation :
Construire un monde en transition
Sous la direction de Julie Ambal, Aurélie Couture, Xavier Guillot et Fabien Reix

ENSAP BORDEAUX
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE & DE PAYSAGE

ENTRE EXCLUSION ET HOSPITALITÉ : L'ACCUEIL DES MIGRANTS DANS LES VILLES FRONTALIÈRES

LE CAS DE BAYONNE AU PAYS BASQUE

Mémoire de master - Janvier 2021
Nelly Puiroux

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

En couverture, illustration réalisée par l'autrice

ENSAP BORDEAUX
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE & DE PAYSAGE

ENTRE EXCLUSION ET HOSPITALITÉ : L'ACCUEIL DES MIGRANTS DANS LES VILLES FRONTALIÈRES

LE CAS DE BAYONNE AU PAYS BASQUE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Ville - Frontière - Accueil - Hospitalité - Exclusion - Migrants - Acteurs

Les villes frontalières sont des espaces particulièrement exposés à l'immigration clandestine. En effet, leur proximité à la frontière, engendre une certaine ambivalence entre une atmosphère exclusive et un désir d'hospitalité. Néanmoins, les villes comme lieux de concentration et d'expression des acteurs, peuvent aussi se révéler être des terrains d'expérimentation pour les initiatives en faveur de l'accueil. Aussi, ce mémoire interroge la capacité des villes frontalières à se revendiquer comme lieu d'accueil.
La ville de Bayonne, ainsi que des villes frontalières supplémentaires sont étudiées afin de révéler comment les acteurs parviennent à mettre en place l'accueil.

Nelly Puiroux
Mémoire de master - Janvier 2021

Séminaire Repenser la métropolisation : Construire un monde en transition, sous la direction de Julie Ambal, Aurélie Couture, Xavier Guillot et Fabien Reix

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier les enseignants du séminaire « Repenser la métropolisation : Construire un monde en transition », et plus particulièrement Julie Ambal, Aurélie Couture, Xavier Guillot et Fabien Reix pour m'avoir accompagnée tout au long de cet exercice et de m'avoir aiguillée pour définir et cadrer mon sujet. De plus, je tiens à souligner que la fréquence des entrevues a permis d'imposer un certain rythme de travail afin d'avoir la possibilité d'anticiper la rédaction par rapport à l'échéance de rendu.

Je remercie également l'ensemble des personnes avec qui j'ai eu des entretiens et qui ont participé à l'élaboration de ce mémoire. Leur disponibilité et leur patience m'ont permis d'élargir mon champ de connaissances et d'affiner ma réflexion sur ce sujet complexe qui croise de nombreux domaines. Plus largement, ces entretiens m'ont ouvert l'esprit et m'ont permis de toucher du doigt des domaines ou des visions de concevoir l'architecture que je n'avais jusqu'à présent pas perçu. J'ai des remerciements tout particuliers pour Lucie Bortayrou, présidente de l'association Diakité avec qui j'ai pu échanger à de nombreuses reprises et qui m'a renseignée sur le flux migratoire de la route hispano-marocaine et sur l'intervention des différents acteurs sur le territoire bayonnais. Je remercie aussi Véronique Mimran pour m'avoir accueillie dans le centre Pausa de transit de Bayonne. Cette visite, sans laquelle mon travail n'aurait pas été le même, m'a fait comprendre le quotidien des acteurs qui interviennent sur ce site. De même, je remercie aussi Jean-Pierre, élu de la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui gère le centre pour m'avoir consacré du temps afin d'effectuer un entretien qui m'a permis de mieux comprendre la position délicate des institutions politiques dans ce processus.

Mes remerciements vont ensuite à tous les bénévoles de l'association Diakité ainsi que les salariés de la Communauté d'Agglomération Pays Basque que j'ai rencontrés lors de ma visite et qui m'ont consacré du temps pour répondre à mes questions lors de ma visite du centre ; Jean-Marc pour son accueil chaleureux et son approche instructive sur le plan humain, Marlay pour son passé en tant que migrant et la pertinence de son regard sur le sujet, Sandra pour les informations qu'elle m'a confiées au sujet du rôle des salariés et enfin Mélanie pour m'avoir éclairée sur les échanges qu'entretiennent ces acteurs avec les migrants et ce qu'ils s'apportent mutuellement.

Je remercie également ma famille pour son soutien et plus particulièrement mes parents pour l'intérêt et l'exigence qu'ils ont portés à ce travail. De même, leurs nombreuses relectures ont été précieuses afin de finaliser la rédaction de ce mémoire. Merci également à Adrián pour m'avoir motivée et épaulée quotidiennement pour la bonne réalisation de ce travail. Enfin, je souhaite remercier mes amis qui m'ont accompagnée tout au long de cet exercice de mémoire, et qui ont fait preuve de discernement pour m'éclairer sur certains points lorsque j'ai eu des doutes.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
LE DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOMMAIRE

TABLE DES SIGLES 9

AVANT-PROPOS 10

INTRODUCTION 13

PARTIE 1 21

PARTIE 2 43

PARTIE 3 67

CONCLUSION 93

TABLE DES FIGURES 99

BIBLIOGRAPHIE 101

1 LES VILLES FRONTALIÈRES EUROPÉENNES : ENTRE SENTIMENT D'HOSTILITÉ ET VOLONTÉ D'ACCUEIL

CHAPITRE 1. DES ESPACES CARACTÉRISÉS PAR L'EXCLUSION

LE DURCISSEMENT DES CONTRÔLES 23

LA DÉMULTIPLICATION DES BARRIÈRES PHYSIQUES 25

LES MOBILISATIONS ANTI-MIGRANTS : POINT DE DÉPART DU REFOULEMENT PAR LES CITOYENS 29

CHAPITRE 2. DE NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA RECHERCHE D'HOSPITALITÉ

LA SOLIDARITÉ : SYMBOLE DE LA CONSIDÉRATION CITOYENNE 31

LA MOBILISATION CROISSANTE DE L'AIDE ASSOCIATIVE ET HUMANITAIRE 33

LE SOUTIEN MUNICIPAL COMME AFFIRMATION D'UNE VOLONTÉ D'ACCUEIL 34

CHAPITRE 3. UNE DIFFICILE SPATIALISATION DE L'ACCUEIL

LES ZAPI ET ESPACES PUBLICS : PREMIERS LIEUX D'ANCRAGE DES MIGRANTS ? 36

LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT DE TRANSIT : VECTEURS D'HOSPITALITÉ ? 38

LES LOGEMENTS VACANTS COMME ALTERNATIVE 39

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2 UNE HALTE HOSPITALIÈRE AU PAYS BASQUE : LE CAS DE LA VILLE FRONTALIÈRE DE BAYONNE

CHAPITRE 1. UNE VILLE QUI SE REVENDIQUE COMME TERRE D'ACCUEIL

LA MIGRATION : PARTIE INTÉGRANTE DE L'HISTOIRE DU PAYS BASQUE 45

LA MOBILISATION CITOYENNE DEPUIS LA «CRISE MIGRATOIRE» DE 2015 47

UNE MUNICIPALITÉ AU COEUR DE L'ACTION : UN SUBSTITUT À L'ÉTAT ? 49

CHAPITRE 2. LA CRÉATION D'UN CENTRE POUR SPATIALISER CETTE HOSPITALITÉ

LE CHOIX DU SITE : UNE STRATÉGIE CIBLÉE 51

L'ENJEU DE L'HABITABILITÉ : LA FONCTIONNALITÉ ET LA NEUTRALITÉ COMME MOTS D'ORDRE 53

LA MODULARITÉ COMME TÉMOIN D'UN ANCRAGE TEMPORAIRE ET INCERTAIN 57

CHAPITRE 3. SYNERGIE ET CONFRONTATION DES ACTEURS DE L'ACCUEIL

UN RÉSEAU D'ACTEURS ÉTENDU À L'ÉCHELLE LOCALE 60

RELATIONS ET INTÉRACTIONS AVEC LES INSTITUTIONS : ENTRE COLLABORATION ET RAPPORT DE FORCE 62

LA BIENVEILLANCE À L'ÉPREUVE DE LA VULNÉRABILITÉ 63

3 VERS DES VILLES FRONTALIÈRES PLUS ACCUEILLANTES ?

CHAPITRE 1. L'INITIATION DE PLUSIEURS SCÉNARIOS ?

UN RÉSEAU D'ACTEURS OUVERTS AUX PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES 69

UNE ADAPTATION AU CONTEXTE LOCAL 71

LA SOLIDARITÉ COMME PROJET GLOBAL DE VILLE 72

CHAPITRE 2. PROGRÈS ET LIMITES DES PROPOSITIONS D'ACCUEIL AUX FRONTIÈRES EN FRANCE

LA VILLE SOLIDAIRE POUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS À BRIANÇON : UN PROJET MENACÉ 76

STRASBOURG, VILLE FÉDÉRATRICE DE L'ACCUEIL EN FRANCE : UNE POSITION ASSUMÉE 79

LE MAIRE DE GRANDE-SYNTHE : PORTE-PAROLE DU RESPECT DU DROIT DES IMMIGRÉS 82

CHAPITRE 3. DES AVANCÉES THÉORIQUES EN FAVEUR DE LA PRATIQUE

LES GRANDS PRINCIPES NÉCESSAIRES POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE 86

UN ASSOUPLISSEMENT DES LOIS EN FAVEUR DE L'ACCUEIL 89

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

TABLE DES SIGLES

AFPA : Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

ANVITA : Association Nationale des Villes et Territoire Accueillants

CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation

CAPB : Communauté d'Agglomération Pays Basque

CHUM : Centre d'Hébergement d'Urgence pour Migrants

CRE : Conseil des Résidents Étrangers

CRS : Coordination Réfugiés Solidaires

DIHAL : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

MDM : Médecins Du Monde

MSF : Médecins Sans Frontières

OCU : Organisation pour une Citoyenneté Universelle

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

ONG : Organisme Non Gouvernemental

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

PAF : Police Aux Frontières

PLU : Plan Local d'Urbanisme

UE : Union Européenne

ZAPI : Zone d'Attente pour Personnes en Instance

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Pour tout individu, se confronter à la thématique de l'immigration signifie se référer à une multitude d'informations véhiculées par les médias. Elles contribuent à créer un imaginaire collectif autour d'images, de reportages et d'interviews de ces débarquements souvent considérés comme des phénomènes d'exode. Les nombreuses médiatisations au sujet de la « crise migratoire » depuis 2015, avaient suscité chez moi quelques interrogations au sujet de ces populations en mouvance qui n'hésitent pas à quitter leur pays d'origine et risquer leur vie dans le but d'avoir une vie meilleure. Cependant, se fier exclusivement aux articles de presse pour réaliser une recherche dans la problématique migratoire me paraissait assez linéaire. En effet, sa complexité s'explique aussi par la multiplicité des domaines avec lesquels elle interfère, que ce soit le développement, l'économie ou encore la politique. De même, je suppose que la sociologie occupe une place importante dans l'étude de ce sujet. Qu'il s'agisse directement des migrants ou des personnes qui ont un impact dans leur parcours, les différents acteurs ont tous un rôle à jouer dans ces déplacement d'individus, en les facilitant ou en les empêchant.

Durant l'été qui a précédé le démarrage de cet enseignement de mémoire, j'ai pu de nouveau aborder cette thématique migratoire. En effet, le démantèlement de plus de 150 squats de migrants à Bordeaux, dirigé par Fabienne Buccio, anciennement préfète des Hauts-de-France et désormais celle de Nouvelle-Aquitaine, a fait resurgir cette question migratoire. Je faisais le constat, par le biais de ces représentations médiatiques, que ce phénomène migratoire était souvent dépeint de manière négative avec une image réductrice des individus perçus comme une menace ou comme un groupe de victimes.
Aussi, j'ai voulu en savoir plus afin de confirmer ou infirmer ce constat préalable que j'avais pu faire. Lors d'un passage à Paris, j'ai fait une halte au Centre Georges Pompidou où j'ai pu voir l'exposition Calais. Témoigner de la « Jungle » de Bruno Serralongue. L'artiste présentait sous forme de mini-films les témoignages de plusieurs habitants de la ville de Calais et les modes de vie et les portraits des individus dans les camps. Cette exposition proposait une alternative aux images médiatiques et surtout, replaçait le « migrant » comme un individu qui aborde temporairement ce statut.

Les photos témoignaient d'une installation de « bidonville d'État » très précaire et éloignée des formes d'habitats que nous connaissons. Une multitude de petits cabanons apparaissaient, entassés les uns sur les autres. La non-organisation de ces petits « habitats » montrait des qualités absentes telles que l'intimité ou le « chez-soi », preuve irréfutable du caractère non habitable de ce dispositif. Les clichés réalisés en noir et blanc, soulignaient la situation extrême dans laquelle se trouvaient ces populations, ce qui avait pour effet de souligner le caractère insalubre et insécuritaire de ces lieux.
Je me suis alors posée une multitude de questions concernant le lien et l'attache

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

que pouvaient avoir ces individus vis-à-vis des différents lieux et territoires qu'ils s'appropriaient durant leur parcours : Quelles sont les particularités qui peuvent expliquer leur choix de s'implanter sur un lieu et pas un autre ? Quel lien entretiennent-ils avec ces espaces ? De quelle manière arrivent-ils à les rendre habitables ? Que peuvent-ils représenter à leurs yeux ? Y a-t-il des territoires plus exposés aux migrations et pourquoi ? Y a-t-il des territoires plus favorables pour accueillir ces populations et pourquoi ?

Bien loin du profil sédentaire européen caractérisé par un ancrage pérenne dans un espace délimité, ces populations réinterrogent la capacité d'habiter et de s'approprier un lieu sur une temporalité courte. Ainsi, ces occupations spontanées et imprévisibles se détachent des modes de vie que nous connaissons et bouleversent nos standards en matière d'habiter. Il me paraissait alors difficile, qui plus est dans un contexte d'urgence, d'imaginer et proposer des lieux répondant à ces critères afin de faciliter le parcours de ces populations. J'étais donc convaincue, en tant qu'étudiante en architecture, que mieux connaître la condition de ces individus en mouvance, était le premier pas vers l'élaboration de solutions architecturales adaptées.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La migration constitue un point d'intérêt important dans les discours politiques européens depuis maintenant plusieurs années. L'annonce d'une « crise migratoire » en 2015, accompagnée d'une multitude de documentaires et de photos, s'est révélée en tant que phénomène inédit, bien que les migrations existent et perdurent depuis des millénaires. Il a alors été question de rapidement trouver des solutions pour abriter ces populations en mouvance qui ne cessaient d'augmenter. Démarre alors une course politique pour organiser l'accueil, multiplier les centres d'accueil d'urgence et optimiser les mécanismes administratifs, prévoir la suite des évènements et anticiper sur les prochaines « vagues ». Cependant, cette réponse spontanée à cette situation spécifique ne permet pas d'abriter tout le monde, dans de bonnes conditions et des lieux adaptés. En effet, de nombreuses créations informelles de camps apparaissent dans les espaces publics des villes et plus globalement dans le paysage urbain, renforçant le côté isolé et incompris de ces populations et mettant en cause la question de l'accueil.

La résurgence de l'hospitalité

En réponse à ces situations critiques, des ONG, associations et citoyens se sont mobilisés pour revendiquer les droits de ces individus inconsidérés et rappeler la nécessité d'accueillir ces populations. Cette notion d'accueil peut être considérée comme le fait de recevoir et d'accepter une personne qui survient. D'une certaine façon, pour accueillir des migrants, il est nécessaire de donner de l'hospitalité, considérée à la fois comme loi fondamentale de l'humanité (présente dans quasiment toutes les sociétés) et comme nécessité dans les domaines juridique et politique de l'accueil des étrangers. Cette valeur universelle s'adresse à l'étranger, l'inconnu, l'exclu. Cette question très ancienne se pose dans les villes contemporaines où l'hospitalité « aurait été rejetée dans la sphère privée par l'avènement de l'urbanité et de la civilité[1] ».
Ces migrants, outre leurs difficultés à subsister, se retrouvent sans les repères linguistiques, culturels, sociaux et institutionnels qui assurent la reconnaissance de soi. L'hospitalité définie comme un échange, une réciprocité offre cette bienveillance naturelle et nécessaire pour l'accueil de ces individus par l'apport de commodités nécessaires, à savoir : manger, dormir, être à l'abri et se sentir en sécurité. Toutes ces réponses aux besoins vitaux peuvent prendre lieu dans une forme d'habitat comme matérialisation de cette volonté d'entraide. Cependant, notre organisation de la société autour de territoires urbanisés amène à se questionner sur cette spatialisation de l'hospitalité et sur le rôle des villes en réponse à ces enjeux.

1 GOTMAN, Anne, « La question de l'hospitalité aujourd'hui », *Communications*, n°65, 1997, p. 6

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les frontières : territoires d'exclusion

Dans notre société urbanisée, certaines villes se retrouvent être sur un territoire d'autant plus complexe : les frontières. Ces espaces politiquement définis, désignent les limites d'un État et de l'exercice de sa compétence nationale. Ils sont, entre autres, des zones d'immigration et de transit et plus précisément des points de passage (dans les aéroports, les points de contrôle terrestres et les ports). Ces lieux constituent donc un intérêt particulier dans la gestion des flux migratoires, devenant même « un point de fixation des souverainistes qui y voit l'un des emblèmes de l'exercice du contrôle contre les peurs diverses[2] ». C'est pour cette raison que les pouvoirs nationaux mettent en place une gouvernance spécifique des frontières avec un dispositif défensif qui répond à une stratégie territoriale dans le but de véhiculer un sentiment dissuasif. Lois, politiques, plans d'actions et stratégies sont pensés pour empêcher ou du moins réduire le passage de migrations illégales. Dans le contexte actuel de « crise migratoire », il a été souligné l'importance d'une fermeture des frontières et une sécurisation plus forte des pays. Le durcissement et l'accumulation des contrôles amènent systématiquement les migrants à repenser leur stratégie dans le but de franchir cette frontière et de poursuivre leur parcours. Cela nécessite une préparation au préalable engendrant une « stagnation » toute particulière des migrants. De véritables espaces d'attente se créent alors et plus spécifiquement dans les villes frontalières. En effet, des campements apparaissent et s'implantent dans les lieux de transit (aéroports, gares maritimes ou ferroviaires) et dans les espaces publics. Ces campements à la vue de tous, et pourtant inconsidérés mettent l'accent sur l'isolement dont semblent être victimes ces populations.

Cette atmosphère, propre aux espaces frontaliers engendre un sentiment d'exclusion. En effet, tous ces dispositifs sont mis en place dans le but de tenir à l'écart un individu en lui interdisant l'accès à un lieu ou une position. Ce sentiment hostile se traduit de différentes façons : à la fois politique, physique, mais également social. Ce contexte particulier souligne une différence de considération pour une catégorie d'individus et pose la question de l'existence d'une hospitalité dans les villes frontalières.

La ville frontalière comme halte hospitalière ?

Je me suis donc demandée s'il était possible de proposer une solution d'accueil pour ces populations en mouvement dans un territoire aussi marqué par l'exclusion. En d'autres termes, s'il était possible de trouver, voire de spatialiser, l'hospitalité sur un espace aussi contraint. Bien qu'elle soit plutôt évoquée dans le cas de villes qui comportent d'importantes demandes d'asile et où les migrants restent en conséquence, il me semble primordial de replacer la notion

2 WIHTO DE WENDEN, Catherine, « Frontières et migrations », *Revue d'Éthique et de Théologie Morale*, 2017, p. 15

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

d'hospitalité au cœur de la migration, pendant le déplacement, que ce soit à la sortie ou à l'entrée d'un nouveau pays. Il est indispensable de manifester de l'entraide auprès de ces populations qui sont en transit pour la plupart depuis des mois et n'ont parfois jamais reçu un quelconque soutien pendant tout ce temps. Ainsi, replacer l'hospitalité à l'échelle de la ville frontalière permettrait d'accompagner les migrants dans cette étape délicate de leur parcours, particulièrement marqué par l'exclusion.

Aussi, afin de guider mon étude, je me suis donc posée les questions suivantes : **Comment les villes frontalières parviennent-elles à se revendiquer comme lieu d'accueil, dans un contexte caractérisé par l'exclusion ?** Quelles alternatives aux camps informels mettent-elles en place en matière d'accueil ? Ces villes peuvent-elles constituer des points d'étapes, des pauses dans le parcours fastidieux des migrants ? En quoi les politiques des villes peuvent-elles être le point de départ pour un chemin hospitalier dans un nouveau pays ? Ce mémoire explore ces questions afin de comprendre l'enjeu relativement nouveau des villes frontalières comme lieux et espaces de l'accueil des migrants. Celles-ci peuvent constituer un pôle de résistance et de contournement des décisions de l'État central. Cette nouvelle échelle d'action pose la question de la spatialisation de l'accueil et des différentes formes qu'elle peut prendre.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Terrain d'étude : la ville de Bayonne

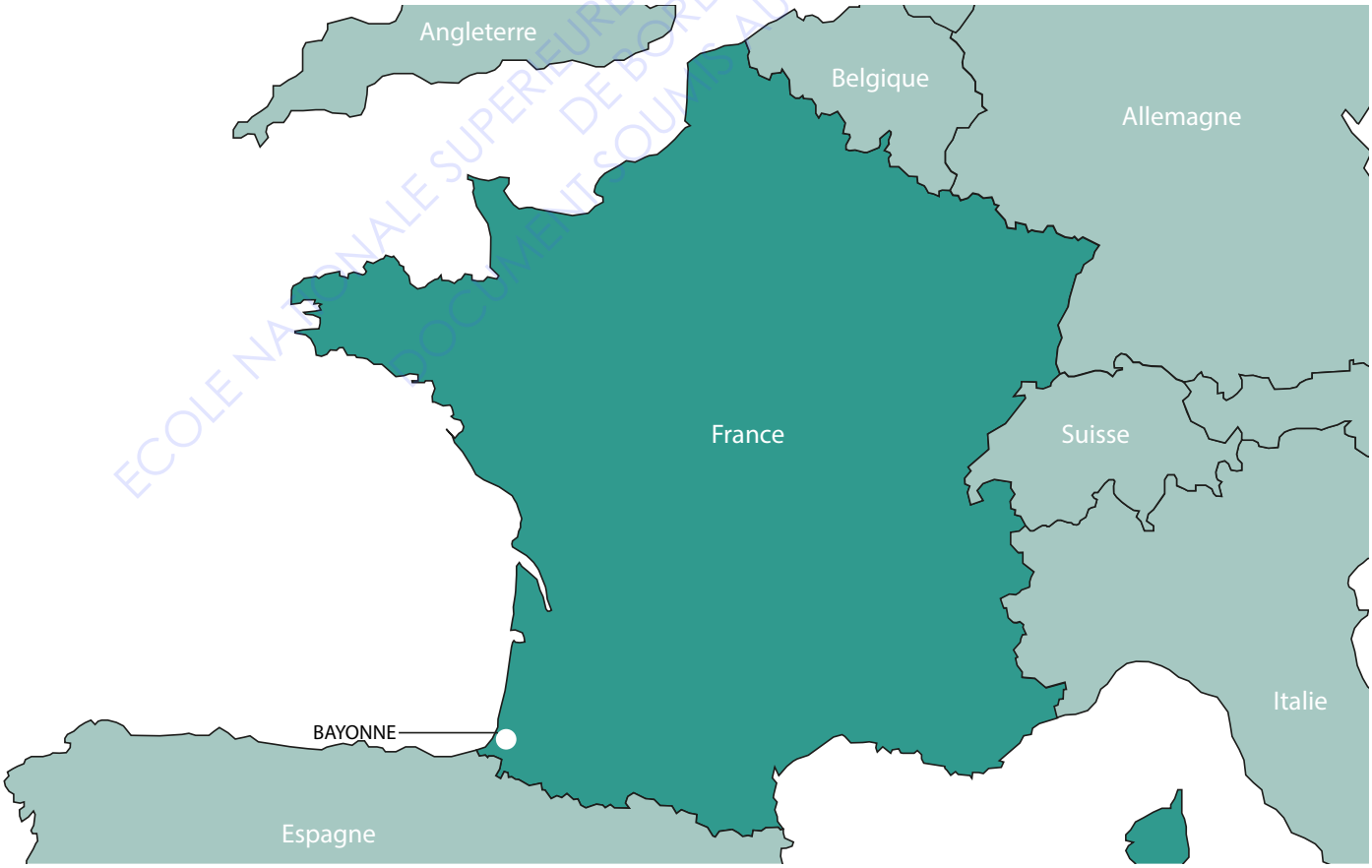


Figure 1 : Carte de localisation de la ville de Bayone réalisée par l'autrice à partir d'une vue aérienne provenant de *Google Maps*

Le choix de la ville de Bayonne s'est majoritairement fait par sa position, puisqu'elle se situe à 30 kilomètres de la frontière franco-espagnole. Cette ville de 52 000 habitants s'étend sur une superficie de 21,68 km2 ce qui en fait la

première ville du Pays Basque français. Suite à la fermeture des frontières italiennes en 2018, la route hispano-marocaine est devenue la plus empruntée pour parvenir en Europe, faisant de cette ville basque à proximité de l'Espagne, une étape incontournable du parcours des migrants. En effet, ceux-ci ont pour objectif d'atteindre cette ville pour prendre un bus en direction de Bordeaux, Nantes ou Paris et ainsi tenter de poursuivre leur parcours jusqu'à la destination voulue.

Lors de l'été 2018, la ville de Bayonne a été témoin d'une arrivée soudaine de migrants, qui s'est traduite par une multiplication de camps informels autour de la place des Basques, là où se trouve la gare routière. Les citoyens se sont très vite mobilisés afin d'apporter leur aide auprès de ces populations. Cette initiative a donné naissance à l'association citoyenne Diakité, dont les actions ont très vite été relayées par le maire de Bayonne et président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Jean-René Etchegaray. Ce dernier a fait le choix de se positionner dans une démarche hospitalière en leur accordant son soutien. Ce réseau d'acteurs a permis d'incorporer cette volonté d'entraide dans le maillage urbain de la ville par la mise en place d'un centre d'accueil pour migrants en transit. Les multiples médiatisations qui ont été effectuées dans ce centre ont permis d'asseoir sa légitimité et d'être connu à l'échelle française mais aussi d'être reconnu des migrants comme un lieu où il est possible de faire une pause. Cette prise de décision, propre à cette ville et à cette communauté d'agglomération, revendique une autorité locale face à cette question migratoire, d'intérêt national.

Cette position, à la fois rebelle et innovante, illustre la façon avec laquelle une ville peut s'illustrer et se démarquer dans ce contexte migratoire pourtant très contraignant. En effet, elle m'a amenée à observer une ville particulièrement impliquée dans l'accueil des étrangers, considérant le devoir d'hospitalité comme la réponse la plus adaptée face aux évènements, malgré une politique d'État prônant la fermeture des frontières.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dispositif de recherche

Afin de réaliser cette étude, plusieurs méthodes ont été utilisées. La première méthode employée a été de contextualiser Bayonne en effectuant une analyse documentaire sur l'histoire et l'organisation à la fois urbaine et sociale de la ville. Identifier l'impact des migrations à l'échelle du Pays Basque m'a aussi permis de comprendre le lien très étroit entretenu entre cette ville frontalière et la limite nationale. Cette approche m'a permis d'analyser le contexte géographique, historique, politique et territorial dans lequel se situe Bayonne. De cette façon, j'ai été plus à même d'identifier les actions et la prise de position de cette ville.

En ce qui concerne la deuxième méthode, je me suis rendue à Bayonne afin de pouvoir pratiquer le site. J'ai en effet pu visiter le centre de transit Pausa pour migrants. Le paradoxe entre l'exclusion et l'accueil dans cet espace à proximité

de la frontière était d'autant plus palpable et « identifiable » sur le terrain.
J'ai également pu, en me rendant sur site, rencontrer les différents acteurs impliqués dans ce processus d'hospitalité et m'entretenir avec eux, aussi bien la sphère institutionnelle (notamment la communauté d'agglomération) que les principaux concernés (comprenant les professionnels de l'accueil, les bénévoles, les citoyens mais aussi les migrants). La rencontre avec ces acteurs m'a permis d'appréhender les actions mises en œuvre et de comprendre les rôles complémentaires qu'ils pouvaient entretenir pour constituer un réseau optimal. Ainsi, j'ai été en mesure de mieux comprendre l'élaboration et l'ampleur d'un tel dispositif à l'échelle de la ville, ce qu'il transforme et ce qu'il représente aux yeux des populations en mouvance.

ACTEURS INTERROGÉS LORS DES ENTRETIENS			
TYPE D'ACTEUR	FONCTION	NOM ET ANONYMISATION	DATE D'ENTRETIEN
Élu	Responsable du centre à la CAPB	Jean-Pierre *	05 octobre 2020
Travailleurs sociaux	Salariée de la CAPB	Sandra *	27 octobre 2020
	Salariée de la CAPB	Mélanie *	27 octobre 2020
Association Diakité	Présidente de l'association	Lucie Bortayrou	30 avril 2020
	Référente Pôle Vestiaire	Véronique Mimran	19 octobre 2020
	Bénévole	Jean-Marc	27 octobre 2020
	Bénévole	Marlay	28 octobre 2020
Migrants	Migrant	Ismail *	27 octobre 2020
	Migrant	Giani *	28 octobre 2020
	Migrant	Mussa *	27 octobre 2020
	Migrant	Oumar *	27 octobre 2020
	Migrant	Myriem *	28 octobre 2020

* Par souci de confidentialité, certains prénoms ont été modifiés.

Enfin, la troisième méthode employée a été l'exploitation de ressources bibliographiques. D'une part, les écrits de penseurs et concepteurs de la ville m'ont permis de comprendre les politiques migratoires d'accueil, notamment en Europe et en France. D'autre part, effectuer la méthode de la revue de presse m'a apporté un point de vue médiatique supplémentaire dans la compréhension

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de cette ville frontalière et plus particulièrement dans sa prise de décision face aux enjeux migratoires.

De cette façon, j'ai pu effectuer une analyse mixte, à la fois documentaire et in situ. Cela m'a permis de mettre en lumière des jeux d'acteurs, à l'origine d'une coordination qui pouvait, ou non, favoriser l'accueil dans la ville de Bayonne. De même, cette analyse m'a permis de croiser les différentes informations obtenues qui convergent vers la volonté de faire de l'accueil un projet global de cette ville, avec une attention particulière concernant le rapport au territoire et à la population locale.

Annonce du plan

L'enjeu de ce mémoire est donc d'explorer le potentiel d'hospitalité des villes frontalières qui s'inscrivent dans un territoire marqué par l'exclusion à la fois politique et sociale.

Afin de comprendre les enjeux présents dans ce travail, il est nécessaire d'avoir un aperçu des conditions en vigueur dans ces zones frontalières en Europe. La première partie de cet énoncé aborde les différentes formes d'hospitalité qui ont lieu malgré un sentiment global hostile. Plus précisément, un approfondissement des formes, usages, espaces d'exclusion et d'hospitalité, est nécessaire afin de comprendre les enjeux dans ces territoires frontaliers et les besoins renforcés qui en découlent dans les villes frontalières.

La deuxième partie présente et cible le cas de Bayonne, principale ville du Pays basque français et fédératrice d'hospitalité. L'étude de cette ville montre qu'un accueil peut être mis en place malgré une localisation à proximité de la frontière franco-espagnole qui génère une atmosphère globale hostile. La prise en charge des migrants, la mobilisation d'une multitude d'acteurs et l'aménagement d'un centre d'accueil de transit, témoignent de la capacité d'une ville frontalière à rechercher, matérialiser et spatialiser un désir d'hospitalité.

Enfin, la troisième partie identifie les leviers nécessaires permettant de répondre aux défis actuels d'hospitalité et dans ce sens, d'affirmer la possibilité de villes frontalières plus accueillantes. À travers l'étude de cas de Bayonne et des exemples de démarches supplémentaires, des mécanismes sont soulignés afin de proposer des pistes de réponses à la problématique posée.

Malgré sa complexité, la problématique migratoire, aujourd'hui devenue un véritable sujet de société pose actuellement plus de problèmes qu'elle ne propose de solutions. Il me semble alors intéressant et important de soumettre plusieurs projets, théories ou encore acteurs afin de prouver qu'une volonté de solidarité et d'hospitalité a sa place au sein de nouvelles politiques urbaines pour intégrer les exilés de ce monde.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE 1

LES VILLES FRONTALIÈRES EUROPÉENNES : ENTRE SENTIMENT D'HOSTILITÉ ET VOLONTÉ D'ACCUEIL

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE 1. DES ESPACES CARACTÉRISÉS PAR L'EXCLUSION

Il est nécessaire dans cette première partie de comprendre les enjeux qui se trouvent sur ces territoires frontaliers au vu de la question de l'accueil. Ces lieux, tant convoités par les migrants, représentent une porte d'entrée dans un nouveau pays, en d'autres termes une étape importante dans la progression de leur parcours, qui les rapprochent de la destination souhaitée. Même si le franchissement de ces zones est porteur d'espoir pour ces populations, il n'en reste pas moins une épreuve incertaine.
En effet, les frontières révèlent une certaine dualité : d'une part, un sentiment d'exclusion souhaitée par la souveraineté nationale, qui s'exprime par l'intensification des contrôles et une démultiplication des barrières physiques. D'autre part, l'hospitalité est assidument recherchée et voulue par de nombreux acteurs. La ville, comme espace de concentration des populations, semble être utilisée comme un tremplin afin de manifester un désir d'hospitalité par les différents acteurs concernés par la problématique migratoire. Plus précisément, les villes frontalières, particulièrement exposées à ce contexte hostile, sont les espaces d'expérimentation d'une multitude de formes pour permettre et concrétiser une volonté d'accueil.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le durcissement des contrôles

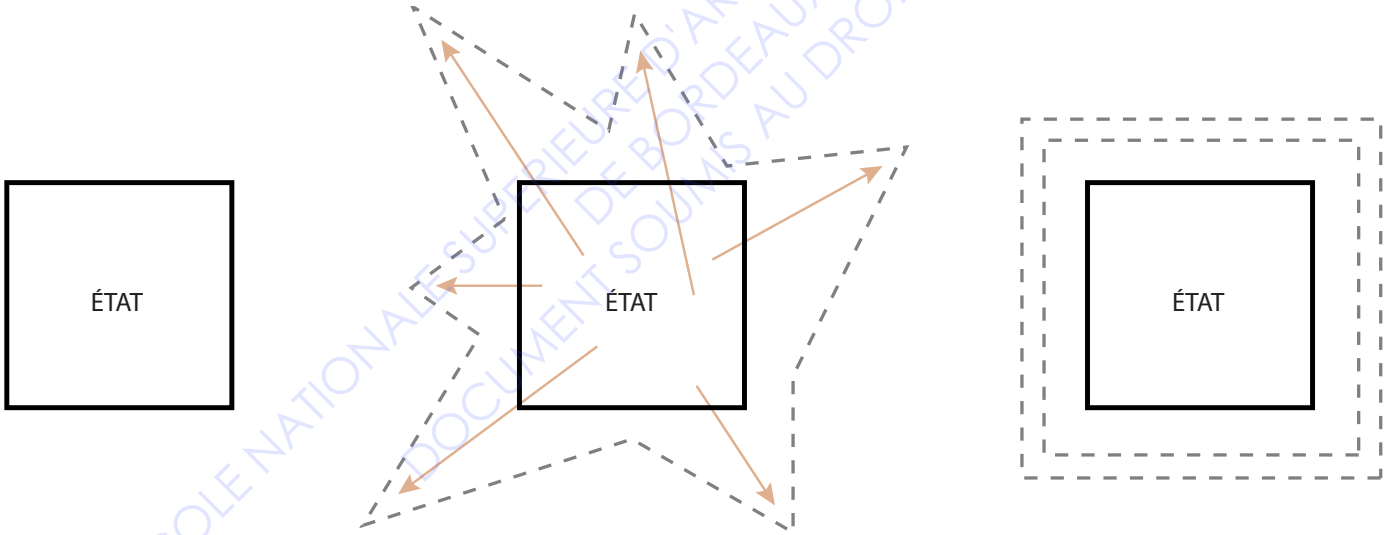
Dans notre monde particulièrement fracturé, la frontière est le lieu d'exercice de la souveraineté nationale par excellence. A l'annonce de la « crise migratoire » de 2015, il a très vite été question de durcissement des contrôles pour limiter les entrées et souligner une volonté de non-accueil, voire d'exclusion, auprès de ces populations immigrées. En effet, cette zone limitrophe présente la possibilité pour les migrants d'un point de passage, ce qui en fait le lieu des transgressions à des fins d'immigration, de contrebande et de trafics en tous genres. C'est pourquoi, la régulation de l'immigration s'opère plus facilement à la frontière où l'État peut reprendre la main et « [...] contrôler [les] franchissement[s][3] » qui s'y effectuent, qu'elles soient légales ou clandestines. Dès lors, ces espaces nationaux apparaissent, dans les politiques migratoires, comme les premiers remparts contre l'arrivée de personnes étrangères non désirées. En France, l'unité de Police aux Frontières (PAF) est responsable de leur contrôle et est de ce fait, chargée de lutter contre l'immigration irrégulière.

Adoptée en 1990, la convention de Schengen permet une libre circulation au sein du territoire européen mais prévoit en revanche, de renforcer considérablement le contrôle aux frontières extérieures de l'Union Européenne

3 WHITO DE WENDEN, Catherine, « Frontières et migrations », *Revue d'Éthique et de Théologie Morale*, 2017, p. 15

(UE). Cette convention favorise la coopération policière et judiciaire et place les forces de police au centre de la gestion des politiques d'immigration. Il a ensuite été question d'harmoniser et de renforcer les contrôles aux frontières à la fois européennes et nationales. Les moyens de contrôle à distance se multiplient : « […] visa obligatoire, envoi d'officiers de liaison, multiplication des fichiers de données, diffusion des technologies biométriques pour les documents de voyages […] ce qui entraîne un épaississement de la frontière[4] » caractérisé par une volonté commune de durcir les contrôles. Les citoyens européens profitent donc d'une liberté de circulation croissante tandis que les migrants subissent un accroissement des contrôles. Dans ce contexte particulièrement répressif, de plus en plus de migrants contournent les postes-frontières officiels. Ils choisissent des voies plus dangereuses mais moins traçables pour accéder au territoire européen ou à un état en particulier. Les autorités policières s'adaptent à ces mouvements et assurent également un contrôle et une surveillance à l'intérieur du territoire et notamment dans les rues des grandes villes à proximité des frontières. Il n'est alors plus seulement question « […] de contrôler des personnes sur un territoire mais d'entraver les déplacements loin en amont des frontières européennes et nationales […][5] ». Enfin, les autorités policières ont pour mission de veiller à ce qu'aucune forme d'installation illégale ne prenne lieu pour les individus qui sont parvenus à se frayer un chemin dans ce dédale frontalier.

Figure 2 : Schémas de l'évolution de la zone d'application des contrôles aux frontières réalisés par l'autrice et inspirés des schémas du mémoire *Latitude 35, Architectures d'accueil pour migrants*, de Marzano Lorenzo de 2013, p.24



Zone de contrôle légale d'un État

Extension actuelle de la zone de contrôle

Future zone d'application de contrôle ?

Certains pays européens tels que la France ou encore l'Allemagne ont choisi de renforcer les contrôles à leur frontière au vu de l'augmentation des flux migratoires ces dernières années. Parmi eux, l'Italie s'est particulièrement positionnée en adoptant une politique d'immigration hostile. En effet, le ministre de l'Intérieur d'extrême droite, Matteo Salvini, refuse régulièrement d'accueillir

4 BABELS, Catherine, La police des migrants : filtrer, disperses, harceler, Le Passager Clandestin, Paris, 2019, p.13

5 *ibid. p.15*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sur le sol italien les migrants secourus au large de ses cotes, réclamant qu'ils soient redistribués dans d'autres États membre de l'Union européenne. Cette prise de position témoigne d'une politique d'immigration hostile qui s'illustre par le rejet des migrants et un contrôle accru des flux qui ont accès au territoire Italien.

Dans la même dynamique, le 23 septembre 2020, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a révélé devant le Parlement Européen à Bruxelles, la mise en place d'un nouveau « Pacte européen sur la migration et l'asile ». Ce dernier met de côté l'accord de Dublin énonçant que le pays d'entrée des réfugiés est le seul responsable de l'instruction de leurs demandes d'asile. A la place, une nouvelle procédure vise « à ce que chaque pays de l'Union Européenne (UE) participe à l'effort de répartition, de traitement des requêtes, ou des retours[6] ». Ce nouveau système européen de gouvernance migratoire se matérialise en réalité par des contrôles accrus aux frontières extérieures et un durcissement sur les renvois des migrants irréguliers. Ces mises en place s'inscrivent dans une optique d'accélération des procédures visant à rapidement repousser ces populations non voulues aux portes de l'Europe afin de diminuer les entrées irrégulières et ainsi réduire le nombre de migrants présents sur le territoire global européen. Cette nouvelle stratégie de politique migratoire européenne cristallise une volonté d'exclusion, matérialisée aux frontières auprès de ces populations immigrées.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La démultiplication des frontières physiques

Le rejet auprès de ces populations peut prendre différentes formes : une intensification des règles appliquées aux frontières mais également la mise en place d'une multitudes de barrières physiques. Ces différentes mesures découlent toutes deux de décisions d'ordre politique.
L'exclusion, comme manifestation d'une hostilité envers ces populations, peut être exprimée par des mots, des gestes ou encore des actes mais peut aussi se faire ressentir par les frontières physiques que l'on érige. Outre les différents dispositifs qui caractérisent la frontière, des grillages et autres barrières ont vu le jour dans les villes constituant des points d'étape dans les parcours migratoires. L'objectif recherché est toujours le même : manifester une volonté de non-accueil et empêcher les individus d'entrer voire de stagner. C'est notamment ce qui s'est passé pour la ville de Calais dans les Hauts-de-France. A la suite de la fermeture du camp de migrants de Sangatte en 2002 situé à proximité, de nombreux migrants ont perdu leur hébergement et se sont donc retrouvés sans repère. Ils se sont alors dirigés vers la ville de Calais, dans le but de monter à bord de camions pour se rendre au Royaume-Uni. Les institutions politiques anglaises, réticentes à l'idée de devoir accueillir des nouvelles vagues de

6 STROOBANTS, Jean-Pierre, « Avec son projet de "pacte pour la migration", l'Union européenne relance les débats sur les réfugiés », *Le Monde*, 23 septembre 2020



Figure 3 : Une partie du « mur anti-intrusion » munie de barbelés, en 2020 par A. Del. - Source : *La voix du nord* -

migrants, ont choisi de financer la construction d'un mur supplémentaire pour d'une part manifester leur hostilité envers ces populations et d'autre part, tenter de limiter voire stopper leur entrée sur le territoire. La France ne s'est pas opposée à la mise en place d'un tel dispositif.

Un mur de béton armé a alors vu le jour, sur une hauteur de 4 mètres et sur une longueur d'environ 1 kilomètre aux abords de la rocade portuaire de Calais pour empêcher les migrants de passer la frontière franco-anglaise. Ce mur de Calais, officiellement rebaptisé le « mur de protection anti-migrants » ou « mur anti-intrusion » par le gouvernement Britannique a été renforcé par un système anti-franchissement composé de caméras de surveillance et de nombreux éclairages, comparables aux dispositifs établis aux frontières. Particulièrement imposant et dissuasif, il vient compléter les dispositifs existants sur la zone, à savoir 50 kilomètres de barbelés autour du port et autour du tunnel menant au Royaume-Uni.

La mise en place de cette barrière physique peut sembler radicale et pourtant, elle n'est pas propre à la France. En effet, la Hongrie en a également érigé une le long de ces frontières communes avec la Croatie et la Roumanie. Mais la plus imposante à l'échelle européenne reste la « double frontière » qui a vu le jour le long de la Serbie pour dissuader et empêcher les migrants de la traverser. Démultiplier les barrières semble être une stratégie adoptée par de nombreux pays de l'Union européenne pour contrer l'arrivée croissante de flux migratoires. Ce dispositif n'est pas seulement présent en Europe mais se décline sous différentes formes dans le monde, étant donné que les migrations concernent un grand nombre de pays. Plus précisément, il est difficile de parler de barrières imposantes et de frontières significatives sans faire un aparté à l'échelle mondiale en abordant le mur qui sépare les États-Unis d'Amérique au Mexique.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR



Figure 4 : Une partie de la frontière qui sépare les Etats-Unis d'Amérique du Mexique, en 2019 par Besma Bestaoui - Source : *L'Humanité* -

« Cette frontière […] est particulière [car] elle sépare non seulement deux États mais bloque de surcroit une voie migratoire[7] », ce qui a pour conséquence de condenser les flux sur le territoire mexicain. Ce mur d'acier de 5 mètres dépeint comme impénétrable, est très controversé car il symbolise la politique d'immigration nationale discriminante menée par les États-Unis. À défaut d'entretenir une relation de coopération avec le Mexique afin d'assurer une prise de position adaptée et concertée, les États-Unis apportent une réponse en accord seulement avec la volonté de leurs forces politiques internes sans prendre en considération les droits des individus immigrés. En effet, « le 26 juillet 2019, la Cour Suprême des États-Unis a [fait le choix] de débloquer l'affectation de fonds militaires à la construction du mur […][8] », ce qui a permis son financement et témoigne d'un consensus général au sein des forces politiques des États-Unis. Ce mur et la prise de position assumée qu'il manifeste à l'égard de la migration, a été très médiatisé. De même, les nombreux discours du président américain Donald Trump, caractérisés pour montrer une certaine hostilité vis-à-vis de ces populations, ont été l'origine d'une polémique mondiale. En effet, le fait que les États-Unis fassent le choix de construire un mur afin de renforcer la sécurité sur son territoire national, a révélé la difficulté d'instaurer une politique d'accueil dans un pays. Malgré la hausse des immigrations clandestines en 2015 et la vague globale de solidarité qui a suivie, la réalité est, que quelques années plus tard, cette volonté ne fait toujours pas unanimité au sein d'un pays et demeure difficile à ancrer parmi les enjeux politiques d'un État.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
DOCUMENTS CONSULTABLES AU DROIT D'AUTEUR

7 DUPLANY, Hermine, GILBERT, Louis, ANTIGNÉ, Margot, RANARISON, Rova, « La construction du mur à la frontière mexicaine, symbole controversé de la politique d'immigration aux Etats-Unis », *Revue des Droits de l'Homme*, 2019, p.4

8 *ibid. p.1*

La solution spontanée des états face à l'urgence humanitaire est donc portée autour de la sécurisation des frontières qui s'illustre souvent par la multiplication des barrières et les frontières physiques. Cette réponse manifeste cette volonté d'exclusion mais n'empêche pas réellement les migrants de passer. À chaque dispositif, il s'agit de trouver une solution pour le contourner. Le flux ne diminue donc pas mais se déplace seulement et emprunte d'autres voies ou chemins. Cet effet de contournement a pour effet de créer des barrières supplémentaires, ce qui peut entraîner la modification voire la transformation d'un espace. La construction du « mur anti-intrusion » parmi les nombreux dispositifs et barrières mis en place dans Calais, a entraîné une modification très importante du paysage urbain de sorte à ce que la ville présente aujourd'hui un « paysage comparable à ceux que l'on peut voir dans les films de guerre[9] ».

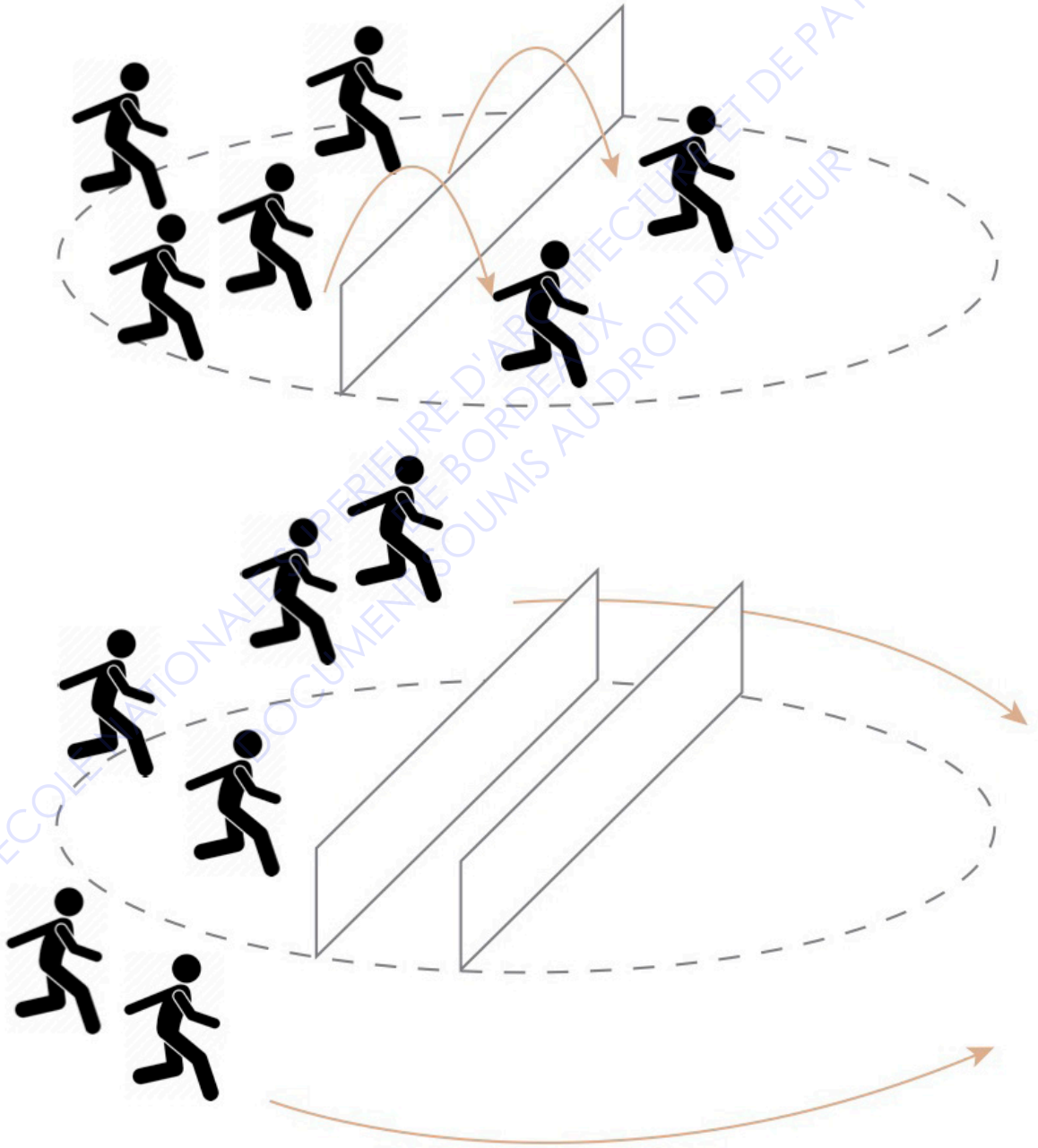


Figure 5 : Schémas de principe de contournement des barrières physiques réalisés par l'autrice et copiés des schémas du mémoire *Latitude 35, Architectures d'accueil pour migrants*, de Marzano Lorenzo de 2013, p.44

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

9 Propos recueillis lors d'un entretien téléphonique réalisé le 02 avril 2020 avec Magali Risler, paysagiste-urbaniste qui a travaillé sur les flux migratoires des Hauts-de-France et notamment la ville de Calais

Toute construction entraînant une atmosphère particulière, l'impact de ces dispositifs défensifs et militaires n'est pas à sous-estimer. Les limites spatiales engendrent des conséquences dévastatrices sur le paysage urbain, et prennent une place importante dans les espaces à fort flux de migrants, notamment les frontières.

Les mobilisations anti-migrants : point de départ du refoulement par les citoyens

En instaurant des politiques restrictives, certains pays européens engendrent une atmosphère hostile et véhiculent une «politique de rejet» envers l'immigration. Celle-ci est considérée comme véritable « [...] "problème" public[10] » ce qui explique en parti que certains citoyens de ces pays intègrent plus largement qu'auparavant des idées hostiles et la crainte qu'avec l'arrivée de nouvelles populations, leur place soit reconsidérée. Malgré une incidence positive à moyen et long terme sur les pays accueillants, la migration transparaît aux yeux des citoyens à travers les nombreuses médiatisations à ce sujet. Placés en victime dû aux conditions inhumaines qu'ils subissent au cours de leur voyage, c'est souvent au travers du rôle de coupable, que les migrants sont médiatisés face à une politique étatique qui apparaît comme «désarmée» face à l'ampleur du problème.

Les citoyens ont peur des éventuelles violences qui peuvent accompagner le mécontentement de milliers de personnes contraintes de changer de pays, sans abri, sans travail et qui sont dans l'attente de franchir une autre étape de leur parcours ou d'obtenir des papiers pour régulariser leur situation pendant de longues périodes. Également, la crainte qu'ils transmettent des maladies et épidémies est aussi fréquente. Ils vivent en effet dans des camps informels ou pour les plus chanceux dans des locaux vacants qui n'assurent pas toujours des conditions de vie salubres, ce qui peut expliquer la contraction de maladies. Les flux migratoires sont aussi synonymes de mafias et de réseaux de passeurs qui peuvent instaurer un climat particulier et insécuritaire.

C'est pourquoi, les citoyens décident de prendre les devants face à l'inaction de l'État et peuvent être à l'origine de cette exclusion aux frontières. Des mobilisations anti-migrants sont régulièrement initiées par des groupes, élus et citoyens, et prennent forme par des actions et des stratégies discursives en opposition à l'immigration. Ces actions peuvent être catégorisées en trois types : les actions directement faites à l'arrivée de migrants, basées sur un discours d'abandon de l'État dans cette problématique ; les actions qui s'élaborent à partir d'un savoir organisé commun dans un groupe ou mouvement par exemple ; et enfin les actions visant à faire naître une réaction à l'échelle politique dans le but

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

10 SIMONNEAU, Damien, CASTELLI GATTINARA, Pietro, « Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux Etats-Unis », *Critique Internationale*, 2019, n° 84, p.105

de rappeler la nécessité d'un contrôle migratoire frontalier optimal.

Cette logique d'exclusion apparaît notamment en Allemagne et en Italie mais est particulièrement récurrente en Bulgarie. Ce pays, à proximité de la Grèce et de la Serbie est un pays de transit. En 2015, près de 10 000 migrants ont été interceptés au moment de leur entrée sur le territoire par des « patrouilles de citoyens[11] ». En effet, des miliciens bulgares d'extrême droite traquent les migrants qui essayeraient de franchir la frontière et d'entrer en Bulgarie. Ils n'hésitent pas à user de la force et du vol pour dissuader les migrants de continuer. Ces pratiques, pourtant illégales, sont tolérées par les autorités du pays, ainsi que par le gouvernement bulgare qui défend une politique « zéro migration ». Le maire d'Asotthalom, petite ville proche de la frontière avec la Serbie s'est même félicité sur les réseaux sociaux de la chasse aux migrants menée par les miliciens bulgares.

En France aussi, des militants du groupuscule d'extrême droite « Génération identitaire » interviennent souvent au niveau des passages principaux des voies migratoires afin de stopper et d'empêcher le franchissement des frontières françaises. En avril 2018, ils sont intervenus au niveau du col de l'Échelle dans les Alpes qui est devenu l'un des principaux points de passage pour les migrants entre l'Italie et la France. Leur volonté était à la manière des autorités policières de stopper toute tentative de s'introduire illégalement sur le territoire français. Pour illustrer cela, les militants ont déployé un grillage de balisage orange en rempart accompagné d'une banderole géante. Par cette manifestation, les militants font entendre leur voix en donnant de la visibilité à leur action hostile.

Un sentiment hostile est donc identifiable à l'échelle du territoire frontalier et s'exerce de plusieurs manières : politique par la prise de décision du durcissement des contrôles aux frontières, urbaine par la spatialisation de l'exclusion matérialisée par des barrières physiques, et sociale par l'exercice de violences physiques et verbales tenues par les citoyens. Contrairement au contexte d'anxiété qui perdure dans les territoires frontaliers, les villes peuvent représenter une échelle d'action et constituer un pôle de résistance où des acteurs luttent pour faire entendre la nécessité de l'hospitalité.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

11 Propos recueillis lors d'un entretien téléphonique réalisé le 07 mai 2020 avec Ramman Ismail, réfugié de la guerre civile syrienne, il m'a longuement parlé des bulgares et notamment des milices bulgares d'extrême droite qui arrêtent ou dénoncent les migrants aux frontières.

CHAPITRE 2. DE NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA RECHERCHE D'HOSPITALITÉ

La solidarité : symbole de la considération citoyenne

Parmi les différents acteurs, les citoyens sont en première ligne. Simultanément aux réactions d'hostilité, des nouvelles pratiques d'hospitalité et de solidarité au sein de la population européenne ont émané. Plus particulièrement, des actions collectives initiées par des volontaires non politisés ont abouti à de nombreuses mises en place : la conception d'applications pour smartphones renseignant les horaires de train et la présence d'hôpitaux à proximité, des organisations en réseau pour apporter des biens nécessaires (vêtements, fournitures hygiéniques..) et l'utilisation de véhicules personnels pour convoyer des immigrés d'un pays à l'autre. Certains citoyens sont même allés jusqu'à proposer la possibilité de loger chez eux. Qu'il s'agisse d'un simple matelas, d'un canapé ou d'une chambre, l'accueil doit avoir lieu sans coût conséquent et sans attache émotionnelle de la part de l'hôte. Cet innovant mode d'hébergement s'est illustré comme une nouvelle « politique de la porte ouverte ». Il consiste en effet à mettre en place un accueil auprès des migrants directement chez l'habitant. Ces places de logement s'avèrent très précieuses dans un contexte de difficile placement de tous les demandeurs d'hébergement. Aussi, les actions citoyennes viennent compléter le dispositif national d'accueil (DNA) mis en place par l'État.

Ces engagements auparavant déjà présents, ont pu être, au vu de l'ampleur de la question migratoire dans les discours, médiatisés et donc plus visibles à l'ensemble de la population. Ce phénomène a permis aux citoyens de faire entendre leur voix ainsi que leur considération pour venir en aide à ces populations. La médiatisation autour du cas de Cédric Herrou peut l'illustrer.



Figure 6 : Manifestation des habitants devant le palais de justice de Nice avec Cédric Herrou pour revendiquer de meilleures conditions d'accueil des migrants, en 2017 par Yann Coatsaliou - Source : *L'express* -

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

En effet, ce citoyen fait partie des acteurs qui militent pour l'aide aux migrants. Depuis 2016, il a de nombreuses fois traversé la frontière franco-italienne en transportant des migrants dans son van. Par ses actions, il est allé à l'encontre des pratiques de l'État qui l'accusait à plusieurs reprises d'« aide à l'entrée et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière ». C'est alors que la ville de Nice est devenu l'espace d'expression pour les militants pro-migrants qui ont soutenu la prise de position de Cédric Herrou. Après un débat juridique de plusieurs années, ses actions ont été jugées à but exclusivement humanitaire en mai 2018. Il fonda par la suite l'association Emmaüs Roya, première communauté tournée vers l'agriculture qui emploie des migrants pour des activités de production maraîchères.
Par ses actions, ce citoyen rappelle qu'il est urgent de militer pour le respect des droits fondamentaux et de montrer que la solidarité existe, malgré une sphère politique répressive.

De la même façon, à quelques mois du durcissement de la législation sur l'immigration avec le Brexit, le nombre de migrants à avoir traversé la Manche pour parvenir au Royaume-Uni a augmenté. De nombreux militants pro-migrants, outrés par la situation et la prise de position nationale, se sont rassemblés à Douvres en septembre 2020 pour donner leur soutien et accueillir les migrants. Parmi eux, Peter Keenan, membre de l'association Kent refugee help, qui œuvre pour venir en aide aux réfugiés, a rappelé la nécessité de venir en aide à ces personnes « qui dans des circonstances désespérées fuient des situations affreuses[12] ». Ces deux exemples montrent donc de quelle manière les acteurs utilisent l'espace urbain pour revendiquer leur parole et la façon avec laquelle une ville peut devenir un lieu de renversement des décisions de l'État central.

D'autres formes de soutien peuvent provenir de la société civile. Les personnalités publiques à savoir les cinéastes, réalisateurs, acteurs, humoristes, artistes, journalistes, acteurs, sociologues, intellectuels, philosphes, écrivains et bien d'autres encore, peuvent devenir les portes-paroles de combats locaux initiés par des associations et citoyens. Leur visibilité dans les médias peut permettre d'alerter plus efficacement l'opinion publique. Parmi les différents exemples, une pétition a été signée par 800 personnalités publiques en octobre 2015 afin de dénoncer les conditions misérables dans lesquelles se trouvaient les six millions d'hommes, femmes et enfants dans la Jungle de Calais. Les associations locales et présentes sur le terrain, n'ayant pas beaucoup de visibilité, cette action médiatique et groupée a permis de donner de la lumière sur ce camp et également de mettre en opposition cette initiative locale aux prises de position politiques. Aussi, la publication des 800 premières signatures de la pétition a souligné la volonté de confronter leur requête à l'État.

Également, le 25 octobre 2018, a eu lieu un rassemblement de militants :

12 AFP. « Migrants : manifestations pro et anti-migrants à Douvre », *Le Point*, 05 septembre 2020

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

associatifs, intellectuels, syndicalistes, société civile et personnalités politiques se sont regroupés dans le lieu artistique et culturel du Centquatre à Paris pour effectuer un grand débat remettant en cause les politiques de rejet des étrangers adoptées en France. Cet évènement a marqué la prise de conscience collective du peuple face au gouvernement qui continue de faire taire la précarité de ces populations.
De nombreuses formes d'initiatives citoyennes peuvent constituer un soutien et un socle pour développer une politique d'accueil en faveur des migrants.

La mobilisation croissante de l'aide associative et humanitaire

Face à la problématique migratoire, les associations et organisations humanitaires ne sont pas en reste. Elles naissent d'engagement citoyen pour prendre la forme d'associations locales et/ou emboîtent la solidarité citoyenne en constituant des réseaux avec un rayonnement à l'échelle nationale voire internationale. L'objectif est multiple : d'une part contrer les atteintes à l'éthique et aux droits fondamentaux en soutenant, accompagnant et organisant l'hospitalité auprès des migrants, d'autre part mutualiser les pratiques et savoirs en matière d'accueil et enfin rassembler et mettre en réseau les différents acteurs locaux qui peuvent intervenir et faciliter une aide directe. Par la portée de ses engagements, l'action associative permet d'ancrer la volonté d'entraide lancée par les citoyens.

À titre d'exemple, l'association Jarit située à Valence en Espagne, sur la frontière méditerranéenne, est une organisation de services d'attention auprès des populations migrantes. « Il s'agit d'un accès à l'information qui est facilité et qui met en lien les individus vers des services organisés indispensables tels que : les démarches administratives, des ateliers pédagogiques pour les enfants ou encore des cours de langue[13] ». L'association est composée de 70 bénévoles et travaille en partenariat avec d'autres organisations à Valence qui les aident à organiser les cours de langue, les ateliers etc. Cette association comprend des membres au profil et aux compétences variés qui interviennent à des échelles différentes. Ce mélange de fonctions et d'échelles d'action permet d'accompagner et soutenir sur de nombreux plans les migrants à leur arrivée en Espagne. De même, sa localisation spécifique à proximité de la frontière maritime lui permet d'agir directement auprès des nombreux débarquements de bateaux de fortune remplis de migrants après des voyages souvent mouvementés de plusieurs jours en mer. La pertinence de cette association se trouve aussi dans sa localisation à proximité d'un carrefour maritime particulièrement meurtrier dans les parcours migratoires. Aussi, apporter de l'hospitalité auprès de ces populations après cette délicate étape prend tout son sens.

Parmi les nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) qui

13 Propos recueillis lors d'un entretien téléphonique réalisé le 1er mai 2020 avec le Directeur de l'association Jarit basé à Valence et qui vient en aide aux populations migratoires

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

participent à l'accueil des migrants en Europe, l'ONG allemande Sea-Watch s'est distinguée ces dernières années. Son objectif est le sauvetage des migrants en détresse en Méditerranée. Elle s'est alliée à plusieurs reprises à Médecins sans Frontières (MSF) pour mener à bien le débarquement de nombreux migrants en Europe. Elle s'est également illustrée le 7 septembre 2020 aux côtés d'autres ONG devant le Reichstag à Berlin pour réclamer l'évacuation de 12 700 migrants qui vivent dans des conditions sanitaires déplorables dans le camp surpeuplé de Moria, sur l'île de Lesbos en Grèce. Les États régionaux allemands s'étaient engagés à accueillir plus de mille migrants alors que seulement 465 ont été pris en charge depuis janvier.

Les associations et ONG sont animées par une volonté commune de solidarité et œuvrent en faveur des migrants par une aide directe mais peuvent aussi endosser le rôle de porte-parole auprès des institutions politiques en prenant place dans les villes.

Le soutien municipal comme affirmation d'une volonté d'accueil

Les villes se trouvent être au cœur de l'accueil des migrants. En effet, c'est en son sein que l'action citoyenne et associative a lieu. De plus, la ville représente un ensemble d'une multitudes de lieux vécus par les migrants au cours de leur parcours : c'est notamment un espace obligatoire pour les individus qui cherchent à régulariser leur situation auprès des institutions politiques et administratives. De même, la ville est aussi synonyme d'hébergement, de lieu où se former et éventuellement évoluer, et d'espaces de rencontre et de cohabitation, que ce soit avec d'autres personnes en mouvance, des bénévoles ou encore des citoyens.

Malgré la politique répressive ou un silence de l'État vis-à-vis de cette problématique migratoire, certaines villes et plus particulièrement certaines municipalités militent en faveur de l'accueil des migrants. Les municipalités disposent en effet, de nombreuses compétences sur différents domaines : l'éducation, la santé, la culture, la sécurité, etc. C'est en partie parce que ces collectivités territoriales touchent à de nombreux domaines qu'elles ont la possibilité d'initier des politiques locales en faveur de l'accueil des migrants. Il est question d'adapter les pratiques pour envisager des mesures hospitalières concluantes : notamment sensibiliser les populations locales à une approche positive et bénéfique des migrants sur le territoire et pérenniser les actions prévues pour une efficacité sur le long terme. Cette position radicale de la part des municipalités crée un décalage voire des mésententes entre la volonté d'accueillir de la part des villes et la volonté de rejeter de la part de l'État. Les municipalités se mettent en avant en assumant leurs responsabilités en terme d'accueil auprès de populations vulnérables en besoin et en se saisissant des enjeux face à l'absence d'action de la part de l'État.

Les initiatives de certaines villes sont parfois entravées par des représentants de

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

l'État qui jugent leurs actions parfois trop accueillantes comme ça a été le cas pour Rouen. En effet, la ville a décidé de mener des politiques d'accueil en faveur des migrants en dépit d'une préfecture hostile qui n'a pas hésité à agir contre la volonté du maire en empêchant catégoriquement la mise à disposition de locaux pour loger des individus. L'autorité du préfet en matière de gestion migratoire amoindrit grandement les compétences de la ville même sur son propre territoire.

A l'inverse, les villes peuvent bénéficier dans la majortié des cas du soutien de la société civile, qui se montre particulièrement compréhensive et volontaire, sur laquelle s'appuyer comme c'est le cas pour Briançon par exemple. En effet, cette ville à proximité de la frontière franco-italienne montre que l'accueil de migrants en transit peut avoir lieu de manière exemplaire grâce à un solide réseau de solidarités. En 2015, elle a par ailleurs adhéré au dispositif national « Ville Solidaire » pour l'accueil des migrants. Depuis, la commune n'a eu de cesse de réaffirmer son engagement et de saluer l'élan de solidarité des associations et des citoyens briançonnais qui aident constamment les migrants.

Malgré un sentiment d'exclusion qui persiste sur le territoire frontalier, la volonté d'incorporer de l'hospitalité dans les villes demeure grâce à une diversité d'acteurs : les citoyens qui ont une action directe sur la prise en charge des migrants, les associations qui, par une mise en réseau d'acteurs apportent une réponse complète auprès de ces populations, les ONG qui se distinguent par une marge de manœuvre plus importante encore et les municipalités qui permettent d'instaurer une prise en charge de manière pérenne sur le territoire. Tous ces acteurs ont un impact local mais peuvent aussi avoir des conséquences à l'échelle nationale, comme en témoigne la médiatisation de Cédric Herrou ou encore la protestation de l'ONG Sea-Watch devant le Reichstag à Berlin. On peut donc s'interroger sur la finalité de ces actions menées : est-il possible de matérialiser ce désir d'hospitalité dans les villes ? Peut-il prendre forme et/ou s'implanter dans les villes frontalières ?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les ZAPI et espaces publics : premiers lieux d'ancrage des migrants

La fortification des frontières a pour effet de rendre difficile l'accès à un pays. Cela a pour conséquence de générer des espaces d'attente aux abords de ces limites européennes et nationales. Des campements informels prennent ensuite rapidement forme et se multiplient dans les pays limitrophes et plus particulièrement dans les villes frontalières faisant office de premier filtre aux flux migratoires et mettant en avant la concentration des migrants en situation irrégulière. Dans les lieux de carrefour de mobilités tels que les aéroports et les gares maritimes ou ferroviaires, de véritables campements se forment. Afin d'amoindrir la visibilité de ces populations, les zones d'attente pour personnes en instance (ZAPI) ont été mises en place. Il s'agit de bâtiments à proximité des lieux de transit dans lesquels sont confinées les personnes qui ne sont pas autorisées à entrer sur un territoire pour défaut de visa, document de voyage manquant ou douteux. Juridiquement parlant, ces lieux d'attente ne sont pas sur le territoire étatique. En France, ils sont chaque année des milliers de voyageurs « non admis » à errer jusqu'à 20 jours dans des conditions parfois difficiles dans ces lieux, le temps que les autorités clarifient la situation. Cette décision se solde parfois par une démarche administrative pour effectuer une demande d'asile mais bien souvent les individus sont renvoyés chez eux. L'aéroport d'Orly, au même titre que l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, possède l'une des cent ZAPI qui se trouvent sur le territoire français. Pour les individus qui ne passent pas par ces lieux de transit, les espaces publics des villes frontalières demeurent une solution où les migrants peuvent installer leur campement en attendant

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Figure 7 : Zone extérieure dans la ZAPI de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle, en 2018 par Charlotte Boitiaux - Source : Site internet de Infomigrants -

d'élaborer une stratégie afin de poursuivre leur trajectoire et notamment traverser la frontière sans encombre. Les espaces urbains, lieux de partage et de communication par excellence deviennent des sites ambiguës : facilitant à la fois la rencontre entre les individus et mettant également en exergue le caractère isolé et alarmant des migrants. Ces « [...] campements informels ont alors émergé spontanément [...][14] » transformant les frontières en espaces de mise en attente où s'organise la vie des migrants. Malgré une certaine visibilité, le manque de considération et de prise de décision de la part de la sphère politique témoignent d'une volonté de contourner le problème. Assez vite, les nombreuses médiatisations sur ce sujet ont souligné les conditions de vie très précaires et insalubres des campements composés pour la plupart de tentes ou de petites habitations faites à partir de débris, bâches et matériaux trouvés.

En avril 2019, des centaines de migrants se sont rassemblés dans la ville frontalière grecque de Diavata dans l'espoir d'accéder à la Macédoine du Nord. Or, le poste-frontalier d'Idomeni est resté fermé, ce qui a contraint les migrants à rester sur place. Des heurts ont vite éclaté dans la ville entre les forces de l'ordre et les migrants. Même au vu de ces altercations, la sphère politique a décidé de fermer les yeux et de ne pas agir. Les campements informels sont alors restés durant des mois dans le paysage urbain de Diavata.

Dans la même dynamique, le camp de transit pour migrants dans la ville frontalière italienne de Vintimille à quelques kilomètres de la France a cessé ses activités en juillet 2020. La préfecture d'Imperia a assuré le transfert des migrants restant dans les lieux vers d'autres centres d'accueil de la région. Cependant, des campements sont très vite apparus en conséquence du démantèlement de

Figure 8 : Camp de migrants dans la ville de Diavata en Grèce, à proximité de la frontière avec la Macédoine du Nord, en 2019 par Nicolas Economou - Source : Paris Match -



14 BABELS, *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, Le Passager Clandestin, Neuvy en Champagne, 2017, p.9

ce centre. Ils se trouvent au bord du fleuve qui traverse la ville, dans les espaces publics ou encore sur les plages.

Les dispositifs d'hébergement de transit : vecteurs d'hospitalité ?

La politique publique française a mis en place le Dispositif National d'Accueil (DNA) afin de répondre aux arrivées massives de migrants. Ce dispositif met en place une multitude de centres afin d'accompagner les différents profils d'individus tout au long de leurs démarches. Une multitude d'hébergements existe pour loger les personnes migrantes en fonction de leur âge, statut et démarche. Parmi toutes les typologies existantes, deux modèles d'établissements ont été pensés pour les migrants en transit : les Centres d'Hébergement d'Urgence pour Migrants (CHUM) et les Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO).

Le CHUM est un hébergement temporaire des migrants pour faire le point sur leur parcours et les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation. Il est souvent question d'individus provenant de campements informels.

Le CAO est quant à lui, un dispositif d'accueil qui est apparu en octobre 2015 avec pour but de désengorger le camp de Calais. Il s'agit de lieux d'hébergement provisoire, destinés à accueillir les migrants pendant quelques semaines. Ces lieux sont pourvus d'une gestion administrative et logistique assurée par une fondation ou une association locale, agréée par l'État. A titre d'exemple, la préfecture des Pyrénées Atlantiques a confirmé la mise en place d'un CAO dans les locaux de l'AFPA dans la ville frontalière de Bayonne en septembre 2017 pour quelques mois. Ce centre provisoire a accueilli 25 réfugiés en provenance de Grande-Synthe et Paris et était géré par l'association locale Atherbea, qui aide notamment à la réinsertion des personnes en difficulté. L'accueil des migrants s'est fait autour de l'apport de commodités nécessaires évidemment ainsi que des cours d'alphabétisation dans le but de faciliter leur intégration par la suite.



Figure 9 : Bâtiment de l'AFPA dans lequel ont été logés 25 migrants à Bayonne, en 2017 par Pierre Penin - Source : *Sud Ouest* -

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
CE DOCUMENT EST SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La question de l'hospitalité comme valeur universelle s'adresse à l'autre par l'apport de commodités nécessaires répondant à ces besoins vitaux. Cependant, cette notion pose aussi la question de la coexistence sur un même territoire. Est-ce que la présence d'hospitalité sur un territoire facilite la coexistence des individus ? En effet, le lien entre les individus ne se fait pas par l'échange de nécessités mais va au-delà. La dimension sociale peut s'ajouter à condition qu'il y ait un réel partage. Aussi, est-il possible d'envisager les CAO et CHUM, lieux où sont concentrés les migrants comme lieux d'accueil ?
Le fait de concentrer des individus au statut de migrants dans un même espace peut nous interroger sur la réelle motivation de l'État. L'isolement de ces populations ne permet pas de pratiquer une forme d'hospitalité sinon d'assouvir une volonté de non-accueil. L'enjeu financier peut aussi être la cause à l'origine de l'adoption de cette solution privilégiée dans les villes frontalières et pourtant non adaptée aux réels besoins de ces villes. Ces dispositifs d'hébergement font-ils partie d'une stratégie mise en place par l'État pour dissuader les migrants dès leur entrée sur un territoire national ?

Les logements vacants comme alternative

Tandis que les occupations informelles de lieux visibles dans les villes frontalières ravivent la question de l'accueil entre ceux qui sont favorables à l'hospitalité et ceux qui préfèrent jouer la carte de l'hostilité, l'occupation de logements vacants de manière diffuse semble être une alternative pour retrouver de l'hospitalité. En effet, cela permettrait d'intégrer cette volonté d'accueil dans le paysage urbain plutôt que de le concentrer dans des points médiatisés ou au contraire isolés et donc sans visibilité (comme c'est le cas pour les CAO). De plus, la dimension plus humaine de ces dispositifs permet une plus grande autonomie des individus et une intégration favorisée (autant avec les habitants qu'avec les différentes structures nécessaires). Ce potentiel d'accueil pourrait être exploité dans les grandes villes frontalières où la présence de logements vacants et la venue de migrants sont importantes. En effet, les villes de plus de 100 000 habitants sont touchées par ce phénomène, de même que les villes dont la spéculation immobilière incite à laisser des logements en vacance. Au total, on comptabilise plus de 3 millions de logements vacants sur le territoire français. Il serait donc bénéfique sur tous les points de réinvestir ces lieux pour en faire des logements et centres d'accueil à commencer par les villes frontalières.

Les institutions politiques, et plus particulièrement les municipalités, ont perçu cette vacance comme une ressource rare dans le contexte de crise foncière. Les logements vacants font en effet souvent écho à une utilisation dérivée ce qui leur confère une image relativement négative. Aussi, redonner une fonction à ces lieux pendant une période voulue et qui plus est pour accueillir un public d'exilés est bénéfique pour les villes. Cela permet un certain contrôle et une revalorisation de ces espaces en adoptant une occupation transitoire des lieux, c'est-à-dire, exploiter sur une période définie un espace vacant avant qu'il soit

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR
DOCUMENT SOUMIS AUDIT DROIT D'AUTEUR

soumis à un futur projet d'aménagement ou de requalification.

À une échelle supérieure, les acteurs politiques se sont alors saisis de cette opportunité offerte par le nombre important d'espaces vacants pour proposer une solution afin de reloger les migrants. En effet, à la suite de la situation d'urgence de 2015, la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) a publié une étude complète afin de décrire les démarches à suivre et les conditions nécessaires à la mise en place de projets d'habitat temporaire dédié aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. L'objectif est d'encourager et de décomplexer ce genre de projet en listant tous les avantages que cela peut apporter aux structures publiques mais également privées. L'État veut donc au travers de cette publication, mettre en avant les innovations accessibles pour revaloriser du foncier et affiche une volonté de rendre cette alternative de restitution de logements vacants courante, pour développer l'accueil au sein des villes.

La présence de l'accueil dans une ville pose la question de sa spatialisation. Les campements comme réponse immédiate à la non-gestion de ces populations, montre l'importance de trouver une solution pérenne. Or, la réponse adoptée par le gouvernement de constituer un réseau de centres adapté aux différentes typologies de migrants pose le problème de l'isolement et du regroupement de ces populations. Intégrer de manière plus diffuse, à proximité des services et dans les villes frontalières, permettrait d'éviter ces stagnations de population aux abords des limites nationales et de constituer une halte hospitalière malgré un contexte global hostile.

Ces différentes clés d'entrée au sujet des enjeux migratoires aux frontières permettent de comprendre les difficultés auxquelles font face les villes frontalières pour faire émerger de l'hospitalité. Cependant, le rôle et la détermination de certains acteurs, associés à une occupation de nouveaux espaces apportent une solution innovante et permettent d'entrevoir l'hypothèse d'une spatialisation ou du moins d'une valorisation de l'accueil.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE 2

UNE HALTE HOSPITALIÈRE AU PAYS BASQUE : LE CAS DE LA VILLE FRONTALIÈRE DE BAYONNE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE 1. UNE VILLE QUI SE REVENDIQUE COMME TERRE D'ACCUEIL

Après avoir expliqué les enjeux qui se trouvent dans ces espaces frontaliers vis-à-vis de cette problématique migratoire, je développe mon cas d'étude qui n'est autre que la ville de Bayonne, capitale culturelle du Pays Basque français et une des deux sous-préfectures du département des Pyrénées-Atlantiques. Cette ville de 52 000 habitants se situe à une trentaine de kilomètres de la frontière franco-espagnole. Sa position en première ligne me permet d'étudier la façon avec laquelle cette ville s'est illustrée pour adopter l'accueil comme projet de ville malgré une atmosphère globale réticente. Ainsi, j'ai pu mettre en avant l'hypothèse qu'une ville frontalière peut devenir un acteur majeur et fédérateur dans la mise en place de l'accueil.

La migration : partie intégrante de l'histoire du Pays Basque

Le Pays Basque est depuis longtemps un territoire emprunté par les flux migratoires. En effet, les migrations celtiques, peuples originaires d'Europe centrale arrivent dans l'espace basque antique entre les VIème et IIIème siècle avant J-C. Cette nouvelle intéraction, entre nouveaux arrivants et résidents antérieurs, fait évoluer les techniques, rites et connaissances de ce peuple. Puis, autour de l'an I, c'est l'arrivée des Romains marquée par la conquête et le vocabulaire latin qui vient enrichir la culture et amener de nouveaux savoirs. À la chute de l'Empire romain, les Vascons et les Aquitains sont intégrés et se montrent être de redoutables guerriers face aux invasions franques, wisigothiques et musulmanes. Résulte de ces affrontements, l'installation de nombreux peuples dont les peuples germaniques qui passent les Pyrénées du Nord vers le Sud, « les Wisigoth qui resteront, pour partie dans la région mais aussi les Suèdes, et les Vandales qui franchissent les montagnes au Vème siècle[15] ». À la suite de cela, les Berbères d'Afrique du Nord qui conquièrent la Péninsule Ibérique au VIIIème siècle, passent la montagne du Sud vers le Nord et entrent dans le territoire basque.

Entre le Xème et le XVème siècle, le mouvement de reconquête par les chrétiens des terres ibériques, fait partir beaucoup d'hommes. De nouveaux migrants, en provenance des territoires occitans (Béarnais, Toulousains et Gascons), s'installent alors au cœur du Pays Basque et notamment dans la ville de Bayonne. Ce nouveau brassage culturel, caractéristique du Moyen-Âge, est favorisé par le développement des chemins du pèlerinage à Compostelle. Tous ces nouveaux immigrés s'installent et se mêlent aux communautés juives et musulmanes, antérieurement installées dans la ville.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

15 Conférence effectuée par URUTCHARRY Antton qui traite du sujet suivant : « Penser l'immigration autrement, agir localement » dont la retranscription se trouve sur le site de Enbata.info datant du 23 avril 2018

La fin du Moyen-Âge est caractérisée par l'arrivée de nouvelles populations, jusqu'alors inconnues des groupes de populations européennes. Il s'agit de « Bohémiens » ou encore d'« Égyptiens » qui proviennent du nord de l'Inde et dont une partie va s'installer dans le Pays Basque. Puis, les juifs séfarades espagnols et portugais fuyant l'Inquisition à la fin du XVème siècle, s'installent également et apportent leur savoir-faire, dont notamment la maîtrise de fabrication du chocolat, un des symboles de l'identité artisanale de Bayonne.

Au fil de l'histoire, ces flux migratoires, par leur quantité et leur fréquence, se sont appropriés le territoire basque français au point de faire partie intégrante de la mémoire collective des habitants. Cet intérêt est toujours présent actuellement et se manifeste notamment par la mise en place de certains évènements dans la ville de Bayonne. En 2018, l'événement « Eux c'est nous » organisé par plusieurs associations, permettait aux citoyens de découvrir au travers de 14 expositions libres, disséminées dans toute la ville, « la solidarité avec les migrants » pendant un mois. Certaines expositions se trouvaient dans des bars et restaurants afin d'être d'autant plus visibles et de toucher davantage de monde. Un forum



Figure 10 : Affiche de l'évènement « Eux, c'est nous - Etorkizuna » engagé par des associations bayonnaises, en 2018 par Jean Chopin - Source : *La croix* -

sur l'immigration à Bayonne a été organisé et ouvert au grand public afin de lutter contre les idées reçues. Plus globalement, l'enjeu de ce dispositif était de dénoncer le projet de loi asile immigration et de plutôt encourager une volonté d'accueil solidaire avec les migrants.

L'histoire du Pays Basque témoigne donc de la présence de la migration comme un phénomène ancien et intrinsèquement lié à la condition humaine et aux Basques eux-mêmes. Ainsi, le mouvement migratoire concerne l'ensemble des siècles et l'ensemble des peuples. Bayonne illustre, au travers de cette exposition, l'importance de concilier accueil et altruisme pour poursuivre l'histoire du territoire et plus précisément de la ville.

La mobilisation citoyenne depuis la « crise migratoire » de 2015

Bayonne a révélé un potentiel d'accueil depuis la « crise migratoire » de 2015. Cette annonce médiatique faisait référence « aux 65,3 millions de personnes forcées d'abandonner leur foyer dans le monde dont 21,3 millions étaient des réfugiés et plus d'un million qui serait entré en Europe cette année-là[16] ». Les pays de provenance de ces individus étaient essentiellement du Moyen-Orient comme la Libye ou encore la Syrie dû au contexte politique et économique délétère. Leur objectif était alors de passer par la Méditerranée centrale pour rejoindre l'Europe par la Grèce et l'Italie. L'Espagne ainsi que l'interstice formé par le Pays Basque français n'étaient donc pas directement concernés par ce flux migratoire et pourtant les « maires de l'agglomération bayonnaise [se sont] mobilisés[17] » pour venir en aide à ces individus.

Ainsi, dès septembre 2015, il a été question d'accueillir des familles de réfugiés au sein de foyers basques. Pour accompagner cette initiative, l'association Solidarité migrants-Etornekin (qui signifie « avec ceux qui arrivent » en basque), créée en 2015, a aussi permis de venir en aide à ces populations et plus particulièrement en accompagnant les mineurs, qui doivent notamment prouver leur minorité devant le juge et être scolarisés. 70 personnes ont donc pu être hébergées dans des familles au travers de ces différentes initiatives. Cet engagement collectif s'est ensuite matérialisé par l'ouverture d'un CAO de réfugiés en septembre 2017. Situé dans les hauts de Bayonne, cet établissement avait pour objectif de loger des réfugiés en provenance de Grande Synthe et de Paris. La gestion de ce centre avait été confiée à Atherbea. L'objectif était de créer un réel échange entre ces individus aux parcours et aux origines variés et les bayonnais locaux. Cependant, la ville se situant à proximité de la frontière et donc d'un point de passage stratégique pour les migrants, nombreux d'entre eux ont été interceptés et renvoyés hors de France, à destination de leur pays

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

16 DREYFFUS, Mathias, GARREAU, Laurent, « La crise migratoire dans la presse et les médias », *Musée de l'Histoire de l'Immigration*, 2019, p. 7

17 P.S. « Migrants : les maires de l'agglomération bayonnaise mobilisés », *Sud-Ouest*, 11 septembre 2015

d'origine. Les citoyens bayonnais ont su montrer leur désaccord en manifestant à plusieurs reprises contre le départ forcé de ces individus.

À la suite de la fermeture des frontières italiennes en mai 2018, les flux migratoires en provenance d'Afrique se sont intensifiés en Espagne et en France et plus particulièrement dans le point de passage à l'Ouest de la frontière franco-espagnole dans le Pays Basque. C'est dans ce contexte de nouvelle route migratoire reliant l'Afrique à l'Europe, que la ville de Bayonne est devenue un véritable lieu d'étape. A partir du mois de juin 2018, les abris informels et tentes se sont multipliés sur la Place des Basques, en plein centre-ville, espace où se trouvait autrefois la gare routière, véritable carrefour de bus où les individus débarquaient en provenance de l'Espagne et tentaient de monter dans un autre bus à destination d'une ville plus au nord de la France. Très vite, les citoyens bayonnais se sont manifestés pour venir en aide à ces populations en donnant des vêtements, de la nourriture et des couchages. Puis, cette volonté citoyenne s'est concrétisée en devenant une association, l'association Diakité, qui a pris le relais en organisant des distributions de repas quotidiennement et en accompagnant les personnes jusqu'aux cars « C'est notre façon de résister, d'être une société de l'accueil par l'action[18] ».



Figure 11 : Des citoyens Bayonnais viennent en aide auprès de migrants Place des Basques à Bayonne, en 2018 par Jean Chopin - Source : *La croix* -

Grâce aux actions de terrain et leur proximité avec les migrants, les citoyens et associations ont pu revendiquer les besoins de ces populations auprès de la sphère politique et plus particulièrement de la municipalité.

18 GARICOIX, Michel, « À Bayonne, la société civile organise l'aide aux migrants », *Le Monde*, 03 novembre 2018

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
MÉMOIRE SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Une municipalité au coeur de l'action : un substitut à l'État ?

Suite à cette prise de position de la part de la société civile, la mairie est en effet vite intervenue. La ville de Bayonne constituant un lieu de passage dans le parcours migratoire, la municipalité a considéré que la mobilisation associative qui a eu lieu, devait être accompagnée pour répondre à l'enjeu humanitaire. C'est pourquoi, elle a décidé de mettre à disposition un local d'accueil pour migrants en transit d'une capacité de 200 places afin de garantir une bonne gestion des actions de ces associations. Dès octobre 2018, ce centre était alors en fonctionnement afin de pérenniser cette volonté d'accueil. Le maire Jean-René Etchegaray, a décidé, face à l'unanimité du conseil municipal vis-à-vis de cette situation, de soumettre ce projet à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) dont il est le président. Situé entre la communauté de communes et la communauté urbaine, cet établissement de coopération intercommunale comprend 158 communes. Il est géré par un conseil communautaire composé de conseillers municipaux des communes membres. Bien que les communes et donc la CAPB n'aient aucune compétence dans le domaine migratoire (plutôt des compétences qui concernent la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, la collecte des déchets ménagers, les transports scolaires ou encore les transports en commun), Jean-René Etchegaray a voulu obtenir un consensus local chez l'ensemble des maires du Pays Basque à ce sujet.

De plus, le financement étant lourd à assumer pour la ville de Bayonne seule, la CAPB s'est donc chargée d'assurer le financement du centre. Le budget s'élève à un coût d'environ 71 000 euros par mois et présente un coût d'investissement de 151 000 euros. Néanmoins, face à cette décision prise dans l'urgence humanitaire et les coût imprévus dans la gestion des budgets de la CAPB, Jean-René Etchegaray a réclamé une participation de l'État, qui demeure le chef de file dans les politiques relatives à l'immigration. Cependant, la politique de l'État s'appuie plutôt sur deux piliers suivants : favoriser l'accueil des personnes « persécutées » et mettre en place une politique de fermeté à l'égard de l'immigration irrégulière, ce qui ne présente pas vraiment cet acteur comme désireux de permettre l'accueil des personnes, et qui plus est dans les villes frontalières. En effet, l'État a refusé de participer au financement du local d'accueil pour migrants. Il justifie sa décision en s'appuyant « [...] sur la notion d' "l'appel d'air"[19] », c'est-à-dire l'effet d'attraction sur les migrants que peut avoir une politique d'accueil plutôt généreuse. La Région ne s'est pas encore positionnée et est en train d'étudier la demande afin de définir les aides financières qu'elle pourrait apporter. Pour ce qui est du Département, il a également refusé de participer au financement mais voit cette initiative d'un bon oeil. Occupant un rôle assez déterminant dans la prise en charge des migrants mineurs non accompagnés, le conseil départemental s'est rapproché

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

19 CHEMIN, Anne, « L'immigration réagit-elle aux " appels d'air " », *Le Monde*, 11 janvier 2018

du maire de Bayonne dans l'optique de collaborer de manière plus directe avec cette ville, très concernée par l'arrivée de ces populations, afin d'accomplir son rôle et d'apporter un soutien.

Souhaitant partager le coût du centre d'hébergement provisoire, Jean-René Etchegaray entend bien obtenir une indemnisation des institutions politiques pour couvrir une partie des frais engagés. Malgré de nombreux refus de la part de l'État, la CAPB a donc décidé d'utiliser la voie judiciaire pour amener l'État à verser ce qu'il doit pour les actions effectuées en faveur des migrants, notamment par la mise en place du centre. La participation financière des institutions politiques est encore hardiment attendue. C'est pourquoi, la municipalité de Bayonne entretient une relation particulière avec les institutions concernant la prise en charge des migrants.

La question migratoire a été envisagée par la mairie de Bayonne « en lien mais surtout contre l'État national[20] ». En effet, les actions et notamment celle de pérenniser un centre d'accueil à Bayonne, ont été menées de manière à se substituer à l'État. Pourtant, l'autorité nationale a l'obligation d'accueillir les migrants. Mais puisqu'elle refuse de prendre en charge les frais avancés par la collectivité pour l'aménagement du centre, la municipalité bayonnaise se substitue donc à l'autorité de l'État et se proclame alors comme une autorité locale.

Bayonne s'est donc illustrée comme ville fédératrice de l'accueil au cours de l'histoire du territoire mais aussi par sa gestion exemplaire face aux événements qui se sont succédés depuis quelques années. La considération dont font preuve les citoyens de la ville auprès de ces populations ancre un peu plus ce sentiment bienveillant. La municipalité et la communauté d'agglomération se sont distinguées en occupant un rôle qui ne leur est pas propre et en choisissant d'agir face à la situation. Elles vont jusqu'à se substituer à l'autorité nationale pour assouvir leur volonté. Ce désir d'hospitalité commun chez tous ces acteurs est parvenu à se spatialiser dans la ville par l'aménagement d'un centre d'accueil pour les migrants en transit.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

20 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 30 avril 2020 avec Lucie Bortayrou, directrice de l'association Diakité

CHAPITRE 2. LA CRÉATION D'UN CENTRE POUR SPATIALISER CETTE HOSPITALITÉ

Le choix du site : une stratégie ciblée

Après avoir utilisé pendant quelques mois les locaux de l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) de Bayonne, la Mairie et la CAPB ont finalement choisi d'occuper un site vacant, plus précisément un ancien bâtiment militaire désaffecté dans le quartier Saint-Esprit à Bayonne pour loger les migrants. La localisation de ce site prend toute son importance dès lors qu'on prête attention à l'histoire des lieux. En effet, ce quartier, autrefois une commune autonome, a eu pour premiers occupants des moines de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit qui installèrent un hospice sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle d'où le nom du quartier. Très vite, de nombreux juifs séfarades espagnols ou portugais qui fuyaient l'inquisition à la fin du XVème siècle, s'installèrent dans ce quartier. C'est alors, qu'il va connaître un élan économique phénoménal et se créer une identité propre autour de cette diversité de cultures provenant d'une forte immigration.

Le fait de choisir d'incorporer ce flux migratoire dans ce quartier marqué historiquement par l'immigration, peut faire l'objet d'une interprétation : il peut symboliquement marquer une étape supplémentaire dans l'historicité de la migration, caractéristique de ce quartier avec la venue de nouveaux flux d'individus. Dans cette dynamique, il peut être envisagé comme un « renouveau » ou une volonté de dynamiser ce quartier annexé de Bayonne.



Figure 12 : Localisation du centre de transit Pausa pour migrants (rond bleu) à proximité de la gare (rectangle bleu) dans le quartier Saint-Esprit par rapport au centre-ville de Bayonne - Source : Vue aérienne provenant de Google Maps -

Cependant une autre analyse du site peut être faite, et découle d'une interprétation différente du choix du site. En effet, Bayonne, comme souvent dans les régions à proximité de frontière est une véritable ville forteresse. La ville a « participé au système de contrôle de la frontière pyrénéenne […][21] », qui est visible encore aujourd'hui au travers d'une architecture défensive avec notamment des murailles, des casernes et des châteaux. À proximité du site d'étude, se trouve la Citadelle de Bayonne, un ouvrage monumental dessiné par Vauban en 1680 et construit à la fin du XVIIème siècle à la demande de Louis XIV pour fortifier la ville. Cette citadelle s'étend sur un carré de 480 mètres de côté sur une colline surplombant le quartier Saint-Seurin. Après avoir été utilisée comme prison lors de la Révolution française, la Citadelle redevient un camp militaire pour différents régiments.
Ce site, par son architecture monumentale et son usage militaire, pourtant à proximité du centre de transit, rappelle l'étroit paradoxe entre hospitalité et menace, qui demeure sur ce territoire, et devient même identifiable à l'échelle du quartier.

La localisation de ce site, relève aussi d'une véritable stratégie politique et urbaine. En effet, le fait que le centre investisse des locaux vacants permet de favoriser l'attractivité de la ville par le biais du réemploi d'espaces. Également, il se trouve à proximité des commodités. Plus particulièrement, la gare routière qui se trouvait auparavant Place des Basques dans l'hyper-centre de Bayonne, a été déplacée à proximité du centre. Un abri de bus a été aménagé en face du portail du centre, toujours dans cette même optique de faciliter les déplacements. De

Figure 13 : Façade d'entrée du centre de transit Pausa et de l'arrêt de bus, photographie réalisée par l'autrice le 28 octobre 2020

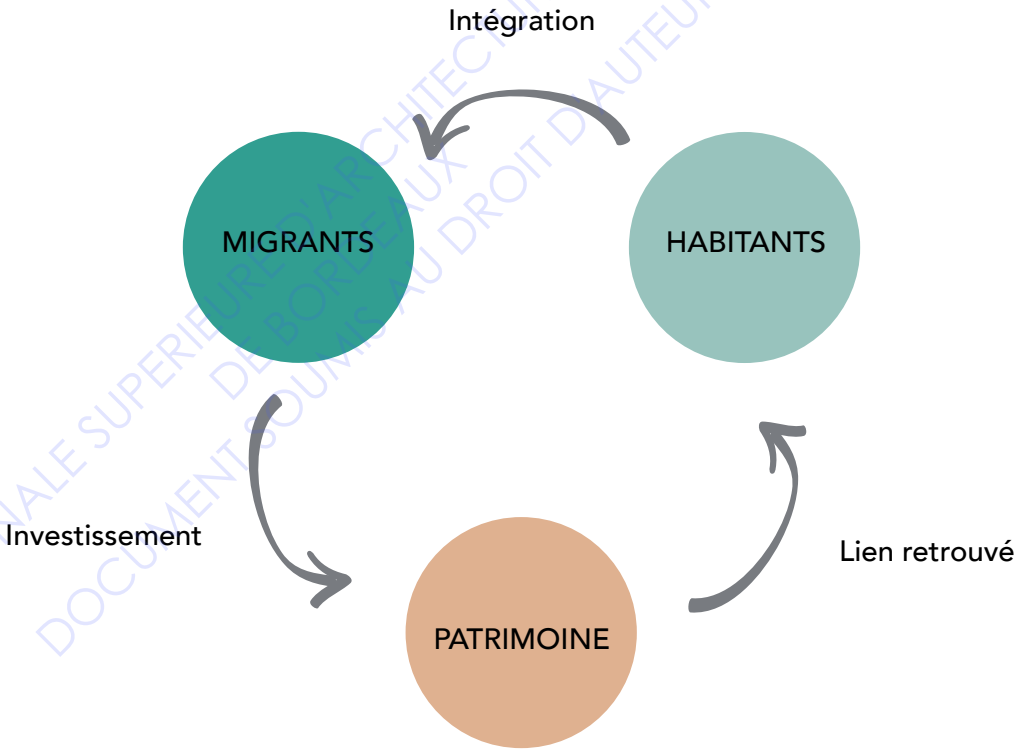


21 GARÂT, Isabelle, « Qu'est-ce qui fait ou ne fait pas "patrimoine" ? L'exemple du domaine militaire du "Château-Neuf, casernes de la Nive" à Bayonne », *Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit*, 2000, p. 140

même, la gare de Bayonne est accessible à 5 minutes à pied seulement. Cela joue en faveur des migrants pour faciliter leurs déplacements entre leur lieu de vie (le centre) et la ville vers laquelle ils vont se diriger pour continuer leurs parcours. Mais plus important encore, la question de la visibilité est essentielle. Autrefois présentes sur l'une des places du centre-ville, il a toujours été question de déplacer ces populations sur la rive droite. Le centre-ville se situant sur la rive gauche, une mise à distance est donc recherchée et se manifeste symboliquement par la présence du fleuve de l'Adour. Les quais de Lesseps dialoguent avec le centre-ville sur l'autre rive et sont pourtant séparés par la frontière immatérielle créée par l'eau. Aussi, cette population alors isolée, demeure moins visible aux yeux des touristes comme des locaux.

L'arrivée de nouvelles populations permet une revalorisation partielle par l'occupation de sites autrefois délaissés et appartenant au patrimoine oublié de Bayonne. La création de lieux d'accueil peut alors se présenter comme un levier pour réconcilier les habitants du territoire avec leur passé architectural et faire changer de regard sur la venue de migrants dans la ville.

Figure 14 : Schéma relationnel des migrants, des habitants et du patrimoine au sein de la ville de Bayonne réalisé par l'autrice



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'enjeu de l'habitabilité : la fonctionnalité et la neutralité comme mot d'ordre

Le centre de transit Pausa occupe donc un ancien bâtiment militaire. Plus précisément, il se trouve dans des locaux auparavant utilisés comme « […] halles, arsenal et dépôts divers, […] définitivement abandonnés par les militaires dans les années 1970[22] ». La mairie de Bayonne et la CAPB n'étant pas

22 GARÂT, Isabelle, « Qu'est-ce qui fait ou ne fait pas "patrimoine" ? L'exemple du domaine militaire du "Château-Neuf, casernes de la Nive" à Bayonne », *Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit*, 2000, p.141

en capacité de réhabiliter ce lieu, il a donc fallu trouver des solutions afin de rendre ce site initialement prévu pour une fonction d'entrepôt militaire, viable et habitable par des individus au quotidien. Cela s'est donc traduit par l'apport de commodités nécessaires et une réorganisation des espaces autour de plusieurs pôles : le pôle accueil, le pôle alimentaire, le pôle transport et le pôle vestiaire.
Lors de ma visite du centre, j'ai pu rencontrer plusieurs acteurs (bénévoles et salariés) qui m'ont expliqué les fonctions des différents pôles et le « schéma type » que suivait un individu en arrivant sur site. Après être passé par l'entrée et la cour intérieure, celui-ci fait un passage obligé au pôle d'accueil où le fonctionnement et les règles du centre lui sont expliqués. Il peut ensuite prendre place dans le dortoir qui lui correspond (ceux des femmes étant dans les anciens bureaux administratifs donc plus à l'écart et celui des hommes se situant dans la partie entrepôt). Il a ensuite le droit à deux repas par jour, servis dans la salle de restauration, ouverte sur le dortoir des hommes. Un pôle vestiaire met à disposition, à la manière d'une boutique, des vêtements et accessoires gratuits auxquels les individus ont droit avec une certaine limite en fonction des articles « […] un manteau par exemple mais plusieurs t-shirts[23] ». Enfin, les individus peuvent se rendre dans le pôle transport afin d'acheter un billet de bus pour organiser la suite de leur voyage. Cette pièce sert aussi de salle d'études pour les mineurs qui sont scolarisés. Les sanitaires femmes sont à proximité de leurs dortoirs tandis que les sanitaires hommes se situent dans les anciens garages, à proximité de la salle de prière et de la réserve. Les espaces aux usages auparavant militaires, semblent avoir été réorganisés pour offrir de nouvelles fonctionnalités. De nombreux individus sont déjà passés par des lieux insalubres et insécuritaires auparavant. Le fait de mettre l'accent sur la fonctionnalité s'avère être une véritable bouffée d'oxygène et trêve dans leur parcours très découpé.

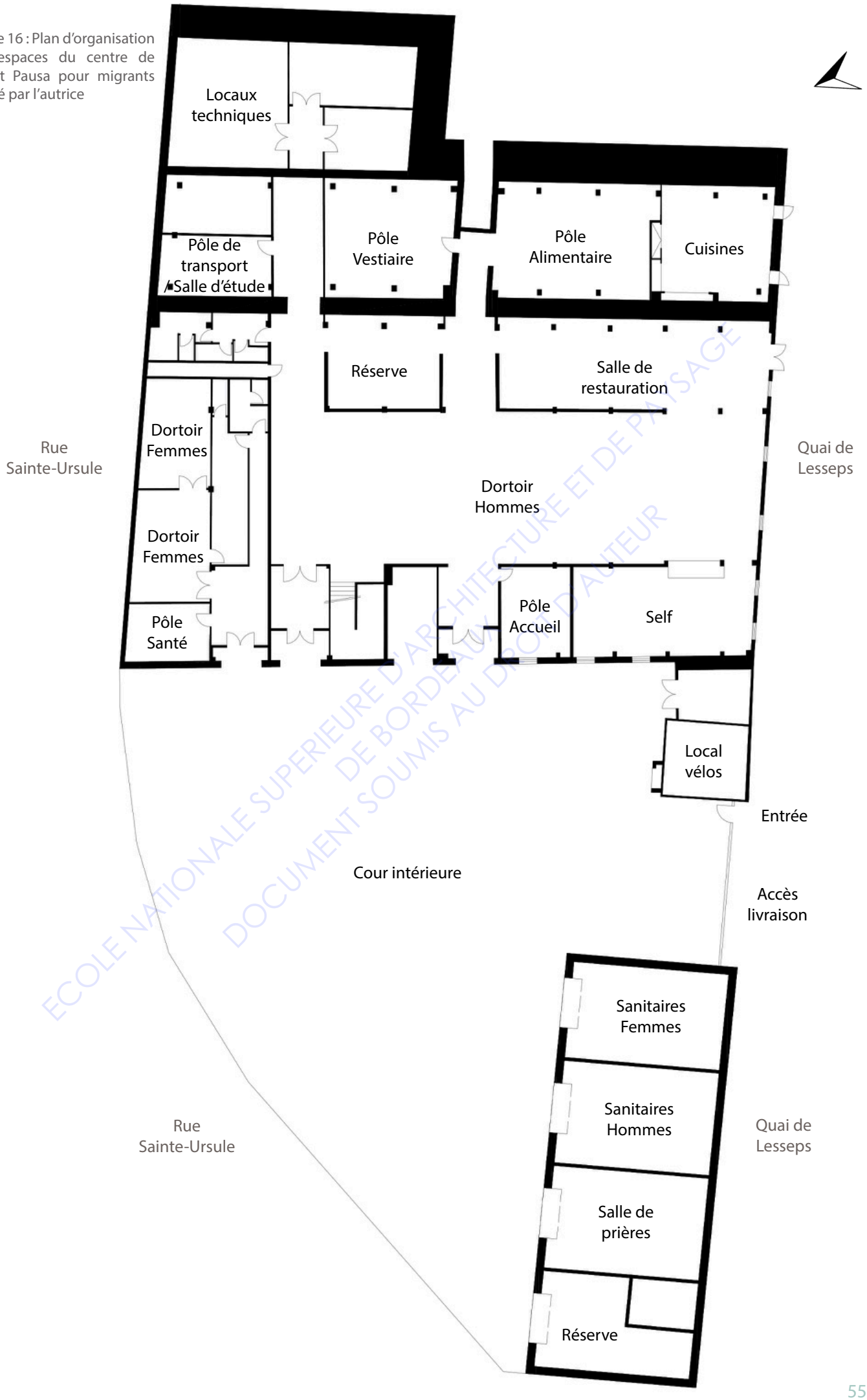
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 15 : La cour intérieure du centre, espace aux multiples pratiques, en 2018 par Rémi Carlier - Source : Site internet de Infomigrants -



23 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 19 octobre 2020 avec Véronique Mimran, membre de l'association Diakité et référente du pôle vestiaire

Figure 16 : Plan d'organisation des espaces du centre de transit Pausa pour migrants réalisé par l'autrice



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Cependant, même si des usages sont plus ou moins incités dans les espaces, les individus semblent s'approprier les lieux en diversifiant les pratiques. La cour intérieure est particulièrement propice à cela et revêt plusieurs casquettes : lieu d'échanges avec les bénévoles et salariés à proximité de l'accueil, lieu de loisir avec la pratique du foot ou encore des jeux de société et surtout un espace tampon qui donne accès à l'extérieur du site et tous les espoirs qu'il représente.

Aussi, le caractère habitable du lieu se traduit par un besoin fonctionnel fort, sans cesse chahuté et renouvelé par les pratiques des migrants. De même, en observant le site, apparaît une certaine dualité entre neutralité et appropriation. En échangeant avec les bénévoles, il a semblé évident que pour laisser libre à chacun de se « créer une bulle ou son propre univers[24] », il fallait une certaine neutralité sur le site. En effet, il semble difficile de penser des espaces utilitaires de manière unique, en se calquant sur le mode de vie et d'utilisation des espaces habités en France, sans prise de conscience culturelle des pays de provenance des migrants. Aménager ces espaces seulement avec des meubles nécessaires, sans décoration ou extravagance qui pourraient faire référence à une certaine influence ou culture, semble donc être la solution adoptée sur ce site.



Figure 17 : Un dessin effectué par un enfant et conservé dans le pôle d'accueil du centre, en 2020 par Jacques Pons - Source : *France Bleu* -

Cependant, en étant un peu plus attentif aux lieux, ceux-ci montrent tout l'inverse avec une multitude de traces de passage dans ces bâtiments, témoin d'une certaine appropriation. Ces individus ont le droit de rester sur site

24 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 19 avril 2020 avec Lucie Bortayrou, directrice de l'association Diakité

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
MÉMOIRE SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

seulement quelques jours et pourtant une multitude d'entre eux a fait le choix de marquer de manière indélébile leur passage dans ce lieu. A titre d'exemple, j'ai pu apercevoir dans l'encadrement de la porte d'entrée de l'accueil des traits avec des nombres qui peuvent s'assimiler à la mesure et la progression de la taille d'enfants. De même, de nombreuses inscriptions et dessins sont griffonnés aux murs blancs du dortoir pour hommes et dans la salle de restauration. Enfin, des tags sont présents sur les murs de la cour intérieure et du portail extérieur. Aussi, tous ces détails contrastent avec la froideur et la neutralité voulues du site et confèrent une dimension humaine au bâtiment.

La modularité comme témoin d'un ancrage temporaire et incertain

Les flux migratoires, par leur spontanéité et leur incertitude engendrent des besoins directs et ciblés. Ils sont difficilement contrôlables, prévisibles et quantifiables sur la durée et cela se ressent dans le centre. En effet, ce site étant en fonctionnement depuis octobre 2018, je m'attendais à avoir des espaces aménagés de façon pérenne, de manière à pouvoir répondre aux besoins quels qu'ils soient. Mais, la réalité est toute autre, puisque tous les aménagements qui ont été apportés sont seulement « posés » et non pas ancrés dans le site. Les sanitaires pour hommes qui se trouvent dans les anciens garages sont disposés dans deux grands Algeco, prêts à être déplacés ou enlevés. De même, les dortoirs sont composés de lits de camps et les « cuisines » ne disposent en réalité d'aucun équipement de préparation ou cuisson mais seulement des éléments électroménagers pour réchauffer.



Figure 18 : Dortoirs du centre composés de lits de camps, en 2018 par Mathilde Mathieu - Source : *Médiapart* -

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Tous ces éléments posent la question de la modularité comme la conception d'un système formé d'éléments qui peuvent être assemblés puis séparément modifiés, retirés ou ajoutés sans interférer avec le fonctionnement des autres éléments. Cependant, la modularité sur ce site a ses limites. Il ne s'agit pas de modules à proprement parler ou de blocs qui seront déplaçables ou remontables ailleurs sur le site afin de démultiplier les aménagements ou configurations possibles. Il n'est donc pas question de modularité vis-à-vis des usages mais bel et bien de la temporalité. L'incertitude autour de ces flux migratoires ne permet pas de projeter le maintien du site sur le long terme. Il a en effet, été mis en place pour apporter une solution d'urgence auprès d'un besoin spontané, soit l'arrivée soudaine de migrants africains par la route hispano-marocaine.

Lors de mon échange avec Jean-Pierre, le responsable du centre Pausa à la CAPB, il m'a affirmé que cet aménagement est « […] la meilleure solution envisageable pour aider ces personnes en grande précarité à retrouver de la dignité[25] ». Nous avons aussi évoqué le cas de la ville de Briançon dans les Hautes-Alpes, comparable à Bayonne car engagée dans l'accueil des migrants à proximité de la frontière franco-italienne. La mairie s'était en effet alliée à l'association Refuges solidaires pour récupérer un ancien bâtiment inoccupé et en faire un lieu unique pour offrir une pause précieuse aux exilés dans leur parcours migratoire. Cependant, les élections municipales de 2020 ont bouleversé cet équilibre, mis en place depuis trois ans. L'ancien maire, Gérard Fromm qui représentait le parti Divers gauche, a été remplacé par Arnaud Murgia, qui appartient au parti Les Républicains donc de droite. Ce changement politique qui pourrait s'avérer anodin engendre des conséquences importantes pour l'engagement local puisque le nouveau maire souhaite fermer le centre pour récupérer le bâtiment. Un dialogue est en cours avec les membres de l'association qui œuvrent dans ce centre, cependant aucune alternative ne semble avoir été proposée par la municipalité.

L'actuel maire de Bayonne, Jean-René Etchegaray est du parti politique de droite cependant au-delà de l'importance de l'étiquette politique de la municipalité, un changement de maire pourrait être à l'origine des mêmes conséquences dans la ville de Bayonne. La dominante politique municipale joue donc un rôle décisif dans la mise en place ou au contraire la suspension d'une démarche d'entraide et justifie de son caractère incertain et imprévisible.
La volonté de faire un centre de transit avec la possibilité d'y séjourner quelques jours manifeste un ancrage temporaire et limité des individus sur le territoire. Cependant, il peut arriver que des individus passent au travers des mailles du filet en restant plusieurs semaines voire plusieurs mois sur le site. Parmi les migrants que j'ai pu rencontrer, Giani et Ismail m'ont affirmé être dans le centre depuis plus d'une semaine, ce qui dépasse la durée des deux ou trois jours normalement autorisée. Il est fréquent que cette situation arrive car « on est pas

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

25 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 05 octobre 2020 avec Jean-Pierre, responsable du centre Pausa à la Communauté d'Agglomération Pays Basque

là pour fliquer qui sort et qui rentre, notre rôle est de s'assurer que leur séjour au centre leur permet de décompresser et de constituer une pause bénéfique pour eux[26] ».

De même, le centre ne choisit pas les migrants qui y séjournent, c'est pourquoi, certains d'entre eux choisissent de ne pas continuer leur parcours et font une demande pour régulariser leur situation afin de pouvoir rester sur ce territoire particulièrement hospitalier. C'est par exemple ce qu'il s'est passé pour Marlay, actuel bénévole à l'association Diakité et ancien migrant passé par ce centre. Ce dernier a tout de suite « […] aimé ce centre et cette ville[27] », c'est pourquoi, il a décidé de rester et a fait une demande d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). Il a ensuite eu la chance d'être logé par l'association Atherbea dans le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) du Pays basque le temps de la prise en charge de sa demande de régularisation. Des personnes isolées et des familles de nationalités étrangères sont accueillies dans cet établissement. Les conditions d'entrée sont les suivantes : les personnes doivent demander l'asile en France, ne pas avoir de ressources suffisantes et de possibilité de logement. Marlay a pu obtenir l'asile depuis deux ans et participe aujourd'hui à promouvoir l'accueil sur ce territoire qui l'a/qu'il a adopté en faisant parti de plusieurs associations dont Diakité.

Aussi, la situation est trop incertaine vis-à-vis de la situation politique et des migrations directement, pour envisager le fonctionnement du site sur une temporalité même moyenne. Le centre pouvant à tout moment ne plus être indispensable, la modularité semble le système le plus adapté pour son fonctionnement, alors basé sur un ancrage temporaire, même si quelques rares exceptions échappent à ces mécanismes, et parviennent à s'installer de manière définitive sur le territoire.

Par la création d'un centre destiné aux migrants, la ville frontalière de Bayonne manifeste donc son implication dans cette problématique actuelle. En plus, d'une simple intervention sur l'espace public, il est alors question d'avoir un réel impact et un véritable lieu destiné aux migrants dans le maillage urbain. Aussi, cette initiative montre qu'au-delà d'une simple considération, une remise en question est effectuée pour accueillir et soutenir ces individus en transit.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

26 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 27 octobre 2020 avec Jean-Marc, membre de l'association Diakité

27 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 28 octobre 2020 avec Marlay, membre de l'association Diakité

CHAPITRE 3. SYNERGIE ET CONFRONTATION DES ACTEURS DE L'ACCUEIL

Un réseau à l'échelle locale, preuve d'une solidarité des acteurs

Par sa place stratégique à proximité de la frontière franco-espagnole et l'inscription depuis des siècles des flux migratoires sur ce territoire, un réseau d'acteurs s'est développé et tissé. Cette dynamique progressive de l'entraide trouve l'origine de son implantation dans la volonté citoyenne qui s'est de multiples fois illustrée. La ville et la CAPB ont considéré que la mobilisation associative qui a suivi devait être accompagnée pour répondre à l'enjeu humanitaire. C'est pourquoi, la position de Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne et président de la CAPB a permis d'instaurer et tracer une ligne commune afin d'orienter les acteurs vers un objectif commun. Cette initiative globale est à l'origine du maillage dense de l'accueil présent dans cette ville.

Ainsi, plusieurs structures travaillent ensemble en collaboration avec la municipalité. Les associations occupent notamment une place prépondérante dans le réseau de l'accueil bayonnais. On retrouve des associations locales, créées par la volonté citoyenne telle que l'association Diakité, très active depuis les nouvelles vagues migratoires de 2018 et qui œuvre notamment au bon fonctionnement du centre quotidiennement. Également, l'association Solidarité migrants-Etornekin a vu le jour dans le but d'accompagner les mineurs dans leurs démarches auprès du département, sans oublier l'association Aux oubliés, qui vient en aide aux personnes sans domicile fixe, et apporte son soutien auprès de ces populations.
Également, des ONG et associations nationales telles que La Cimade, Emmaüs, la Banque Alimentaire et Médecins du Monde interviennent et permettent de constituer un lien international qui s'étend jusqu'à l'Europe. Ces ONG sont intervenues plus tard, une fois les évènements médiatisés et sont désireuses de faciliter l'arrivée de ces populations : accompagner les démarches juridiques pour la Cimade, apporter des biens nécessaires pour Emmaüs et des dons alimentaires pour la Banque Alimentaire et mettre en place un pôle santé avec des salariés pour Médecins du Monde (et non pas basé sur un système de personnel médical bénévole comme c'est le cas actuellement). L'implication de ces différentes structures prouve la large échelle d'intervention de la part du milieu associatif qui permet de fédérer l'accueil au sein de la ville.

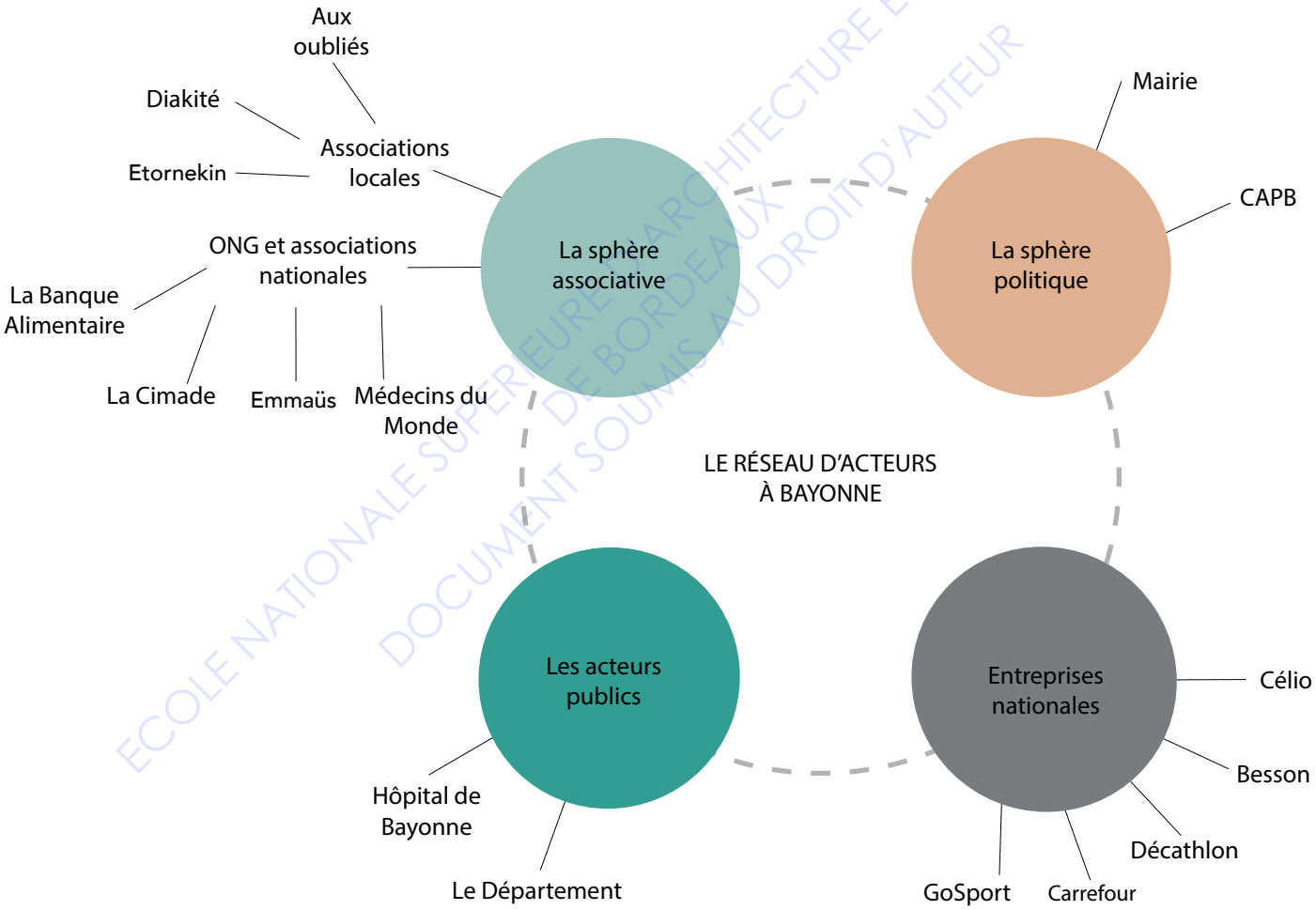
Outre l'engagement des structures associatives, de nombreux acteurs publics interviennent également dans ce processus. La collaboration entre acteurs privés et publics a donc lieu à différentes étapes de l'accueil. À l'échelle du centre, les salariés employés par la CAPB « sout[iennent] les bénévoles en effectuant des tâches prenantes qu'ils n'ont pas le temps de faire[28] ». Ils interviennent de 7h à

28 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 27 octobre 2020 avec Mélanie, salariée employée par la CAPB, qui travaille dans ce centre depuis 6 mois

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

22h et effectuent des gardes pour assurer la sécurité la nuit. Cette collaboration permet un maintien optimal du site et illustre un travail effectué main dans la main entre les citoyens et les institutions politiques. De même, l'hôpital de Bayonne est en lien permanent avec le centre, offrant ses services afin de prodiguer des soins d'urgence ou de prise en charge si nécessaire. Le personnel médical bénévole qui se rend au centre provient d'ailleurs en majorité de cet hôpital. Enfin, le Conseil Départemental est également une structure concernée et active dans la prise en charge des migrants mineurs. En effet, ceux-ci doivent passer par cette structure afin d'être reconnus au statut de mineur et être isolés par la cellule de péréquation nationale. Il a pour obligation de placer les moins de 15 ans en famille d'accueil et intégrer les plus âgés dans une maison d'enfant à caractère social. En fonction des besoins, le Département peut aussi lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des associations pour trouver de nouveaux lieux d'accueil adaptés. Ainsi, au-delà d'une participation bénévole, les institutions, partie intégrante du réseau d'acteurs, ancrent cette volonté d'hospitalité dans la ville.

Figure 19 : Schéma de l'ensemble des acteurs du réseau solidaire de Bayonne réalisé par l'autrice



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Également, des entreprises nationales font des dons réguliers pour apporter leur soutien. Les bénévoles m'ont par exemple affirmé que la société Carrefour faisait régulièrement des dons de denrées alimentaires qui ne peuvent plus être commercialisées. De la même façon, des sociétés telles que Décathlon, GoSport, Célio ou encore Besson chaussures font des arrivages de dons au centre Pausa. De cette façon, ces sociétés, en donnant à des associations peuvent être partiellement défiscalisées, ce qui permet d'encourager ce type

d'actions et profite à tout le monde. Ainsi, de nombreux acteurs semblent engagés dans ce projet, témoignant de la mise en place d'un réseau performant et actif. Bien que répondant à des besoins différents, tous collaborent dans un seul et même but : prodiguer l'accueil. Cette envie de solidarité rassemble une multitude de structures : département, commune, municipalité, établissements publics, établissements de santé, sociétés alimentaires et vestimentaires, ONG, associations et citoyens. La mise en place d'un réseau d'acteurs aussi conséquent, preuve de l'engagement bayonnais, justifie l'image d'une ville particulièrement active pour la migration.

Relations et intéractions avec les institutions : entre collaboration et rapport de force

Depuis l'arrivée progressive de migrants à Bayonne, les acteurs se sont mobilisés et ont dû s'organiser les uns par rapport aux autres afin d'apporter une réponse collective cohérente. Dû au caractère instable et imprévisible des flux migratoires, les rapports entre acteurs ont pu évoluer en réponse à la situation. Aussi, lors de la prise en charge initiale, les acteurs ont collaboré face au besoin urgent et ont su mutualiser leur envie d'apporter leur soutien. En effet, citoyens, bénévoles, municipalité et commune ont œuvré pour la mise en place d'un accueil organisé qui s'est finalement traduit par l'ouverture d'un centre de transit. Ce consensus général annonçait une cogestion durable de la migration sur le territoire.
Cependant, le fait que le centre soit géré par les actions des bénévoles issus de l'association Diakité et des salariés employés par la mairie et la commune, engendre une atmosphère particulière, identifiable au sein du site. La CAPB finance en totalité et détient donc un certain contrôle sur le centre. Le fait d'y incorporer des salariés qui répondent à leur exigence, impose un certain cadre auprès des bénévoles « notre différence de statut engendre des comportements différents et parfois des mésententes[29] » comme me l'a confié Sandra, salariée de la CAPB. Les membres de l'association, engagés pour la bonne cause, se retrouvent donc quotidiennement soumis aux exigences de la mairie et de la commune, bien que leur rôle et champ d'action soient différents de ceux des salariés. Leur marge de manœuvre et actions directes se retrouvent impactées et restreintes et surtout soumises au regard des salariés.

L'investissement des bénévoles a permis initialement d'engager la lutte vers la conquête de la solidarité, qui a abouti à la spatialisation de ce désir d'hospitalité. Les salariés sont quant à eux arrivés plus tardivement sur demande de la commune pour renforcer les effectifs présents sur site. On peut donc en conclure que les deux groupes entretiennent des motivations quelque peu différentes mêmes si elles sont basées sur la même volonté. Pourtant, les salariés entretiennent un lien étroit avec la commune et ont donc plus de poids décisionnel pour faire

29 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 27 octobre 2020 avec Sandra, salariée employée par la CAPB, qui travaille dans ce centre depuis 2 mois

remonter les informations, changer l'organisation interne ou encore apporter des besoins ou propositions de solutions supplémentaires. Lors de ma visite sur site, j'ai pu percevoir une entente particulière entre bénévoles, de longues discussions entre salariés mais pas nécessairement de profonde communication entre les deux groupes. Ils cohabitent sur site, effectuent leur tâche pour le maintien du site mais ne semblent pas avoir plus de lien. Pour avoir effectué des entretiens avec des personnes des deux groupes, la différence au sein du discours se fait aussi sentir : tandis que les bénévoles s'expriment de manière passionnée, les salariés restent beaucoup plus neutres, sont attentifs à leur réponse et semblent moins enclins à véhiculer leur avis.

La sphère politique et le milieu associatif fonctionnent ensemble. L'un ne peut jouer son rôle sans le droit de regard de l'autre et pourtant, le pouvoir décisionnel détenu par les institutions politiques crée un déséquilibre au sein du réseau d'acteurs, qui se ressent dans le fonctionnement du centre et plus particulièrement dans la distance qui persiste entre les bénévoles et les salariés.

La bienveillance à l'épreuve de la vulnérabilité

La précarité des accueillis mêlée à l'incertitude de la situation, fait émaner un sentiment de vulnérabilité sur le site. Le terme « vulnérabilité » vient du latin vulnerare (blesser). Plus communément, la vulnérabilité correspond à une « situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée ou altérée[30] ». En effet, le suffixe abilis rappelle un rapport à l'altération extérieure (être exposé aux agressions) et une éventuelle défaillance de l'équilibre interne. La vulnérabilité renvoie donc directement au rapport des individus à la société dans laquelle ils vivent. Plus particulièrement, elle interroge la « représentation de l'humain » et est liée à notre condition humaine et à notre relation avec autrui.

Les salariés et bénévoles qui travaillent sur site sont particulièrement exposés à ce sentiment de vulnérabilité auprès des migrants. Bien qu'ils soient sensibles à cette cause, raison pour laquelle ils se sont investis, ils se doivent de garder une certaine distance et éviter tout attachement ou empathie envers les migrants qu'ils vont seulement côtoyer quelques jours. L'équilibre peut être parfois difficile à trouver. La directrice de l'association Diakité m'a confié que des entretiens poussés étaient effectués auprès des potentiels futurs bénévoles afin de déceler leur réelle motivation. Aussi, malgré le besoin élevé de bénévoles au sein du centre, une sélection assez stricte est effectuée afin de choisir les profils les plus appropriés.

Il y a notamment des exemples où une apparente bonne volonté peut cacher des intentions négatives auprès des migrants, personnes alors vulnérables face à ces comportements déplacés. Une personne qui semble correspondre à tous les critères lors des entretiens, va alors développer un comportement particulier et se concentrer sur les migrants en les isolant et en échangeant longuement avec eux. Par exemple, lorsque je me suis rendue sur site, j'ai notamment été en compagnie de la référente pôle vestiaire qui était méfiante vis-à-vis d'une

30 LIENDLE, Marie, *Les concepts en sciences infirmières*, éd. Mallet Conseil, 2012, p. 305

autre bénévole récemment arrivée et ce parce qu'« elle ne fait rien de particulier au centre pour aider, elle discute beaucoup avec les migrants je trouve[31] ». Dans la même dynamique, d'autres bénévoles m'expliquaient que l'envie chez un individu de faire du bénévolat provient parfois d'un besoin au fond d'eux à combler ou compenser. Il peut s'avérer bienveillant comme déplacé, c'est pourquoi des contrôles réguliers sont nécessaires lors de l'arrivée d'un nouveau bénévole pour s'assurer de sa bonne conduite et de ne pas impacter les migrants en conséquence, déjà en proie à d'autres problématiques.

Aussi, un obstacle supplémentaire dans la quête de l'hospitalité dans une ville peut se trouver directement chez les acteurs. Malgré une bienveillance globale chez ces derniers, une anomalie peut vite être décelée et causer du tort dans le réseau d'acteurs tout entier. Cette vulnérabilité peut survenir à plusieurs échelles et montre la fragilité d'un équilibre à trouver dans la mise en place de l'accueil.

Bayonne se caractérise donc par la mise en place d'un accueil optimal et organisé. Déjà présent dans l'histoire de la ville, cet engagement semble perdurer au travers des époques et s'adapter aux différentes formes de migrations. L'initiative citoyenne a en effet pu être renforcée par la municipalité pour asseoir une certaine cohésion. De nombreux acteurs publics et privés, locaux et nationaux se sont alors engagés à leurs côtés afin de constituer un véritable réseau. Cette entraide s'est finalement matérialisée par l'occupation de locaux vacants afin de constituer un centre de transit. Cet aménagement, malgré de nombreuses contraintes, constitue une solution innovante temporaire, qui tend à être envisagée sur le long terme à l'image de la migration.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

31 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 19 octobre 2020 avec Véronique Mimran, membre de l'association Diakité et référente du pôle vestiaire

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE 3

VERS DES VILLES FRONTALIÈRES PLUS ACCUEILLANTES ?

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Nous avons vu qu'il est difficile de trouver un terrain d'entente entre l'accueil et l'exclusion des migrants dans une ville frontalière. L'une des difficultés provient de la complexité à trouver une complémentarité entre les différents acteurs. L'analyse de l'étude de cas de Bayonne comme ville hospitalière, permet d'identifier plusieurs scénarios qui faciliteraient l'implantation de projets d'accueil plus ou moins importants dans d'autres villes. De plus, l'analyse de cas d'études supplémentaires qui vont suivre, montre qu'il y a une véritable progression dans la pensée. Les villes frontalières de Briançon, Strasbourg et Grande-Synthe se caractérisent par la diversité des actions qu'elles mettent en œuvre en faveur de l'accueil des migrants. Également, certains penseurs de la ville imaginent d'autres alternatives à celles qui sont actuellement proposées par les gouvernements, souvent éloignées des logiques d'accueil inscrites dans le temps. Quelles possibilités sont alors envisageables afin d'utiliser les ressources matérielles et financières de la ville frontalière pour créer de l'hospitalité ?

Un réseau d'acteurs ouverts aux problématiques contemporaines

La plupart des villes en France s'alignent avec la volonté de l'État de promouvoir une politique hostile envers l'arrivée des vagues migratoires. Comme c'est le cas pour Calais, le développement de cette ville frontalière est freiné par des politiques basées sur la méfiance et le rejet de l'Autre. Cependant, quelques villes parviennent à se dresser contre l'inaction de l'État afin de mettre en place leurs propres actions d'hospitalité. C'est notamment le cas de Bayonne qui a su se montrer innovante en terme de pratique de l'accueil.
En effet, cette ville a su rapidement mettre en place un réseau d'acteurs, attentifs à cette problématique migratoire et désireux de proposer des solutions alternatives. Cela a pu être rendu possible grâce à « […] une volonté commune d'intégrer l'hospitalité au cœur de la ville et du territoire[32] ». Plus précisément, il s'agit d'une initiative lancée par les citoyens laquelle a ensuite pris la forme d'une action associative. Cette dernière a ensuite fait appel à la municipalité et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) pour légitimer cette volonté d'entraide. C'est ainsi que la collaboration entre l'action citoyenne et associative, et la sphère institutionnelle (municipalité et agglomération) a pu asseoir une véritable politique d'accueil de la ville.

Ce désir d'hospitalité, rendu officiel, a été relayé par de multiples acteurs supplémentaires, à savoir d'autres associations locales, ONG nationales, institutions publiques et sociétés privées. Cette unicité des acteurs dans une ville est rare mais montre qu'il est possible de trouver un consensus afin

32 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 05 octobre 2020 avec Jean-Pierre, responsable du centre Pausa à la Communauté d'Agglomération Pays Basque

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

d'atteindre un but commun. En effet, tous ces services, inclus dans ce mécanisme d'entraide se complètent et tentent d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins et à l'accompagnement de ces populations en mouvance. Tous agissent collectivement dans le but de faire respecter les droits humains fondamentaux, de promouvoir l'hospitalité envers les obligations réglementaires et législatives, d'effectuer une prise en charge qualitative de l'accueil des migrants et enfin de mener une politique d'hospitalité sur la ville de Bayonne.

Par ces actions, le réseau d'acteurs bayonnais s'accorde à appliquer les valeurs recherchées par l'État. Il est sans cesse à la recherche d'une mise en relation directe avec les politiques nationales afin d'instaurer un dialogue et un échange pour mettre en place une réponse adaptée et complète. L'association Diakité a enclenché ce changement. Désireux de participer à l'élaboration, c'est tout un ensemble d'acteurs qui a mis en place des réponses concrètes face aux difficultés que rencontre la ville dans la gestion de ces populations. Il cherche à instaurer une volonté hospitalière dans la ville et plus globalement à sécuriser les parcours migratoires et à faire respecter le droit des immigrés.
Ce faire-ensemble a permis d'initier des prémisses de solutions, qui sont toujours dans l'attente d'un aval de l'État et d'un potentiel appui financier qui pourrait transformer ces actions embryonnaires en un futur concret.

Même si l'échelle d'action de ce réseau se limite à la ville de Bayonne, il coopère et échange quotidiennement avec d'autres villes afin d'inscrire leur dispositif d'accueil en cohérence avec les autres étapes des parcours migratoires. Plus précisément, les bénévoles de l'association Diakité que j'ai rencontrés, m'ont affirmé être en lien avec la ville d'Irun et plus particulièrement avec la Cruz Roja (Croix rouge espagnole) qui gère le centre d'accueil récemment mis en place. Cette ville espagnole constitue une étape importante pour les migrants qui empruntent la route hispano-marocaine. Ils s'y arrêtent avant de tenter de franchir la frontière pour accéder en France. Leur passage dans la ville d'Irun peut donc précéder leur séjour à Bayonne. La collaboration entre les différents centres permet aussi par « [...] le bouche-à-oreille de guider les migrants en direction de la prochaine ville[33] » encline à les accueillir dignement. L'association Diakité échange régulièrement avec les associations des villes de Nantes et Paris lors de vagues d'arrivées importantes. Ainsi, ce réseau d'acteurs, optimal à l'échelle de la ville de Bayonne, s'inscrit également à l'échelle des villes accueillantes de France.

Assurer la mise en réseau des villes agissant en faveur de l'accueil permet un approfondissement et une coordination des diverses actions menées. Aussi, cette coopération offre la possibilité d'avoir des retours d'expériences d'autres villes sur des actions spécifiques et ainsi de savoir si elles sont appropriées ou non. De cette façon, les villes acquièrent une connaissance affinée des leviers

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

33 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 30 avril 2020 avec Lucie Bortayrou, directrice de l'association Diakité

mais également des freins pour la mise en place de nouveaux dispositifs et actions. Cela participe à construire une bibliothèque d'outils communs et, in fine, de développer des compétences et un savoir-faire propres aux enjeux de l'accueil des personnes migrantes. Il est question pour les villes d'apprendre à co-gérer ces problématiques contemporaines, tout en économisant le temps et les moyens utilisés.

Cette mise en place, à la fois rapide et efficace, illustre la capacité des acteurs d'une ville à s'allier pour répondre aux problématiques actuelles et notamment la prise en charge des migrants. Bayonne étant une ville relativement grande avec plus de 50 000 habitants, il est envisageable de penser que cette collaboration d'acteurs puisse voir le jour dans d'autres villes frontalières particulièrement exposées au phénomène migratoire afin de favoriser l'accueil. De même, la coopération avec d'autres villes menant aussi des politiques d'accueil, assure une meilleure gestion à l'échelle nationale voire internationale.

Une adaptation au contexte local

Un autre scénario semble faciliter la mise en place d'une « ville accueillante ». Il s'agit de la prise en compte du contexte local global, à la fois social, économique et urbain du territoire. Les phénomènes migratoires sont difficilement prévisibles et quantifiables, c'est pourquoi leur gestion globale ne peut pas être faite ou pensée de manière homogène sur le territoire national par exemple. Il paraît assez évident que chaque ville et/ou site rencontre des spécificités et des problématiques différentes liées à sa situation économique, géographique et politique. En effet, le flux et le type de migration varient en fonction des villes et des pays, il est donc difficile d'imaginer et de proposer une seule réponse avec le risque qu'elle ne soit pas adaptée à toutes les situations et plus spécifiquement aux lieux d'implantation de l'accueil. Il n'y a donc pas une seule politique de l'accueil en France. Deux villes ne vont par exemple pas prendre en compte les mêmes problématiques afin de mettre en place un accueil décent et optimal des migrants puisqu'elles n'auront pas les mêmes moyens financiers et encore moins le même territoire.

Il semble aussi primordial de replacer la notion de « ville accueillante » dans un contexte actuel de recherche de ville durable. Déjà en 1968, le sociologue Henri Lefebvre parlait dans son ouvrage Le droit à la ville, de « l'accès à la ville comme un droit démocratique essentiel[34] » et la ville comme un bien commun et une production de ces habitants. Il s'interroge sur ce qu'est la ville, ce qui la caractérise comme un endroit de rencontre et d'élaboration dans lequel on crée et on existe collectivement. Il va même jusqu'à dire que « le citadin est en mouvement perpétuel [et que] les rapports sociaux tendent à devenir internationaux […] en raison des phénomènes migratoires [et] de la multiplicité

34 LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville*, éd. Anthropos, 1968, p. 250

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

des moyens techniques de communication [et] de la mondialisation du savoir[35] ». En d'autres termes, il remet en cause la citoyenneté en disant qu'être ou devenir citoyen, signifie séjourner longuement sur un territoire.

La question de l'accueil dans la ville est récurrente depuis des siècles et se pose aujourd'hui avec « […] une acuité particulière dans un contexte de mondialisation, d'inégalités entre les nations et de crise climatique[36] ». Elle interroge les acteurs de l'urbain, en prenant en compte l'économie, la sécurité et la mobilité, dans le but de rassembler sur le sol des villes. Ce rassemblement doit permettre une meilleure distribution possible dans l'accès au toit, aux services, à la culture, l'éducation, l'accès au travail ou encore l'espace public. Malgré la complexité de la situation, il est nécessaire d'engager la pluridisciplinarité dans la prise en compte de l'accueil des populations en mouvance, qui constitue aujourd'hui un vrai enjeu écologique, social, politique et urbain.

Bayonne s'est montrée particulièrement ingénieuse dans l'intégration de l'hospitalité dans la ville. Elle est parvenue à spatialiser cette volonté par l'aménagement d'un centre grâce à la collaboration de nombreux acteurs de la ville. Plutôt que de penser ce lieu d'accueil comme un espace disproportionné et éloigné du tissu urbain, il a été question d'intégrer ces individus dans le paysage de la ville. De même, la prise en compte du profil des passants a été effectuée de façon à faire de ce centre un lieu de transit, Bayonne étant une ville majoritairement utilisée comme espace de pause après le franchissement de la frontière. Cela montre que les acteurs à l'initiative de ce projet de centre ont été attentifs au profil des individus. De même, ils se sont intéressés à leur trajectoire et ont disposé le centre non loin de la gare ferroviaire et ont même déplacé la gare routière afin qu'elle soit à proximité de leur lieu de résidence.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La solidarité comme projet global de ville

L'arrivée soudaine de populations immigrées a confronté les bayonnais à une réalité pénible mais récurrente. L'unicité dont ont fait preuve les différents acteurs face à cette situation nous amène au troisième scénario mis en avant au travers de l'étude de cas bayonnais : la solidarité comme projet global de ville. La présence de ces individus sans-abri sur la place des basques a immédiatement interpellé les citoyens. Cette situation, mettant en lumière la vulnérabilité de certaines populations a posé la question de justice sociale et solidarité urbaine. La ville doit offrir « [...] des conditions de vie décentes et assurer le respect des droits pour tous[37] ». Parmi ces enjeux primordiaux, elle doit promouvoir l'équité

35 LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville*, éd. Anthropos, 1968, p. 251

36 Conférence effectuée par LUSSAULT Michel qui traite du sujet suivant : « La ville accueillante, la ville pour tous ? » dont la retranscription se trouve sur le site de *La Cité de l'architecture et du patrimoine* datant du 16 mai 2019

37 Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 30 avril 2020 avec Lucie Bortayrou, directrice de l'association Diakité

et les mixités sociales, réduire les inégalités et les précarités, protéger les plus modestes et renforcer la cohésion sociale.

Recherchée par un grand nombre d'acteurs dans la ville, la solidarité s'est illustrée comme une évidence fédérant les initiatives prises à l'égard des populations migratoires. D'abord portée par la société civile, la municipalité a ensuite pris le relais. Celle-ci a de nombreuses fois abordé le sujet de l'accueil proposé dans le centre de transit Pausa lors des séances du conseil municipal, remettant parfois en question son fonctionnement dans le souci de proposer l'offre la plus adaptée en fonction des besoins à privilégier. Une fois l'enjeu de la solidarité compris par la sphère politique de la ville, le maire Jean-René Etchegaray a rapidement revendiqué cette volonté auprès du conseil communautaire afin d'étendre cette dynamique aux 158 communes du Pays Basque. Le dispositif d'accueil adopté à Bayonne est assez innovant en effet, très peu de villes en France prennent position et s'illustrent de la sorte par la mise en place d'un dispositif analogue.

Entre mal logement, pauvreté, inégalités sociales et vulnérabilité, la capacité de la ville à inclure et intégrer est aujourd'hui mise en cause. L'absence de dispositifs régionaux et nationaux témoignent d'une réelle difficulté à instaurer une solidarité. Néanmoins, il semble que la ville comme espace « local », soit une échelle où il est plus évident de conférer une solidarité.
Les différents acteurs de la ville de Bayonne ont su concilier la ville et la solidarité, l'une pouvant contribuer au développement de l'autre et réciproquement afin d'obtenir une dimension urbaine de la solidarité. Même si la ville ne s'inscrit à l'heure actuelle pas dans un réseau ou un programme national solidaire, elle opère une fabrique urbaine de la solidarité en luttant contre l'exclusion à l'échelle globale de la ville et en réinterrogant « [...] la notion de solidarité pour la replacer au coeur de la pensée et de l'action urbaine[38] ». Ainsi, elle parvient dans le contexte actuel de crise et d'incertitude, à reconnaître la venue de nouvelles populations comme potentielle vulnérabilité et à agir en conséquence en adoptant de nouvelles formes de solidarité.

Tous les acteurs reconnaissent que cette collaboration, souhaitée au début puis recherchée, a finalement instauré une certaine unicité dans la quête d'un but commun malgré des intérêts et des avis divergents. C'est ainsi que la solidarité est devenue un véritable projet de ville où tous parviennent à s'accorder sur une même fréquence et coordonner leurs efforts pour apporter le meilleur appui et soutien. Il est également possible d'imaginer la progression de cet élan à l'échelle du Pays Basque voire même de l'étendre jusqu'à l'État pour un projet qui aurait alors une portée nationale.

Pour conclure sur ces différents scénarios mis en lumière par l'étude de cas de

38 Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), « Ville solidaire : État de la littérature & État de l'art », 2013, p. 5

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

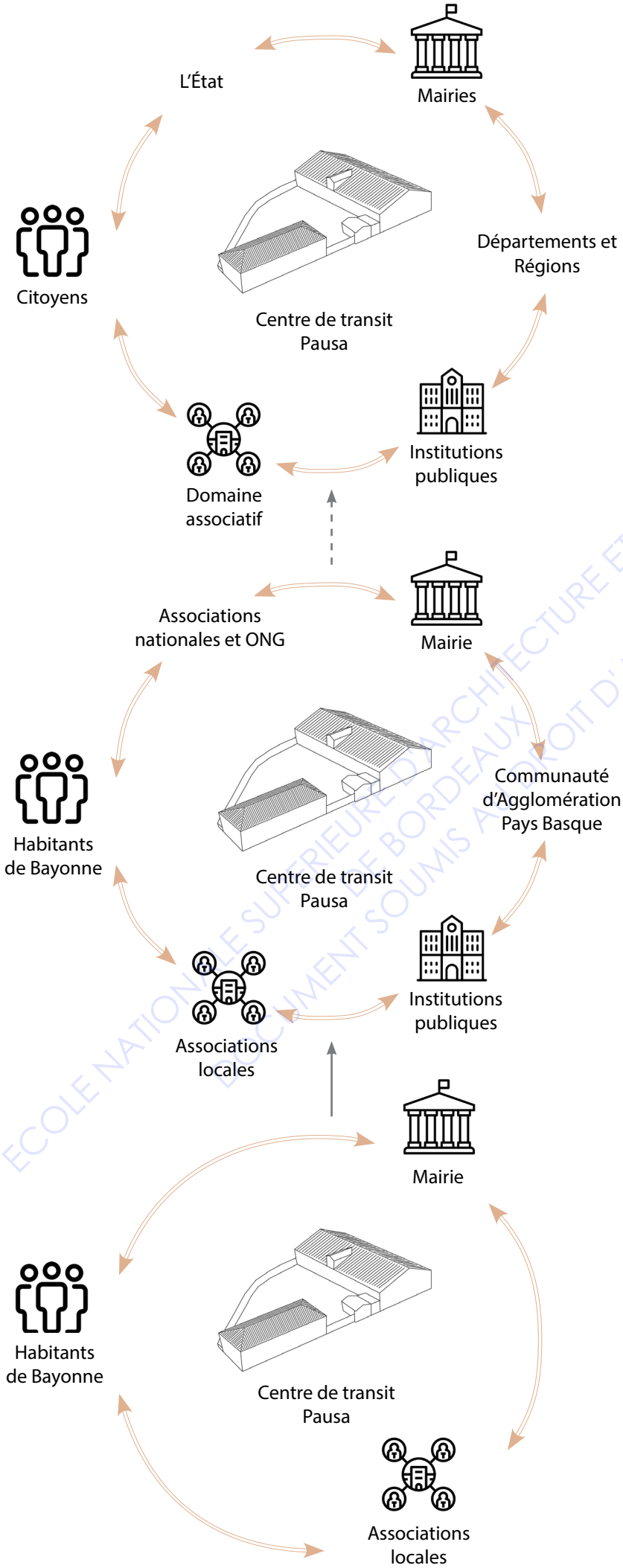


Figure 20 : Schémas de progression de l'élan de solidarité à partir du centre de Bayonne, réalisés par l'autrice et inspirés des schémas du dossier *Vers la Ville Accueillante*, sous la direction de Cyrille Hanappe pour l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), 2016, p. 68

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

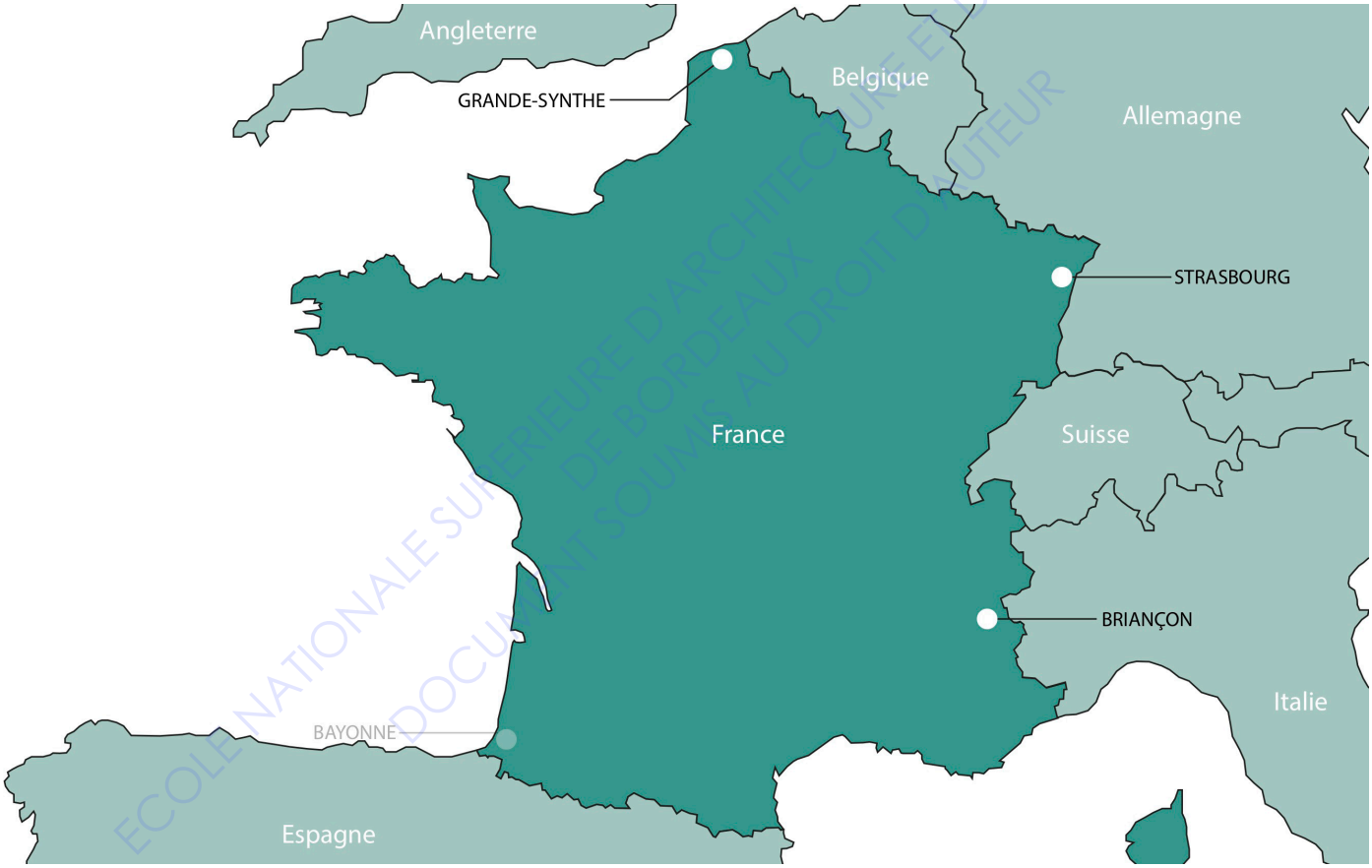
de Bayonne, il est important de rappeler que la « ville accueillante » vient s'inscrire dans des logiques de développement durable, de densification, d'insertion urbaine et d'adaptabilité. Elle convoque une pluridisciplinarité, qui passe notamment par un équilibre des domaines sociaux, économiques et écologiques afin de pouvoir répondre aux problématiques contemporaines. C'est en ayant une vision large et une prise en compte multiple, que la ville frontalière de demain peut avoir un rôle déterminant dans la lutte contre l'exclusion. C'est pourquoi, un réseau d'acteurs efficient est indispensable afin de mettre en place des projets et lever les financements nécessaires à leur mise en fonctionnement.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE 2. PROGRÈS ET LIMITES DES PROPOSITIONS D'ACCUEIL AUX FRONTIÈRES EN FRANCE

D'autres villes frontalières françaises se montrent volontaristes en matière de politique d'accueil innovante : que ce soit par la constitution d'un réseau d'acteurs efficient, par la revendication d'une identité hospitalière ou encore par les actions directes menées. L'analyse de quelques études de cas supplémentaires montre que les municipalités peuvent avoir des facilités à agir bien qu'elles soient confrontées aux entraves des représentants de l'État qui jugent ces actions parfois trop accueillantes. En effet, elles peuvent compter sur le soutien d'une société civile ouverte et dynamique sur laquelle s'appuyer pour véhiculer une dynamique d'entraide. L'étude des villes de Briançon, Strasbourg et Grande-Synthe vient compléter les mécanismes mis en évidence dans le cas de la ville de Bayonne.

Figure 21 : Carte de localisation des villes de Briançon, Strasbourg et Grande-Synthe réalisée par l'autrice à partir d'une vue aérienne provenant de Google Maps



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La ville solidaire pour l'accueil des migrants à Briançon : un projet menacé

Briançon est une ville d'environ 13 000 habitants, située à proximité de la frontière franco-italienne dans les Hautes-Alpes. Les briançonnais ont été témoins de l'arrivée massive de populations immigrées dès 2015, passant par l'Italie alors première porte d'entrée à l'Europe. Cette nouvelle « route » empruntée par les migrants qui tentent de franchir le col de l'Échelle à 1762 mètres d'altitude pour entrer en France, a vu le jour à cause de l'impossibilité de passer par Vintimille, sur le littoral. Les forces de l'ordre y exercent en effet

une répression particulièrement sévère à l'encontre des personnes en migration et ceux qui essayent de leur venir en aide. La ville se positionne alors dès septembre 2015 dans une démarche d'accueil en votant à l'unanimité le statut de « ville solidaire pour l'accueil des réfugiés ». La municipalité énonce alors un engagement politique clair auprès des briançonnais. Cela permet également d'avoir un impact fort au niveau national en remettant en cause l'inaction de la part de l'État. De même, les citoyens ont été alertés par la situation en étant témoins au quotidien de campements informels qui se sont formés sur les places et lieux publics de la ville et notamment la gare. Ils ont alors choisi d'intervenir auprès de ces populations en leur apportant une aide conséquente par l'apport de biens répondant aux besoins vitaux. Cette volonté citoyenne a rapidement évolué pour se transformer en action associative et notamment par la création du collectif Tous migrants afin d'exprimer l'indignation collective face au drame humanitaire des migrants en Europe, et de l'Association Refuges Solidaires pour venir en aide à ces populations car il est « […] indigne de laisser dans la rue des exilés qui arrivent d'Italie et traversent nos cols[39] ». Face à cette situation extrêmement urgente, la ville de Briançon a réagi et a soutenu les militants et associations gérant les arrivées de ces personnes. En effet, la collaboration entre position municipale et actions des citoyens a finalement abouti à la création d'un lieu d'accueil d'urgence dans l'ancienne caserne de secouristes en montagne. Ce bâtiment du centre-ville, alors inutilisé mais salubre répondait aux critères pour pouvoir constituer un lieu de passage convenable. Afin de gérer les entrées et sorties au sein du site, une nouvelle association est créée : La Coordination réfugiés solidaires (CRS), soutenue par Médecins du monde. C'est ainsi qu'une centaine de bénévoles ont choisi de s'investir dans différentes équipes en fonction de leurs envies, disponibilités et compétences pour venir en aide aux migrants hébergés et assurer le bon fonctionnement du refuge.



Figure 22 : Le Refuge solidaire à Briançon (Hautes-Alpes), en 2018 par Infomigrants - Source : Site internet de Infomigrants -

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

39 Citation provenant du site officiel de l'Association Refuges Solidaires

Par la suite, la ville n'a cessé de revendiquer sa position assumée de ville accueillante et favorable à l'intégration de ces personnes sur le sol français en choisissant d'adhérer à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) en janvier 2019. Cette association a été créée le 27 septembre 2018 et se compose d'élus et de collectivités souhaitant agir dans l'intérêt des personnes vulnérables et des indésirables dont font partie les migrants. La création de cette association s'est faite à partir de plusieurs constats alarmants : la position défaillante de l'État dans l'organisation de la prise en charge des migrants, la nécessité de l'État à respecter ses engagements vis-à-vis de ces populations afin de respecter les droits humains fondamentaux, la responsabilité des élus et collectivités dans la promotion de l'hospitalité pour répondre aux obligations réglementaires et législatives, et la volonté d'appliquer les politiques d'accueil adaptées à chaque territoire en favorisant une action collective. Élus et représentants des collectivités de Grande-Synthe se sont rassemblés pour créer cette association et assurer les missions précédentes. Sept autres villes ont depuis décidé de les rejoindre notamment la ville de Briançon.

De plus, face au retour forcé de plusieurs personnes exilées, les citoyens, associations et élus se sont mobilisés ensemble « […] contre l'application de cette décision à travers des « "alertes plaidoyer" qui [peuvent] prendre plusieurs formes[40] ». En mars 2017, une lettre cosignée du député Joël Giraud des maires de Briançon et Guillestre, et de l'association Tous migrants est envoyée au Président de la République, au Premier Ministre et au ministre de l'Intérieur pour dénoncer ces actes. En parallèle, l'association Tous migrants lance une lettre de pétition remise au Préfet des Hautes-Alpes après avoir obtenu plus de 2000 signatures. Le but de ces actions est d'alerter les autorités « […] sur les conséquences désastreuses de l'application des accords de Dublin sur [le] territoire[41] » français et plus particulièrement dans les villes frontalières.

Malgré toutes ces revendications en faveur de l'entraide, cet équilibre, jusque-là établi, a été remis en cause par les élections municipales de mars 2020. En effet, l'affirmation d'une telle position ne peut se faire qu'avec la confirmation du maire. Or, l'ancien maire Gérard Fromm qui représentait le parti Divers gauche, a été remplacé par Arnaud Murgia, qui appartient au parti Les Républicains donc de droite. Ce changement politique qui pourrait s'avérer anodin engendre des conséquences importantes pour l'engagement local puisque le nouveau maire souhaite fermer le centre pour récupérer le bâtiment. Un dialogue est en cours avec les membres de l'association qui œuvrent dans ce centre cependant aucune alternative ne semble avoir été proposée par la municipalité.

Tout comme Bayonne, la ville de Briançon s'est donc illustrée par sa capacité à rassembler l'ensemble des acteurs pour fédérer l'accueil. Depuis 2015, elle s'est

40 Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU), « Accueillir des migrant.e.s, des municipalités qui agissent », 2019, p. 9

41 *ibid. p. 10*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

positionnée auprès de l'autorité nationale et n'a cessé de se revendiquer depuis comme ville accueillante, en s'associant auprès d'autres villes et collectivités afin d'avoir plus de visibilité et légitimité. Elle tente à plusieurs reprises d'user de la dénonciation par les collectivités territoriales au sujet des décisions auxquelles elles ne souscrivent pas, ce qui témoigne d'une implication et d'un investissement fort des élus en faveur de l'accueil. Néanmoins, la récente alternance politique a remis en cause tout ce qui avait été construit jusqu'à présent, mettant en avant le caractère instable et fragile d'une telle politique.

Strasbourg, ville fédératrice de l'accueil en France : une position assumée

Par sa position proche de la frontière limitrophe avec l'Allemagne, et son statut de capitale européenne de la démocratie et des droits de l'Homme, Strasbourg attire particulièrement les populations immigrées. Le profil des migrants est particulier puisqu'il est question de familles en provenance de l'Europe de l'Est et des Balkans. Il s'agit souvent de personnes en mauvaise santé et en incapacité de se soigner dans leur pays d'origine. La région du Grand-Est est la troisième région d'accueil en France, avec 9,6% de demandes d'asile en France avec notamment la ville de Strasbourg qui absorbe une moyenne de 30% des demandes.

Dès septembre 2015, la municipalité s'est déclarée « ville solidaire ». La question de l'accueil est en effet systématiquement « […] gérée au niveau de l'Eurométropole qui regroupe 33 communes[42] » dont la ville de Strasbourg fait partie. Cette dernière dispose donc de compétences déléguées du département sur les solidarités, ce qui en fait un important levier d'action. La ville a toujours exercé des compétences normalement assurées par le département comme la protection des mineurs ou encore l'insertion et l'accompagnement des personnes au RSA, ce qui lui a permis de constituer une boîte à outils définie par un savoir-faire administratif optimal et plus généralement une capacité d'appréhender les problématiques sociales.

Le flux de migrants, en constante hausse révèle les limites des politiques publiques et pose la question de l'hébergement dans un contexte de ville déjà particulièrement saturée. La ville dispose de 3500 places en hébergement d'urgence. Cependant, Marie-Dominique Dreyssé, adjointe au Maire en charge des Solidarités, affirme que chaque nuit, des centaines d'individus se retrouveraient à dormir dehors. La municipalité a plusieurs fois fait remonter cette situation indigne, réclamant auprès de l'État une vraie politique nationale afin de pouvoir accueillir dignement toutes ces personnes. Une réflexion a également été entamée afin de revoir les critères d'attribution des droits. Ce travail s'inscrit dans un processus relativement long puisqu'il nécessite un état des lieux ainsi qu'un dialogue avec l'ensemble des acteurs, politiques, de

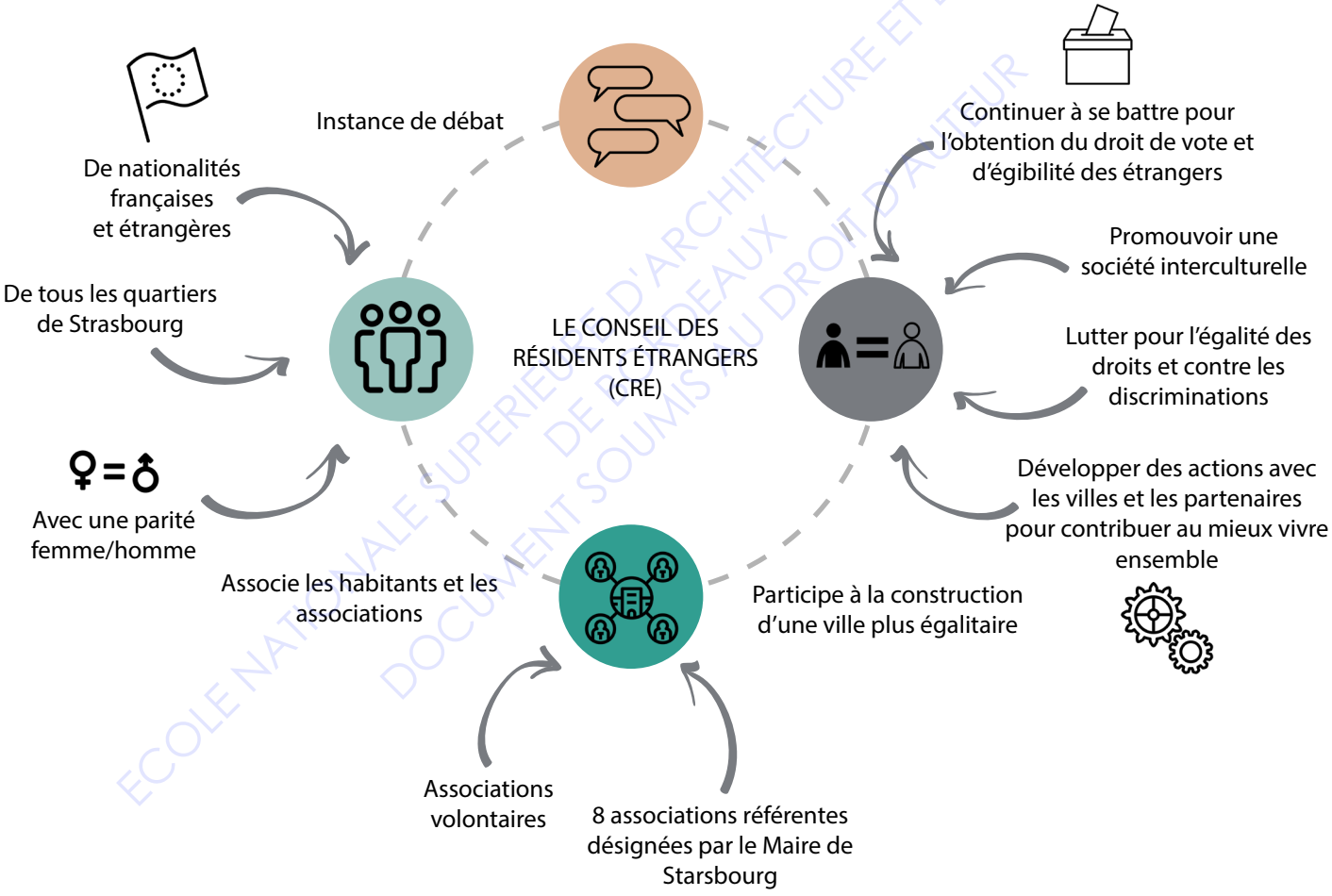
42 Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU), « Accueillir des migrant.e.s, des municipalités qui agissent », 2019, p. 34

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT DE TRAVAIL AUX ÉLÈVES
DROIT D'AUTEUR

la société civile et de recherche. L'objectif final étant d'obtenir et de mettre en place un projet politique « […] cohérent et inclusif d'accompagnement et d'intégration social[43] ».

Dans un souci d'égalité auprès des Strasbourgeois, le Conseil municipal a créé un Conseil des Résidents Étrangers (CRE) en 2009 afin de permettre aux ressortissants étrangers de pouvoir accéder au droit de vote et d'éligibilité et ainsi de participer à la vie économique, sociale et culturelle de la ville. Le CRE peut se définir comme un lieu d'échanges et de débats, entre les habitants et associations, pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'interculturalité et le droit à la parole politique pour tous. Les participants peuvent faire des propositions pour améliorer les politiques de la ville. Le CRE se compose de « groupes projets » rassemblant des habitants tirés au sort parmi les volontaires et des représentants d'associations afin de mener des actions ou des contributions qui seront ensuite présentées aux élus concernés.

Figure 23 : Schéma du fonctionnement du Conseil des Résidents Étrangers (CRE) réalisé par l'autrice



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

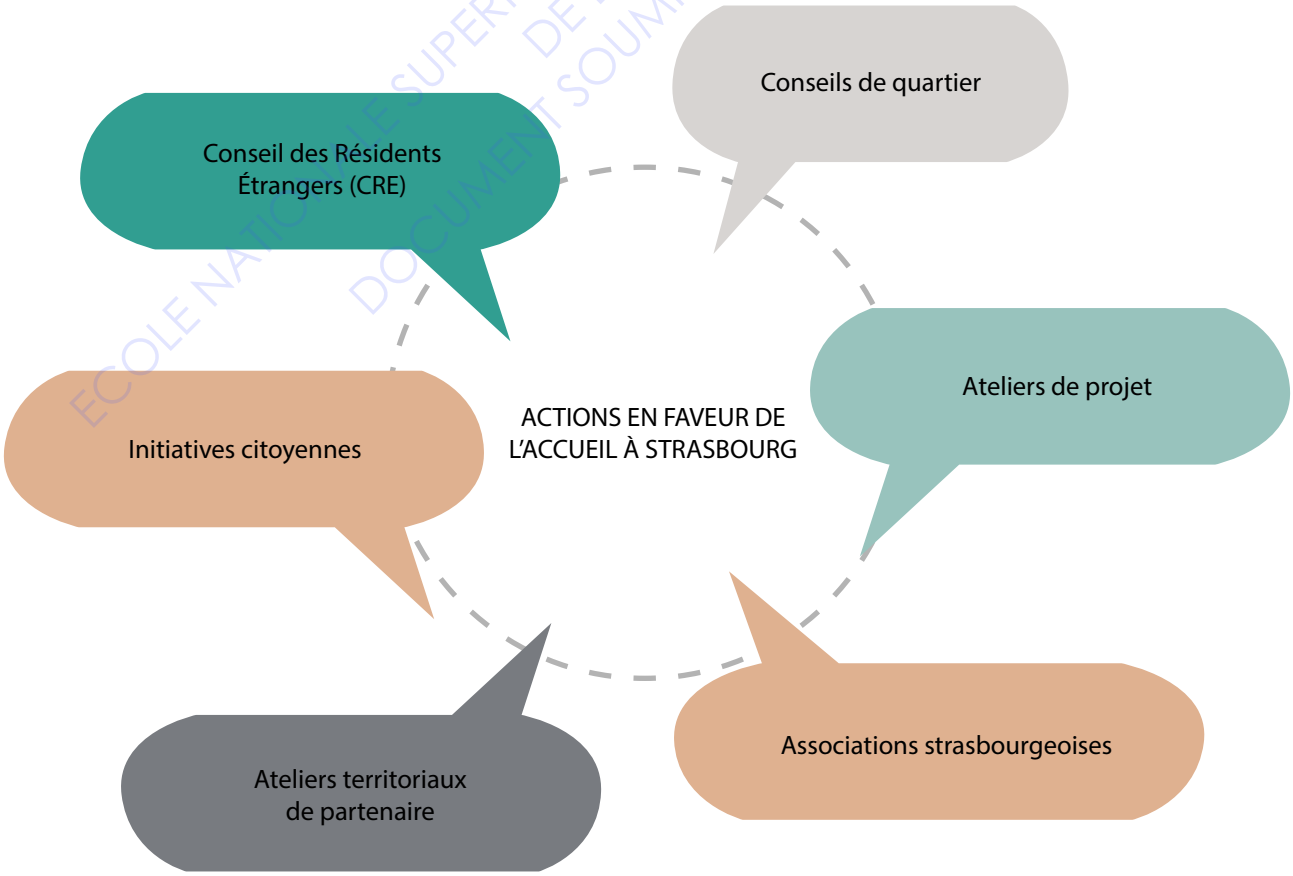
À la suite de cette mise en place, émerge à Strasbourg en 2010, l'idée de constituer un réseau rassemblant les collectivités territoriales françaises qui disposent d'un Conseil de Résidents Étrangers. Le but de cette organisation est de faciliter les échanges de pratiques et d'expériences. C'est dans ce contexte que le Réseau-conseil français de la citoyenneté de résidence voit le jour à Toulouse

43 Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU), « Accueillir des migrant.e.s, des municipalités qui agissent », 2019, p. 35

en 2011 avec pas moins de 10 municipalités. Les enjeux de ce dispositif sont de promouvoir et renforcer la participation et la visibilité de tous les citoyens résidents étrangers à la vie publique locale. Cependant, le manque de moyens des municipalités ne permet pas l'animation et la mise en place complète du réseau.

En termes de lieux d'accueils, de nombreux collectifs se sont créés et ont exigé de réquisitionner des logements vacants afin que des individus puissent y trouver refuge et rester sur le territoire avec des conditions adéquates. C'est par exemple le cas du squat de « l'Hôtel de la rue » ouvert en juillet 2019 à Koenigshoffen dans l'ancien siège de la brasserie Gruber. De même, un autre squat, surnommé le squat « Bugatti » a vu le jour dans la zone commerciale d'Eckbosheim. Les créations spontanées de ces lieux d'accueil mettent en lumière le manque de places d'hébergements dans cette ville frontalière. Néanmoins, ce qui caractérise vraiment la spatialisation d'un accueil dans cette ville est le lancement de plusieurs initiatives visant à adapter l'offre d'accompagnement social aux réalités des personnes et des familles présentes sur son territoire. Un lieu d'accueil de jours, constitué d'une équipe pluridisciplinaire, a ouvert fin 2017, afin d'orienter les personnes. Ce lieu d'aide vise en premier lieu les familles avec des espaces de jeux et de repos pour les enfants. Dans cette même dynamique, une « Maison des réfugiés » a été créée, en collaboration avec des associations strasbourgeoises actives dans l'accueil des populations immigrées afin de délivrer des informations et contribuer à compléter la formation des travailleurs sociaux.

Figure 24 : Schéma de l'ensemble des actions en faveur de l'accueil à Strasbourg réalisé par l'autrice



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La ville de Strasbourg est particulièrement innovante dans sa façon d'accueillir les personnes migrantes puisqu'elle s'est engagée au travers d'une multitude de processus à renforcer ses dispositifs de droits communs et développer une politique volontariste afin de répondre aux besoins fondamentaux d'autonomie et d'inclusion des nouvelles populations. Elle témoigne donc d'un degré d'investissements et de portée d'actions supérieures à la ville de Briançon ou encore de Bayonne, ce qui peut s'expliquer par son statut particulier de capitale européenne des droits de l'homme et de son mandat de protection en faveur de tous ses habitants. La municipalité strasbourgeoise a initié la pratique de processus participatifs afin d'établir des diagnostics et n'a pas hésité à remettre en question l'actuelle répartition des compétences et des attributions dans le but d'assigner aux collectivités une expertise adéquate pour assurer un soutien optimal auprès de ces populations.

Le maire de Grande-Synthe : porte-parole du respect du droit des immigrés

Située dans la région des Hauts-de-France, Grande Synthe est une ville de plus de 23 000 habitants. Une personne sur trois vit sous le seuil de pauvreté et le taux de chômage y est particullièrement élevé puisqu'il représente 28% de la population active, soit trois fois supérieur à la moyenne nationale. Plus précisément, cette ville, à proximité de Calais se trouve sur le territoire maritime frontalier entre la France et la Grande-Bretagne. Depuis la mise en service de l'Eurotunnel, cette ville frontalière est devenue un point d'ancrage pour de nombreux migrants qui essayent de traverser la Manche pour accéder à l'Angleterre. L'État étant particulièrement attentif à ce espace frontalier, il a formellement interdit la mise en place de camp humanitaire. Cette décision indéfectible a engendré de multiples campements informels dans les forêts, champs et espaces boisés alentours, souvent créés à partir de matériaux trouvés et dans des conditions insalubres. Suite à la fermeture définitive de la frontière de Calais, la ville de Grande-Synthe s'est retrouvée face à l'arrivée soudaine d'un nombre important de migrants à partir de l'été 2015. En effet, ces populations sont parvenues à représenter jusqu'à dix pour cent de la population locale en décembre 2016. C'est alors que le maire, Damien Carême, a choisi de mener un combat face aux institutions étatiques afin de mettre en place un camp d'accueil avec la collaboration de Médecins sans Frontières (MSF).

Le camp a vu le jour en mars 2016 dans une zone en marge de la ville appelée la Linière, et dans un contexte houleux : malgré la réticence de la préfecture, le maire a maintenu le dialogue avec MSF afin de concrétiser ce projet. Le financement a essentiellement été apporté par l'ONG avec un coût global d'environ six millions d'euros pour la création du camp et le budget de fonctionnement pour recevoir approximativement un millier de migrants. Il devait permettre aux personnes de demeurer dans un espace de vie propre, avec un accès gratuit aux soins et aux besoins vitaux. Également, le camp offrait la possibilité de se trouver dans un environnement sécurisé, éloigné des conditions de campements informels

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Figure 25 : Schéma de l'organisation d'une partie du camp de la Linière qui provient du dossier *Vers la Ville Accueillante*, sous la direction de Cyrille Hanappe pour l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), 2016, p. 55

existants. 120 bénévoles appartenant à l'association Utopia ont été mandatés par la mairie afin d'assurer la bonne gestion du site. Les migrants étaient alors logés dans des petits cabanons en bois équipés de sanitaires, de cuisines collectives et d'espaces communs de sociabilité. Des soins médicaux étaient prodigués par plusieurs ONG et les enfants ont pu être scolarisés dans la commune de Grande-Synthe.

Par la suite, l'État a progressivement appliqué des restrictions et a exercé de nombreuses pressions pour limiter les actions des associations et ONG. Malgré la position ferme du maire Damien Carême, cela a eu pour effet de provoquer des tensions, à l'origine du démantèlement du camp en avril 2017. Tout au long de cette longue expérience, le maire n'a cessé de multiplier les initiatives pour lancer une concertation auprès de la société civile notamment par le biais de réunions d'information et d'échanges. Suite à la destruction du camp de la Linière, de nombreux migrants sont revenus s'installer à proximité et dans la ville, en constituant de nouveau des campements informels. Damien Carême a de nombreuses fois dénoncé auprès de l'État les conditions inadéquates dans lesquelles se trouvaient cette population mais a seulement rencontré des refus et notamment celui de reconstruire un lieu d'accueil. Les institutions politiques ont invoqué la crainte de créer un point de fixation dans cette ville frontalière.

La médiatisation autour de ce camp a révélé, au-delà de l'engagement d'un maire, une ville pionnière qui tente par son aménagement d'associer écologie et lutte contre les inégalités sociales. En effet, Damien Carême soutenait une politique écologique et sociale volontariste qui s'est illustrée au cours de ces mandats entre 2001 et 2019, par la mise en place d'énergies renouvelables, d'une université populaire, de la gratuité des transports en commun le week-end et de la préservation de la biodiversité. Il s'est également distingué en

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Figure 26 : Le député européen Damien Carême lors d'un débat à la Commission européenne - Source : Site internet de Twitter -

créant le premier stade à énergie positive de France et il a lancé un éco-quartier accessible en priorité aux populations pauvres auquel il compte intégrer les réfugiés de passage vers l'Angleterre. Par ce projet, il entend définitivement ancrer « [...] la politique de transition énergétique et sociale menée par la ville[44] » qui doit répondre aux enjeux sociétaux de notre époque et ceux à venir. Ces innovations en terme d'aménagement d'une ville lui a valu d'être élu député européen à partir de juillet 2019.

La ville de Grande-Synthe s'est de nouveau illustrée en accueillant la Convention Nationale sur l'Accueil et les Migrations lors d'un week-end en mars 2018. Cet évènement regoupe élus, citoyens, acteurs de la société civile, acteurs institutionnels, chercheurs, concepteurs et migrants afin d'échanger au sujet des enjeux liés aux politiques d'accueil en France mais aussi en Europe. Grâce à ces débats, ateliers de réflexion et tables rondes, le maire souhaite réveiller les consciences et sensibiliser les citoyens à la crise de l'accueil. Il veut montrer que les initiatives solidaires et humanitaires peuvent faire bouger les choses localement dans un premier temps puis avoir des répercussions à plus grande échelle. Enfin, l'objectif de cette manifestation est de réfléchir collectivement à une nouvelle politique d'accueil fondée sur la solidarité afin que l'hospitalité devienne un pilier pour la construction des villes à commencer par Grande-Synthe.

Ainsi, le maire de Grande-Synthe a assumé sa position en engageant un bras de fer avec l'État et en officialisant le premier camp humanitaire pour réfugiés en

44 Citation provenant du site officiel de la ville de Grande Synthe et plus particulièrement de la page dédiée à l'Éco-qartier de Basroch

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

France. Il n'avait pas hésité au travers de multiples médiatisations à témoigner de sa ferveur pour la cause des migrants et à encourager les maires d'autres villes frontalières à suivre son initiative en mettant en place des lieux d'accueil.

La situation des villes frontalières est particulière dûe à leur position privilégiée dans les trajectoires des flux migratoires. Elles représentent une interface directe entre le pays d'accueil et les arrivants. Ainsi, une initiative, quelle que soit sa portée d'action, participe à l'élaboration de réponses de mieux en mieux adaptées face aux problématiques globales rencontrées et aux contraintes propres à chaque territoire. Multiplier les solutions permet d'élargir le champ d'expérimentation et d'identifier les actions, collaborations ou discours à favoriser et à mettre en œuvre aux frontières pour consolider une dynamique d'accueil.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE 3. DES AVANCÉES THÉORIQUES EN FAVEUR DE LA PRATIQUE

Les grands principes nécessaires pour une ville accueillante

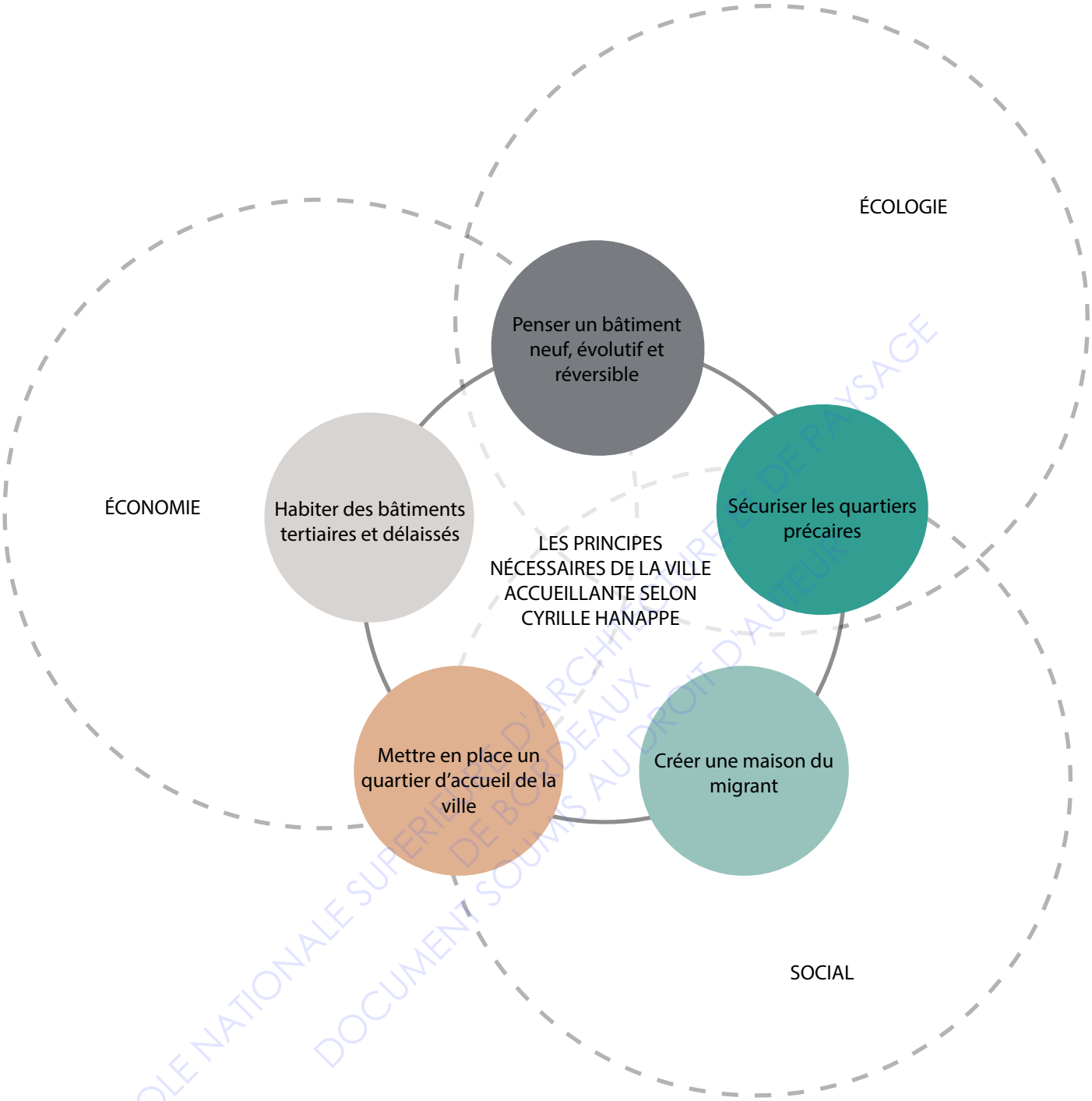
Parmi les penseurs de la ville qui ont étudié cette question de l'accueil et appréhendé les réalités du terrain, Cyrille Hanappe, architecte et enseignant à l'école d'architecture Paris-Belleville, a imaginé plusieurs possibilités pour décliner et faire perdurer « La ville accueillante[45] ». Il a notamment fait l'inventaire de différentes implantations possibles pour un projet en faveur des migrants. Ses propositions ont pour but d'intégrer et de véritablement spatialiser la notion d'hospitalité dans la ville sur une temporalité à vocation moyenne voire longue.

La première action possible consiste à « **sécuriser les quartiers précaires** » déjà existants. On peut éventuellement traduire ces termes par : apporter les commodités nécessaires. En effet, la sécurisation d'un lieu de vie pour ces personnes se fait, au même titre que notre mode de vie, avec des conditions sanitaires adéquates notamment avec la présence de points d'eau, de centres de soins etc. Il en va de même pour le lien de ces potentiels sites d'accueil avec la ville. Cette sécurisation passe aussi par la connexion du site avec le reste de la ville, afin de rendre visible le désir d'hospitalité, de mélanger ces populations aux autochtones afin de diminuer le sentiment d'exclusion qui est très souvent perçu. Le maire de Grande-Synthe a tenté de répondre à ce besoin sécuritaire en installant le camp de la Linière à proximité de la ville sur une zone dégagée, proposant les services répondant aux nécessités humaines dont un important centre de soins où des ONG telles que Médecins du Monde (MDM) et Médecins sans Frontières (MSF) offraient leur aide.

La seconde option est l'implantation de « **maisons du migrant** » en ville. Cet espace peut être vecteur de dialogues et d'échanges entre les différentes populations. Il est surtout question de détruire les aprioris ou visions souvent biaisées par les évènements médiatiques de la population locale et de les confronter directement avec les principaux concernés. De cette façon, ce dispositif permet de briser les nombreux murs qui existent et persistent entre ces deux groupes afin de faire changer l'opinion publique ou du moins une partie vis-à-vis de ce sujet. L'autre intérêt de ce lieu est sa « transparence » et donc son potentiel d'hybridation. En effet, il a pour vocation d'être neutre et ainsi favoriser l'appropriation par ses occupants. De cette façon, les fonctions et les usagers ont la possibilité de se mélanger. Comme nous l'avons vu précédemment, la ville de Strasbourg semble avoir adopté cette stratégie en mettant en place une « Maison des réfugiés ». Ce lieu est consacré aux activités visant l'information, le soutien, l'accompagnement des migrants et la sensibilisation de la société civile. Cela se traduit par une diversité d'activités proposées telles qu'un espace

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

45 HANAPPE, Cyrille, *La ville accueillante. Accueillir à Grande-Synthe*, éd. Actes et Cités, 2018, p. 412



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 27 : Schéma des principes nécessaires énoncés dans l'ouvrage *La ville accueillante* de Cyrille Hanappe en 2018, réalisé par l'autrice

média/radio, des tables rondes, des débats, des animations enfants, des ateliers couture, cuisine, mécanique et un potager. Cet espace de solidarité et de rencontre, géré par des associations strasbourgeoises permet à la société civile d'appréhender la question migratoire autrement.

La troisième proposition a pour objectif de créer un « **quartier d'accueil de la ville** ». Cette proposition se rapproche du mode de vie que nous connaissons en disposant un ensemble de maisons ou de petits immeubles en guise de lieu de transit comme des habitats temporaires. Il est question de retrouver une dimension plus intime et retirée où chaque foyer peut profiter de locaux et sanitaires privés. De même, la dimension d'accueil à proprement parler se retrouve dans des locaux communs entre les « hôtes » soit les bénévoles ou

salariés qui sont en charge de la gestion du site et les « résidents » soit les migrants. Une autre spécificité à cette proposition est que ces maisons ou immeubles ont la faculté d'être modulables et transportables. Elle s'inscrit alors dans une démarche de développement durable. De cette façon, cela garantit un ancrage temporaire en fonction des besoins d'un territoire en particulier. Le camp humanitaire de la Linière a initié l'élaboration d'un nouveau quartier dans la ville de Grande-Synthe. On y retrouve des habitations privées munies de sanitaires, et des espaces communs notamment un centre d'information qui constitue un lieu de rencontre entre les associations et les migrants. L'idée de cabanons en bois a été adoptée afin de minimiser l'impact de ce quartier sur le site et présente la capacité de se monter et se démonter afin de s'adapter et d'offrir d'innombrables configurations.

La quatrième action évoque l'idée d' « **habiter les bâtiments tertiaires délaissés** ». Dans une logique de valorisation et une dynamique d'attractivité de la ville, il est opportun d'utiliser les nombreux logements vacants comme les bâtiments abandonnés ou désaffectés afin d'incorporer l'accueil. En plus de réutiliser du foncier inoccupé, il permet de spatialiser l'hospitalité de manière diffuse sur le territoire pour mieux mélanger la population locale et les migrants. Dans un souci d'éviter des travaux trop importants et coûteux, il est envisageable de créer des cellules habitables et autonomes qui peuvent être implantées dans ces lieux vacants afin d'offrir des conditions salubres aux individus. C'est notamment ce qui s'est passé pour la ville de Bayonne. En effet, le centre de transit Pausa s'est implanté dans un ancien local à usage militaire et déserté depuis des années. De même, une ancienne caserne de secouristes en montagne, alors inutilisée, a été choisie pour créer le Refuge solidaire dans la ville de Briançon.

Enfin, la cinquième hypothèse est de construire « **un bâtiment neuf, évolutif et réversible** ». Cette intervention est plus imposante que les précédentes car il s'agit d'une nouvelle construction pérenne. L'enjeu financier est particulièrement important à prendre en compte. Cependant, l'objectif du bâtiment est d'adopter des fonctionnalités et des programmes variés sur une temporalité longue afin d'assurer sa pérennisation. Un espace pensé pour accueillir suivant un besoin spontané, peut se transformer en commerces ou bureaux par la suite. Les villes peuvent alors bénéficier d'une plus-value : un développement lié aux problématiques actuelles de gestion des migrants, peut ensuite évoluer et s'adapter au besoin d'infrastructures lié à l'économie de la ville.

Ces différentes propositions théoriques prennent en compte le côté pluridisciplinaire qui est en jeu dans cette problématique migratoire. De plus, elles ont été pensées pour favoriser à la fois la ville et ses nombreux composants et également les nouveaux arrivants. Aussi, la variable du temps est convoquée pour apporter des solutions adaptées et assurer le renouveau de la ville accueillante.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un assouplissement des lois en faveur de l'accueil

Comme nous l'avons vu précédemment, la question de la ville accueillante doit être envisagée non pas sur le court mais sur le moyen voire le long terme pour s'inscrire dans une dynamique de durabilité. Cependant, la mise en place de solutions durables paraît difficilement envisageable sans réglementation ou texte de lois prévus à cet effet. Il est donc nécessaire de s'appuyer sur des documents écrits pour légitimer une réelle prise en compte de ces flux migratoires et ainsi témoigner d'une évolution de la pensée vis-à-vis de cette problématique. Au même titre que les Plans d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) des villes, on peut se demander s'il n'est pas possible de planifier ou du moins d'anticiper la venue et l'intégration des populations immigrées. Pourquoi serions-nous capables de prévoir la croissance des métropoles dans les prochaines années et ne pourrions-nous pas mettre en évidence des lieux pensés pour l'accueil sur une temporalité relativement moyenne ? Malgré les nombreux aprioris qui demeurent sur la ville comme entité urbaine très dense, nous avons vu qu'un grand nombre de logements vacants se trouvent dans les centres-villes. Saisir cette vacance afin de créer des possibilités d'aménagements semble alors possible.

Même si l'État s'est plutôt illustré dans une politique de maintien de l'ordre depuis 2015, il a néanmoins montré un certain engagement par la mise en place de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO). Ces procédés ont été sujets à controverse, jugés peu adaptés par leur faible qualité en matière d'insertion urbaine, économique, sociale et architecturale. Cependant, l'État français a également mis en place des dispositifs juridiques, initialement prévus pour lutter contre le mal logement mais qui s'avèrent favoriser l'accueil des migrants et plus globalement des personnes en précarité.
Il a notamment mis en place la loi MOLLE en 2009 dont le but est d'encadrer la location de locaux vacants à des résidents temporaires. L'article 101 assure que ces locaux (de toute nature qu'ils soient, bureaux ou logements) puissent faire l'objet de conventions de trois ans permettant une occupation par des personnes victimes de logements insalubres ou indignes. Cette loi n'est donc pas exclusivement réservée aux migrants mais pourrait s'y adapter.

L'État a également rendu possible la modification et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par les collectivités. En effet, l'article R-421-5 du code de l'urbanisme a été modifié en mai 2017 et propose que soient « […] dispensées de toute formalité au titre du présent code, […] les constructions implantées pour une durée […] n'excédant pas un an en ce qui concerne les constructions nécessaires à l'hébergement d'urgence des personnes migrantes[46] ». De cette façon, si les collectivités sont confrontées à un afflux important de population

46 Article R-421-5 du Code de l'Urbanisme modifié par le Décret n° 2017-933 du 10 mai 2017 - art 4

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

en mouvance, elles peuvent alors agir dans les plus brefs délais en mettant en place des lieux dédiés à l'accueil sur des zones qui présentaient pourtant une non-comptabilité de l'affectation du sol concernant le lieu d'implantation et la nature du zonage prévue dans la réglementation urbaine de la collectivité. En effet, les zones d'implantation de ces centres d'hébergement doivent être classées en zone « accueillant de l'activité ». Si le projet consiste en la réalisation d'une construction ou d'une opération d'aménagement présentant un caractère d'utilité publique ou d'intérêt général, la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) l'emporte alors sur le PLU. Mais le PLU peut également être modifié et révisé par délibération au conseil municipal afin de procéder à la mise en compatibilité du PLU qui demeure la solution la plus simple.
La possibilité de modifier le PLU par le pouvoir local montre que ce dernier peut acquérir des compétences en matière de politique urbaine et ainsi porter des projets novateurs en faveur de l'accueil.

La mise en place de nouvelles réglementations montre une réelle prise en compte de l'enjeu migratoire. L'adoucissement des règles d'urbanisme facilite alors l'implantation de nouveaux projets destinés à accueillir de nouvelles populations au sein des villes. Ces nouveaux dispositifs sont impératifs pour montrer qu'après tant d'années le mouvement d'hospitalité n'en est plus à son stade embryonnaire et est en chemin pour devenir partie intégrante du paysage urbain. Une fois de plus, ces dispositifs sont le fruit du dialogue entre les politiques nationales et locales. Cette collaboration à plusieurs échelles montre la progression, lente mais certaine, en direction de l'intégration d'une politique d'hospitalité dans les villes.

Malgré un contexte hostile aux frontières, la recherche active de « ville accueillante », comme ville ouverte sur les problématiques actuelles est enclenchée et témoigne d'un véritable engagement de la part des élus et des communes afin de prendre leurs responsabilités. Les villes comme Bayonne, Briançon, Strasbourg ou encore Grande-Synthe n'ont pas de solution définitive mais tentent de prendre en charge les migrants et de résoudre cette crise de l'accueil. Cette mise en place de projets ou mouvements inscrits dans une dynamique globale peut être considérée comme une série de tests afin de faire part des expériences qui ont été concluantes et celles qui ne l'ont pas été. Le but étant de prouver qu'il est possible de changer notre vision et faire évoluer notre fonctionnement en mettant un peu d'huile dans le mécanisme de l'hospitalité en France afin de faire dérailler le système répétitif d'urgence peu adapté mis en place par l'État.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Dans ce mémoire, j'ai choisi de m'intéresser au rôle des villes frontalières dans la question migratoire telle que nous la percevons aujourd'hui. Leur position particulière et donc le rôle que ces villes jouent ou sont susceptibles de jouer dans le parcours migratoire m'a interrogé.

La première hypothèse a été de mettre en lumière les mécanismes qui régissent et sont caractéristiques des territoires frontaliers afin d'avoir une compréhension claire et globale des enjeux qui se trouvent dans ces espaces particuliers. Il a en effet été question de mettre en avant les notions clés afin de poser un socle théorique, qui représenterait un bagage supplémentaire mais essentiel pour poursuivre dans le choix et l'analyse de mes cas d'études. J'ai donc pu souligner dans cette première partie, la dualité très forte entre une exclusion multiple : à la fois politique, sociale, ou encore urbaine ; et une hospitalité récurrente, recherchée par une diversité d'acteurs : comme l'action citoyenne, associative, les municipalités ou encore les communes. L'actualité prolifique à ce sujet, m'a aidée à poser ce cadre introductif. Mais au-delà de ce paradoxe assez singulier entre exclusion et hospitalité, j'ai pu identifier la ville comme véritable espace de confrontation. Est alors intervenue une réflexion autour de la potentielle matérialisation de cette volonté d'entraide. Malgré l'hostilité comme frein récurrent, il semblait envisageable de considérer la ville comme entité porteuse de solutions d'accueil. Contrairement aux décisions nationales souvent pensées de façon unilatérale, la ville, et qui plus est, la ville frontalière comme entité particulièrement exposée au phénomène migratoire, pouvait proposer une pratique singulière de l'accueil, en accord avec la volonté de ces acteurs et adaptée à sa position si particulière.

J'ai donc décidé de me concentrer sur l'analyse de villes frontalières en partant des clés d'entrées que j'ai pu identifier dans la première partie. Ma question de départ interrogeait la possibilité d'incorporer et de spatialiser l'hospitalité dans le tissu urbain frontalier exclusif. Afin d'y répondre, je me suis intéressée de près à Bayonne. Ma deuxième hypothèse a donc été d'analyser et identifier cette ville frontalière afin de montrer si oui ou non, elle était parvenue à faire de l'accueil, un projet de ville. Cette ville, par son histoire, montrait déjà une position particulièrement encline à l'accueil de nouvelles populations. Cependant, pour avoir arpenté la ville, rencontré une diversité d'acteurs impliqués, et surtout avoir pu me rendre dans le centre de transit Pausa pour migrants, j'ai pu en conclure que la solidarité pouvait s'ancrer dans une ville frontalière et même se traduire en projet global afin qu'elle devienne fédératrice de l'accueil. Il a alors été question d'identifier les acteurs qui sont intervenus dans ce processus. Il m'a semblé, au fil des lectures et des entretiens que j'ai pu réaliser, qu'une volonté commune était partagée par une grande majorité. Malgré les contraintes et les défis que cela représentait, la sphère politique s'est rapidement positionnée et joint à cet élan pour formaliser et ancrer un peu plus cette dynamique. Mais

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

au-delà du réseau d'acteurs particulièrement efficient et de cette prise de position affirmée et innovante, cette ville a permis à l'hospitalité de devenir une composante du territoire en lui trouvant une place dans le maillage urbain. Malgré toutes ces dispositions favorables à l'accueil, j'ai tout de même perçu quelques dysfonctionnements. En effet, le dispositif d'accueil, bien qu'assumé et organisé est assez transparent et disséminé dans la ville, ce qui empêche de réellement le distinguer. De même, quelques tensions entre les acteurs semblent perdurer malgré un objectif commun. Ces difficultés montrent que malgré une position et une politique de l'accueil innovante, les mécanismes du jeu d'acteurs sont particulièrement complexes et sont encore au stade de prémisses expérimentales.

Cette analyse approfondie d'un terrain d'étude m'a amenée à formuler une troisième hypothèse à savoir si des moyens ou solutions pouvaient être identifiables pour constituer des atouts en faveur de l'accueil. Certains scénarios ont pu être abordés dans le cas de la ville de Bayonne : la constitution d'un réseau d'acteurs sensibles aux problématiques actuelles, l'initiation d'une coopération avec d'autres villes accueillantes, une prise en compte du contexte local ou encore faire de la solidarité un projet global de ville comme éléments essentiels afin de favoriser la mise en place d'une solution d'accueil. L'analyse des villes frontalières de Briançon, Strasbourg et Grande-Synthe m'a permis de mettre en avant une diversité de réponses et de montrer plus globalement que chaque territoire, par ses spécificités et sa position, a des enjeux caractéristiques engendrant alors des solutions d'accueil différentes. De plus, il a aussi été question de montrer que des limites récurrentes existaient et empêchaient l'accueil de s'ancrer véritablement dans un territoire comme l'alternance municipale ou encore l'autorité nationale qui peut se révéler être un réel frein pour la mise en place de dispositifs nouveaux. Le travail des théoriciens et plus spécifiquement des penseurs de la ville vient aussi montrer la progression dans la réflexion globale autour de cette question migratoire et propose également des solutions ou du moins des éléments de réponse favorables à la mise en place de l'accueil sur un territoire.

En effectuant une mise en commun de ces différentes recherches, il semble primordial de concilier la notion d'accueil avec la notion de ville pour progresser sur cette question. Face à l'évolution rapide de nos sociétés modernes, la question migratoire transgresse les mécanismes appliqués aux villes. Elle va même jusqu'à perturber notre mode de fonctionnement et émettre des doutes supplémentaires. Il semble nécessaire d'identifier les limites de notre système et ses possibilités de reconversion en prenant en compte la variable migratoire, indissociable des villes. Il serait alors bénéfique pour le développement urbain de reconnaître les possibilités d'actions comme des évolutions raisonnées et adaptées pouvant prendre la forme de lieux d'accueil. Cela permettrait d'intégrer l'hospitalité à l'élaboration de la ville et être perçue comme une valeur ajoutée voire même un enrichissement. La participation des habitants semble aussi indispensable et favorise la réussite des projets et l'insertion des migrants dans la ville. La collaboration des acteurs n'est pas juste une nécessité forcée par le

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

contexte actuel mais doit être considérée comme un réel désir de concevoir la ville en collectivité. Ainsi, le concept de la ville accueillante prend peu à peu de l'importance dans la construction des villes frontalières et des villes confrontées aux flux migratoires plus largement.

Aussi, les différentes pistes qui émanent de ce travail, afin que les villes frontalières parviennent à se revendiquer comme lieu d'accueil, sont de plusieurs ordres et sont mis en œuvre selon le contexte. Il est possible, au vu des différentes villes étudiées dans ce mémoire de constituer un ensemble d'initiatives, qui pourrait alors être employé afin de faciliter une ville à se constituer une politique d'accueil.

L'initiative peut se construire par les citoyens dans un premier temps avant d'être soutenue par la mairie comme ça a été le cas pour les villes de Bayonne et Briançon. L'élan de solidarité, une fois structuré et légitimé par la sphère municipale, peut alors prendre une plus grande ampleur et avoir un écho à l'échelle régionale ou nationale.

Les muncipalités peuvent établir des diagnostics à partir de la mise en place de processus participatifs et ainsi initier des politiques d'accueil. Comme nous avons pu le voir précédemment, Strasbourg est une ville frontalière qui s'est particulièrement illustrée en favorisant les discussions entre les différents services de la ville pour faciliter l'intégration des populations de migrants.

La volonté politique d'élus locaux à faire respecter le droit des immigrés dans leur ville ou territoire peut aussi en être à l'origine. C'est par exemple le cas de Damien Carême, le maire de Grande-Synthe, qui a revendiqué ses actions d'accueil comme nécessaires et cherche constamment à modifier les lignes ancrées de la politique gouvernementale en faveur de ces populations isolées.

La coopération entre les différents acteurs et la mutualisation de leurs moyens d'agir peut permettre la co-construction de la ville. Les citoyens, associations, institutions publiques et entreprises de Bayonne sont parvenus à approfondir leur lien aux côtés de la mairie et de la CAPB afin de conduire leurs initiatives et actions dans le but commun de l'accueil. C'est également ce qui a été mis en place pour la ville de Briançon.

Remettre en question l'actuelle répartition des compétences et des attributions aux acteurs de la ville afin de la rendre plus représentative de la population. C'est ce que cherche à faire la ville de Strasbourg en mettant en place un Conseil des Résidents Étrangers (CRE) pour modifier la politique sociale de la ville et permettre aux ressortissants étrangers de participer au développement et à l'amélioration de la ville.

La coopération entre les élus locaux et les réseaux nationaux peuvent inciter les échanges d'expériences et les transferts de connaissances. La ville de Briançon a choisi d'adhérer à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) pour faire valoir leur action au-delà de la ville et partager avec d'autres élus et collectivités leurs expériences et initiatives.

Enfin, **privilégier l'utilisation de locaux vacants** qui demeurent comme foncier abandonné, constitue une solution profitant autant aux migrants qu'aux municipalités pour occuper du bâti exposé aux dégradations. Bayonne et Briançon ont fait le choix d'héberger ces personnes dans des locaux inoccupés

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

afin de les réinvestir et d'en faire profiter les nouvelles populations.
Faire des villes des lieux d'accueil, doit être initié par la conception du vivre-ensemble afin d'assurer la place de l'hospitalité. Les collectivités et leurs administrations doivent s'adapter à la venue de nouvelles populations en adoptant de nouvelles alliances et en simplifiant les démarches. C'est ainsi que la coopération entre les villes et plus particulièrement l'échange d'informations et le partage d'expériences permettra de légitimer et poursuivre les actions pour faire des villes frontalières des lieux de respect des droits et de solidarité.

À titre plus personnel, je souhaiterais souligner l'importance du travail des architectes dans cette démarche de quête de l'accueil en ville. En tant que concepteur d'espaces, il est primordial de proposer des solutions durables en prenant en compte la spatialité comme entité à fort potentiel pour permettre à tous de profiter d'un logement décent. Avoir un toit est un besoin essentiel car il permet d'assurer la sécurité et la stabilité. Même s'il ne s'adresse pas qu'aux migrants, il est nécessaire de sortir de cette politique d'urgence pour se diriger et envisager une politique d'accueil sur le long terme. La créativité et l'imagination des architectes, paysagistes, urbanistes et autres concepteurs d'espaces peuvent être une piste à envisager pour permettre plus rapidement de sortir de cette crise sociale.

Pour aller plus loin dans la réflexion, plusieurs propositions peuvent être envisagées pour poursuivre ou être mises en parallèle pour élargir ce travail de mémoire. Il serait par exemple intéressant de travailler et de réfléchir sur la notion de culture et plus précisément du potentiel métissage culturel qui découlerait et serait de ce fait une conséquence directe de l'intégration de ces populations immigrées dans notre société. En effet, cela aurait pour conséquence de remettre en question les liens sociaux, les valeurs et les émotions collectives allant jusqu'à (ré)interroger la définition de la citoyenneté. Nous pouvons alors nous demander, une fois la solution optimale de politique d'accueil mise en place pour les intégrer, comment ces nouveaux habitants viendraient enrichir les modes de vie que nous connaissons ? Comment prendraient-ils place dans le tissu urbain ? Comment plus globalement, ils apporteraient une nouvelle façon de vivre ?
De même, le domaine social serait à approfondir pour distinguer, avec plus de facilité, les interactions et les relations entre les acteurs afin de mieux identifier leurs rôles et leurs enjeux tout au long de ce mécanisme d'accueil. Ce travail plutôt de l'ordre de la sociologie, mais intrinsèquement lié à l'architecture viendrait compléter et apporter une lecture supplémentaire à la question migratoire.
Également, ce travail de recherche se positionne dans les villes à proximité des frontières, cependant, la méthode d'analyse suivie pourrait être employée afin d'examiner les villes qui se situent à d'autres points d'étape clés de la trajectoire migratoire et donc constituer une suite à cette réflexion.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

TABLE DES FIGURES

- Figure 1 : Carte de localisation de la ville de Bayonne réalisée par l'autrice à partir d'une vue aérienne provenant de *Google Maps*
- Figure 2 : Schémas de l'évolution de la zone d'application des contrôles aux frontières réalisés par l'autrice et inspirés du mémoire *Latitude 35, Architectures d'accueil pour migrants* de Marzano Lorenzo datant de 2013, p. 24
- Figure 3 : Une partie du mur « anti-intrusion » de Calais munie de barbelés en 2020, par A. Del. - *La voix du nord* [en ligne], Lien URL : https://www.lavoixdunord.fr/766259/article/2020-06-17/migrants-calais-le-mur-anti-intrusion-autour-de-la-station-total-nouveau-tague
- Figure 4 : Une partie de la frontière qui sépare les États-Unis d'Amérique du Mexique, en 2019 par Besma Bestaoui - *L'Humanité* [en ligne], Lien URL : https://www.humanite.fr/etats-unis-donald-trump-envoie-des-soldats-la-frontiere-contre-les-migrants-674747
- Figure 5 : Schémas de principe de contournement des barrières physiques réalisés par l'autrice et copiés du mémoire *Latitude 35, Architectures d'accueil pour migrants* de Marzano Lorenzo datant de 2013, p. 44
- Figure 6 : Manifestation des habitants devant le palais de justice de Nice avec Cédric Herrou pour revendiquer de meilleures conditions d'accueil des migrants, en 2017 par Yann Coatsaliou - *L'express* [en ligne], Lien URL : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/cedric-herrou-l-agriculteur-poursuivi-pour-etre-venu-en-aide-aux-migrants_1871665.html
- Figure 7 : Zone extérieure dans la ZAPI de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle, en 2018 par Charlotte Boitiaux - Site internet de *Infomigrants* [en ligne], Lien URL : https://www.infomigrants.net/fr/webdoc/145/aeroport-charles-de-gaulle-dans-la-zone-des-etrangers-non-admis-en-france
- Figure 8 : Camp de migrants dans la ville de Diavata en Grèce, à proximité de la frontière avec la Macédoine du Nord, en 2019 par Nicolas Economu - *Paris Match* [en ligne], Lien URL : https://www.parismatch.com/Actu/International/Six-migrants-retrouves-morts-de-froid-a-la-frontiere-greco-turque-1664014
- Figure 9 : Bâtiment de l'AFPA dans lequel ont été logés 25 migrants à Bayonne, en 2017 par Pierre Penin - *Sud Ouest* [en ligne], Lien URL : https://www.sudouest.fr/2017/09/06/un-nouveau-centre-pour-25-migrants-3752003-4018.php
- Figure 10 : Affiche de l'évènement « Eux, c'est nous - Etorkizuna », engagé par des associations à Bayonne, en 2018 - *Bizi* [en ligne], Lien URL : https://bizimugi.eu/14-expositions-libres-eux-cest-nous-a-bayonne
- Figure 11 : Des citoyens bayonnais viennent en aide auprès des migrants place des Basques à Bayonne, en 2018 par Jean Chopin - *La Croix* [en ligne], Lien URL : https://www.la-croix.com/amp/1200979154
- Figure 12 : Localisation du centre de transit pour migrants (rond bleu) à proximité de la gare (rectangle bleu) dans le quartier Saint-Esprit par rapport au centre-ville de Bayonne à partir d'une vue aérienne provenant de *Google Maps*
- Figure 13 : Façade d'entrée du centre de transit Pausa et de l'arrêt de bus, photographie réalisée par l'autrice le 28 octobre 2020

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

- Figure 14 : Schéma relationnel des migrants, des habitants et du patrimoine au sein de la ville de Bayonne réalisé par l'autrice
- Figure 15 : La cour intérieure du centre, espace aux multiples pratiques, en 2018 par Rémi Carlier - Site Internet de *Infomigrants* [en ligne], Lien URL : https://www.infomigrants.net/fr/post/13682/a-bayonne-la-mairie-et-les-associations-main-dans-la-main-pour-aider-les-migrants-1-3
- Figure 16 : Plan d'organisation des espaces du centre de transit Pausa pour migrants réalisé par l'autrice
- Figure 17 : Un dessin effectué par un enfant et conservé dans le pôle accueil du centre, en 2020 par Jacques Pons - *France Bleu* [en ligne], Lien URL : https://www.francebleu.fr/infos/societe/migrants-le-cas-presque-unique-du-pays-basque-1597852480
- Figure 18 : Dortoirs du centre composés de lits de camps, en 2018 par Mathilde Mathieu - *Médiapart* [en ligne], Lien URL : https://www.mediapart.fr/journal/une/181218
- Figure 19 : Schéma de l'ensemble des acteurs du réseau solidaire de Bayonne réalisé par l'autrice
- Figure 20 : Schémas de progression de l'élan de solidarité à partir du centre de Bayonne réalisés par l'autrice et inspirés des schémas du dossier *Vers la Ville Accueillante*, sous la direction de Cyrille Hanappe pour l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), 2016, p. 68
- Figure 21 : Carte de localisation des villes de Briançon, Strasbourg et Grande-Synthe réalisée par l'autrice à partir d'une vue aérienne provenant de *Google Maps*
- Figure 22 : Le Refuge solidaire à Briançon (Hautes-Alpes), en 2018 par Infomigrants - Site internet de *Infomigrants* [en ligne], Lien URL : https://www.infomigrants.net/fr/post/27383/briancon-le-refuge-solidaire-hebergement-emblematique-pour-les-migrants-va-fermer
- Figure 23 : Schéma du fonctionnement du Conseil des Résidents Étrangers (CRE) réalisé par l'autrice
- Figure 24 : Schéma de l'ensemble des actions en faveur de l'accueil à Strasbourg réalisé par l'autrice
- Figure 25 : Schéma de l'organisation d'une partie du camp de la Linière qui provient du travail *Vers la Ville Accueillante*, sous la direction de Cyrille Hanappe pour l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), 2016
- Figure 26 : Le député européen Damien Carême lors d'un débat à la Commission européenne - Site internet de *Twitter* [en ligne], Lien URL : https://twitter.com/damiencareme
- Figure 27 : Schéma des principes nécessaires énoncés dans l'ouvrage *La ville accueillante. Accueillir à Grande Synthe* de Cyrille Hanappe en 2018, réalisé par l'autrice

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR
DE BORDEAUX

Ouvrages / Chapitres d'ouvrage

BABELS, *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, éd. Le Passager Clandestin, Neuvy en Champagne, 2017, p. 9
BABELS, *La police des migrants : filtrer, disperser, harceler*, éd. Le Passager Clandestin, Paris, 2019, pp. 13-18
HANAPPE, Cyrille, *La ville accueillante. Accueillir à Grande-Synthe*, éd. Actes et Cités, 2018, p. 412
JEANJEAN, Agnès, SÉNÉPART, Ingrid, *Habiter le temporaire, habitations de fortune, mobiles et éphémères*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, 2011
LEFEVBRE, Henri, *Le droit à la ville*, éd. Anthropos, 1968, p. 251
LIENDLE, Marie, *Les concepts en sciences infirmières*, éd. Mallet Conseil, 2012, p. 305

Littérature grise

Article R-421-5 du Code de l'Urbanisme modifié par le Décret n° 2017-933 du 10 mai 2017 - art 4
Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), « Ville solidaire : État de la littérature & État de l'art », 2013, p. 5, URL : https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Appel_a_propositions_Ville_Solidaire_etat_de_la_litterature_et_etat_de_l_art_26_04_13_.pdf
Organisation pour une citoyenneté universelle (OCU), « Accueillir des migrant.e.s, des municipalités qui agissent », 2019, pp. 9-35, URL : https://o-c-u.org/wp-content/uploads/2020/08/Accueillir_des_migrant_e_s_livret-

Articles scientifiques

BERGEON, Céline, **CLÉRY**, Alice, **HOYEZ**, Anne-Cécile, **VIELLOT-TOMIC**, Faustine, « Retour sur une expérience de logement des migrants », *Métropolitiques*, 7 novembre 2019, URL : https://metropolitiques.eu/Retour-sur-une-experience-de-logement-des-migrants.html
DREYFFUS, Mathias, **GARREAU**, Laurent, « La crise migratoire dans la presse et les médias », *Musée de l'Histoire de l'Immigration*, 2019, p. 7, URL : https://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_enseignants_crise-migratoire-presse-medias_mars-2019.pdf
DUPLANY, Hermine, **GILBERT**, Louis, **ANTIGNÉ**, Margot, **RANARISON**, Rova « La construction du mur à la frontière mexicaine, symbole controversé de la politique d'immigration aux États-Unis », *Revue des Droits de l'Homme*, 2019, p. 4, URL : https://journals.openedition.org/revdh/7481
GARÂT, Isabelle, « Qu'est-ce qui fait ou ne fait pas «patrimoine» ? L'exemple

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

du domaine militaire du «Château-Neuf, casernes de la Nive» à Bayonne », *Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit*, 2000, pp. 140-141, URL : https://www. persee.fr/doc/noroi_0029-182x_2000_num_185_1_7006
GOTMAN, Anne, « La question de l'hospitalité aujourd'hui », *Communications*, n° 65, 1997, p. 6, URL : www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1997_num_65_1_1983
SIMONNEAU, Damien, **CASTELLI GATTINARA**, Pietro, « Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux États-Unis », *Critique Internationale*, 2019, n° 84, p. 105, URL : https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2019-3-page-105.html
WHITO DE WENDEN, Catherine, « Frontières et migrations », *Revue d'Éthique et de Théologie Morale*, 2017, p. 15, URL : https://www.cairn.info/revue-d-ethique-et-de-theologie-morale-2017-HS-page-15.htm?try_download=1

Travaux d'étudiants

GUICHARD, Thaïs, *Les villes face à l'accueil, Entre urgence, résistance et proximité*, Mémoire de master en architecture, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP Bx), Bordeaux, 2020
Sous la direction de **HANAPPE**, Cyrille, en collaboration avec Actes & Cités, *Vers la Ville Accueillante*, travail du studio de master Architecture de la Résilience, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), Paris, 2016
KHUSRAWY, Hassina, *Les communes rurales face à la crise migratoire, L'intégration de migrants pour la revalorisation d'espaces ruraux essouflés, Le cas de Serquigny dans l'Eure (27)*, Mémoire de master en architecture, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP Bx), Bordeaux, 2020
MARZANO, Lorenzo, *Latitude 35, Architectures d'accueil pour migrants*, Mémoire de master en architecture, École Spéciale d'Architecture (ESAR), Lausanne, 2013,
MESTIRI, Tom, *MUR[S]*, Mémoire de master en architecture, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP Bx), Bordeaux, 2016
MORIN, Isis, *L'occupation transitoire, un potentiel d'hospitalité pour la métropole bordelaise*, Mémoire de master en architecture, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP Bx), Bordeaux, 2020
RISLER, Magali, *Territoire hospitalier, une halte dans la traversée*, travail de TPFE en paysage, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP Bx), Bordeaux, 2014

Articles de presse

AFP, « Migrants, manifestations pro et anti-migrants à Douvres », *Le Point*, 05 septembre 2020, URL : https://www.lepoint.fr/monde/migrants-manifestations-pro-et-anti-migrants-a-douvres-05-09-2020-2390475_24.php
BAUMARD, Maryline, « À Calais, la France, à son tour, construit un mur anti-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

migrants », *Le Monde*, 17 septembre 2016, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/09/17/a-calais-la-france-a-son-tour-construit-un-mur-anti-migrants_4999328_3224.html

CHEMIN, Anne, « L'immigration réagit-elle aux « appels d'air » », *Le Monde*, 11 janvier 2018, URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/11/l-immigration-reagit-elle-aux-appels-d-air_5240530_3232.htmlarticle/2018/11/03/a-bayonne-la-societe-civile-organise-l-aide-aux-migrants_5378370_3224.html

GARICOIX, Michel, « À Bayonne, la société civile organise l'aide aux migrants », *Le Monde*, 03 novembre 2018, URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/11/03/a-bayonne-la-societe-civile-organise-l-aide-aux-migrants_5378370_3224.html

HUSSONNOIS-ALAYA, Céline, « Des civils armés organisés en milices traquent les migrants en Bulgarie », *BFMTV*, 27 octobre 2016, URL : https://www.bfmtv.com/international/europe/des-civils-armes-organises-en-milices-traquent-les-migrants-en-bulgarie_AN-201610270055.html

LAURENT, Agnès, « Pays Basque, la nouvelle route de l'exil », *L'express*, 31 octobre 2018, URL : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/pays-basque-la-nouvelle-route-de-l-exil_2044337.html

P.S., « Migrants : les maires de l'agglomération bayonnaise mobilisés », *Sud-Ouest*, 11 septembre 2015, URL : https://www.sudouest.fr/2015/09/11/migrants-les-maires-de-l-agglomeration-bayonnaise-mobilises-2121438-4018.php

PENIN, Pierre, « Bayonne : le Centre d'accueil Pausa tente de réduire la promiscuité des exilés », *Sud-Ouest*, 18 mars 2020, URL : https://www.sudouest.fr/2020/03/18/pausa-tente-de-reduire-la-promiscuite-des-exiles-7341195-10422.php

REY-LEFEBVRE, Isabelle, « Migrants : comment les maires récalcitrants deviennent accueillants ? », *Le Monde*, 20 aout 2016, URL : https://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2016/08/20/face-aux-migrants-des-villes-recalcitrantes-devenues-accueillantes_4985381_1654200.html

STROOBANTS, Jean-Pierre, « Avec son projet de «pacte pour la migration», l'Union européenne relance les débats sur les réfugiés », *Le Monde*, 23 septembre 2020, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/09/23/avec-son-projet-de-pacte-pour-la-migration-l-union-europeenne-relance-les-debats-sur-les-refugies_6053281_3210.html

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conférences

CURUTCHARRY, Antton, « Penser l'immigration autrement, agir localement », *Enbata.info*, 23 avril 2018

LUSSAULT, Michel, « La ville accueillante, la ville pour tous ? », *La Cité de l'architecture et du patrimoine*, 16 mai 2019

Expositions

SERRALONGUE, Bruno, auteur de cette exposition « Calais. Témoigner de la Jungle », Exposition fixe de photographies de différentes natures montrant le

camp de migrants installé aux abords de Calais jusqu'en 2016, Centre Pompidou, Paris, du 16 octobre 2018 au 24 février 2019

Sitographie

Site de l'OIM : https://migration.iom.int/
Site de Migrants Info : https://www.migrants-info.eu/cao/
Site de l'Histoire de l'Immigration : https://www.histoire-immigration.fr
Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : https://www.cnrtl.fr
Site de la ville de Briançon : http://www.ville-briancon.fr/refugies
Site de la ville de Strasbourg : https://www.strasbourg.eu/solidarite-refugies
Site de la ville de Grande-Synthe : https://www.ville-grande-synthe.fr
Site de l'association civile Jarit : https://www.jarit.org/que-hacemos/?lang=fr
Site du Pavillon de l'Arsenal : https://www.pavillon-arsenal.com/fr/arsenal-tv/documentaires/paris-solidaire/10521-la-promesse-de-laube.html
Site du Ministère de l'Intérieur : https://www.interieur.gouv.fr
Site de la Législation française : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006074075/
Site de l'Association Refuges Solidaires : https://refugessolidaires.wordpress.com/nous-aider/
Site de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle : https://o-c-u.org

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR